

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique 11 Laurier St., / 11, rue Laurier 3C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet			
CIC IM/IT/PM TBIPS OMNIB	SUS		
Solicitation No N° de l'invitation Date			
B8289-100575/A 2012-			02-20
Client Reference No N° de re B8289-100575	éférence du client		
GETS Reference No N° de re PW-\$\$ZM-380-23738	éférence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	° VME
380zm.B8289-100575			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fi	n Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2012-03-12			Eastern Standard Time EST
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adres Cook, Gail	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur 380zm
Telephone No N° de télépho	one	FAX N	lo N° de FAX
(819) 956-2591 ()		(819)	956-1207
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service CITIZENSHIP AND IMMIGR	ces et construction:		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée	
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/o	de l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)

POUR

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

TABLE DES MATIÈRES

PART 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Introduction
- 1.2 Sommaire
- 1.3 Avis de communication
- 1.4 Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des soumissions
- 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4 Lois applicables
- 2.5 Améliorations apportées au besoin pendant la demande de soumissions
- 2.6 Données volumétriques

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions
- 3.2 Section I: Soumission technique
- 3.3 Section II : Soumission financière
- 3.4 Partie III: Attestations

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Évaluation technique
- 4.3 Évaluation financière
- 4.4 Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 5.2 Programme de contrats fédéraux Attestation
- 5.3 Attestation pour ancien fonctionnaire
- 5.4 Statut et disponibilité du personnel
- 5.5 Études et expérience

PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET AUTRES EXIGENCES

- 6.1 Exigences relatives à la sécurité
- 6.2 Capacité financière

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

PARTIE 7 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 7.1 Besoin
- 7.2 Autorisation de tâches
- 7.3 Garantie des travaux minimums
- 7.4 Clauses et conditions uniformisées
- 7.5 Exigences relatives à la sécurité
- 7.6 Durée du contrat
- 7.7 Responsables
- 7.8 Paiement
- 7.9 Instructions relatives à la facturation
- 7.10 Attestations
- 7.11 Lois applicables
- 7.12 Ordre de priorité des documents
- 7.13 Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien) ou
- 7.13 Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)
- 7.14 Exigences en matière d'assurances
- 7.15 Limitation de la responsabilité gestion de l'information ou de technologie de l'information
- 7.16 Entrepreneur coentreprise
- 7.17 Services professionnels Général
- 7.18 Préservation des supports électroniques
- 7.19 Déclarations et garanties
- 7.20 Accès aux biens et aux installations du Canada
- 7.21 Mise en œuvre de services professionnels
- 7.22 Responsabilités relatives au protocole d'identification

Liste des annexes du contrat subséquent :

- Annexe « A » Énoncé des travaux
 - Appendice 1 à l'annexe A : Critères d'évaluation pour les ressources
 - Appendice A à l'annexe A : Procédure d'attribution des tâches
 - Appendice B à l'annexe A : Formulaire d'autorisation de tâches
 - Appendice C à l'annexe A : Critères d'évaluation des ressources et tableaux de réponse
 - Appendice D à l'annexe A : Attestations à l'étape de l'autorisation de tâche
- Annexe « B » Base de paiement
- Annexe « C » Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité

Liste de pièces-jointes de la partie 2 (Instructions à l'intention des soumissionnaires)

- Annexe « B » Base de paiement
- Annexe « E » Formulaire de présentation de la soumission

Liste de pièces-jointes de la partie 3 (Instructions pour la préparation des soumissions)

- Annexe « B » Base de paiement
- Annexe « E » Formulaire de présentation de la soumission

Liste de pièces-jointes de la partie 4 (Procédures d'évaluation et méthodes de sélection)

- Annexe « B » Base de paiement
- Annexe « D » Critères d'évaluation

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SERVICES DE SOUTIEN GÉNÉRAUX AUX GESTIONNAIRES DE PROJETS DE GI-TI

POUR

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

PART 1 - GENERAL INFORMATION

1.1 Introduction

PART 2 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

Dans le cadre du présent document, on énumère les modalités qui s'appliquent à l'invitation à soumissionner n° **B8289-100575/A**. Le document comporte sept parties ainsi que des annexes comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions. On y précise qu'en présentant une soumission, le soumissionnaire s'engage à respecter les clauses et conditions énoncées dans toutes les parties de la demande de soumissions;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leurs soumissions;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences : comprend des exigences particulières auxquelles les soumissionnaires doivent répondre;
- Partie 7 Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent.

Les annexes comprennent l'énoncé des travaux, la base de paiement, les critères d'évaluation de la DP, le formulaire de présentation de la soumission et toute autre annexe et pièce-jointe.

1.2 Sommaire

(a) La présente demande de soumissions vise à répondre au besoin du Ministère de la défense nationale («MDN» ou client(s)) en matière de services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) des SPICT.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(b) On prévoit attribuer jusqu'à deux contrats pour chacun des sept volets de catégories décrits dans le présent besoin. Chacun de ces contrats aura une durée de trois ans et comprendra deux périodes d'option irrévocables d'un an permettant au Canada de prolonger leur durée.

- (c) Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Partie 6, Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences, et la Partie 7, Clauses du contrat subséquent. Les soumissionnaires devraient consulter le document « Exigences de sécurité pour les demandes de soumissions de TPSGC » sur le site Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels.
- (d) Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), de l'Accord de libre-échange Canada-Chilie (s'il est en vigueur), et de l'Accord de libre-échange Canada-Panama (s'il est en vigueur).
- (e) Seuls les titulaires actuels d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) des SPICT pour le volet 2 dans la région de la capitale nationale de la série EN578-055605/D peuvent présenter une soumission. L'AMA des SPICT nº EN578-055605/D est incorporé par renvoi dans la présente et en fait partie intégrante, comme s'il y était formellement reproduit, sous réserve des autres conditions contenues dans la présente. Les autres termes qui ne sont pas expliqués dans la présente demande de soumissions ont la signification indiquée dans l'AMA des SPICT.
- (f) Les soumissionnaires peuvent présenter des soumissions pour un ou plusieurs volet Génériques (G) et Spécialisée (S). Chaque volet sera évalué séparément. Un maximum de deux contrats peut être attribué pour chacun des volets à la suite de la présente demande de soumissions. Les ressources suivantes, issues des catégories de personnel ci-après, doivent être fournies sur demande, conformément à l'annexe B de l'AMA des SPICT.

VOLET G1 : ARCHITECTURE ET INTÉGRATION			
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE		
A.1 Architecte d'applications et de logiciels (de base)	niveau 2		
A.1 Architecte d'applications et de logiciels (de base)	niveau 3		
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 2		
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 3		
A.3 Analyste-Programmeur PGI (de base)	niveau 2		
A.3 Analyste-Programmeur PGI (de base)	niveau 3		
A.4 Analyste de systèmes PGI	niveau 2		
A.5 Analyste technique PGI	niveau 2		
A.12 Architecte WEB	niveau 2		
A.12 Architecte WEB	niveau 3		
I.8 Architecte de stockage	niveau 2		
I.10 Architecte technique	niveau 2		
I.11 Architecte de technologie (de base)	niveau 2		
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 2		
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 3		
I.14 Spécialiste de la sécurité	niveau 2		
P.2 Architecte-conseil de l'organisation (de base)	niveau 2		
P.2 Architecte-conseil de l'organisation (de base)	niveau 3		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

VOLET G2 : DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS			
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE		
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel (de base)	niveau 2		
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel (de base)	niveau 3		
A.7 Programmeur / Analyste	niveau 2		
A.8 Analyste de système (de base)	niveau 2		
A.8 Analyste de système (de base)	niveau 3		
A.11 Testeur	niveau 2		
A.13 Concepteur WEB	niveau 2		
A.14 Développeur de page Web	niveau 2		
A.15 Conseiller en contenu de graphisme de page Web	niveau 2		
A.16 Conseiller en contenu multi-média de page	niveau 2		
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 2		
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 3		
I.4 Modélisateur de données / Modélisateur en GI (de base)	niveau 2		
B.1 Analyste des activités (de base)	niveau 2		
B.1 Analyste des activités (de base)	niveau 3		
B.5 Conseiller en RO	niveau 2		
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 2		
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 3		
B.14 Rédacteur technique	niveau 2		
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 2		
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 3		

VOLET G3 : OPÉRATIONS	
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE
I.2 Administrateur de bases de données (de base)	niveau 2
I.2 Administrateur de bases de données (de base)	niveau 3
I.6 Analyste de réseau	niveau 2
I.7 Analyste de plateforme	niveau 2
I.9 Administrateur de systèmes (de base)	niveau 2
B.10 Spécialiste, service de dépannage	niveau 2
B.12 Spécialiste, soutien du réseau (de base)	niveau 2
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 2
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 3

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

VOLET G4 : GESTION DE PROJET			
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE		
B.3 Conseiller d'Affaires	niveau 2		
P.1 Conseiller en gestion du changement	niveau 2		
P.1 Conseiller en gestion du changement	niveau 3		
P.4 Conseiller en développement organisationnel	niveau 2		
P.5 Directeur de projet	niveau 3		
P.6 Administrateur de projet	niveau 2		
P.8 Chef de projet (de base)	niveau 2		
P.9 Gestionnaire de projet (de base)	niveau 2		
P.9 Gestionnaire de projet (de base)	niveau 3		
P.10 Ordonnanceur de projet (de base)	niveau 2		
P.10 Ordonnanceur de projet (de base)	niveau 3		
P.12 Spécialiste en gestion du risque	niveau 3		

VOLET S1 : DÉVELOPPEMENT DE PEOPLESOFT			
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE		
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de l'application PeopleSoft	niveau 2		
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 2		
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 3		
A.3 Analyste-Programmeur PGI - PeopleSoft (de base)	niveau 2		
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft (de base)	niveau 2		
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft (de base)	niveau 3		

VOLET S2 : DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME SAP			
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE		
A.2 Analyste fonctionnel PGI - SAP (de base)	niveau 2		
A.3 Analyste-Programmeur PGI - SAP (de base)	niveau 2		
I.9 Administrateur de systèmes - SAP (de base)	niveau 2		

VOLET S3 : DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ANALYSE STATISTIQUE		
CATÉGORIE DE PERSONNEL	NIVEAU D'EXPERTISE	
A.2 Analyste fonctionnel PGI - Système d'analyse statistique (de base)	niveau 2	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.3 Avis de communication

À titre de courtoisie, le gouvernement du Canada demande aux soumissionnaires retenus d'aviser au préalable l'autorité contractante de leur intention de rendre public une annonce relative à l'attribution d'un contrat.

1.4 Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Standard Instructions, Clauses and Conditions

- (a) Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- (b) Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.
- (c) Le document 2003 (2011-05-16), Instructions uniformisées biens ou services besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante. Le paragraphe 5.4 est modifié comme suit : il faut remplacer « 60 jours » par « 180 jours ». En cas de divergence entre les dispositions de 2003 et du présent document, les dipositions pertinentes du présent document prévalent.

2.2 Présentation des soumissions

- (a) Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.
- (b) En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ou par courrier électronique à l'intention de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements - en période de soumission

- (a) Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.
- (b) Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

(a) Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

(b) À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que le soumissionnaire accepte les lois applicables indiquées.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Les soumissionnaires doivent préciser sur le formulaire de présentation de la soumission, la province ou le territoire canadien de leur choix pour tout contrat subséguent.

2.5 Améliorations apportées au besoin pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles sont soumises à l'autorité contractante conformément au paragraphe intitulé « Demandes de renseignements - en période de soumission ». Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

2.6 Données volumétriques

Le nombre des jours requis pour chaque catégorie de ressources a été fourni aux soumissionnaires pour les aider à préparer leur soumission. L'inclusion de ces données dans la présente demande de soumissions ne signifie pas que le Canada garantit que son utilisation future des services désignés dans l'invitation concordera avec ces données. Elles ne sont fournies qu'à titre informatif seulement.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

- (a) Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :
 - (i) Section I: Soumission technique (5 copies papier et 2 copies électronique sur CD)
 - (ii) Section II: Soumission financière (deux copies papier)
 - (iii) Section III: Attestations (deux copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

- (b) Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :
 - (i) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
 - utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions;
 - (iii) inclure, sur le dessus de chaque volume de la soumission, une page titre comprenant le titre, la date, le numéro de l'invitation à soumissionner, le nom et l'adresse du soumissionnaire et les coordonnées de la personne-ressource; et
 - (iv) inclure une table des matières.
- (c) Les soumissions multiples émanant d'un même soumissionnaire pour un volet (ou une soumission émanant d'un soumissionnaire et une autre d'un de ses affiliés) ne sont pas permises pour répondre à cette demande de soumissions. Les soumissionnaires ne doivent présenter qu'une seule soumission par volet. Aux fins de cette demande de soumissions, les membres individuels d'une coentreprise ne peuvent pas participer à une autre soumission pour un même volet, que ce soit en présentant eux-mêmes une soumission ou en participant à une autre coentreprise. Si un soumissionnaire présente plus d'une soumission pour un même volet (ou si un affilié présente également une soumission), seul ou comme membre d'une coentreprise, le Canada choisira, à sa discrétion, la soumission qu'il prendra en considération pour ce volet.

3.2 Section I: Soumission technique

- (a) La soumission technique comprend ce qui suit :
 - (i) Formulaire de présentation des soumissions : Les soumissionnaires devraient joindre le formulaire de présentation des soumissions Annexe « E » à leurs soumissions. Il fournit une forme commune selon laquelle les soumissionnaires peuvent fournir les renseignements exigés dans le cadre de l'évaluation et de l'attribution du contrat, tels que le nom d'une personne-ressource, le numéro d'entreprise approvisionnement du soumissionnaire, le statut du soumissionnaire en vertu du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, etc. L'utilisation de ce formulaire pour fournir les renseignements n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. Si le Canada considère que les reseignements requis pas le formulaire de présentation des soumissions sont incomplets ou doivent être corrigés, le Canada accordera au soumissionaire la chance de compléter ou de corriger ces renseignments.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(ii) Attestation de sécurité: Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements de sécurité ci-après pour chacune des ressources proposées avec leur soumission, au plus tard à la date de clôture des soumissions. Si le soumissionnaire n'a pas inclus les renseignements de sécurité, l'autorité contractante lui permettra de les fournir pendant la période d'évaluation. Si le soumissionnaire n'a pas fourni les renseignements de sécurité pendant la période fixée par l'autorité contractante, sa soumission sera déclarée non recevable.

Renseignements sur ls sécurité	Le soumissionnaire doit inscrire les données
Nom de la personne tel qu'il figure sur le formulaire de demande d'attestation de sécurité	
Niveau de l'attestation de sécurité obtenue	
Période de validité de l'attestation de sécurité obtenue	
Numéro de dossier du " Certificat d'enquête de sécurité et profil de sécurité "	

- (iii) Curriculum vitæ des ressources proposées : La soumission technique doit comprendre les curriculum vitæ des ressources proposées dans la demande de soumissions qui démontrent que chaque personne proposée satisfait aux exigences décrites, incluant les exigences en matière d'éducation, d'expérience de travail, et d'accréditation professionnelle. Quant aux curriculum vitæ et aux ressources :
 - (A) Les ressources proposées peuvent être des employés du soumissionnaire ou d'un sous-traitant, ou il peut s'agir d'entrepreneurs indépendants auxquels le soumissionnaire attribuerait une partie du travail.
 - (B) Pour les exigences en matière d'éducation, de titre ou de certificat, TPSGC ne tiendra compte que des programmes ayant été réussis par la ressource à la clôture des soumissions.
 - (C) Pour les exigences relatives aux titres professionnels, la ressource doit détenir le titre exigé à la clôture des soumissions et doit demeurer, le cas échéant, un membre en règle de l'organisme professionnel en question pendant la période d'évaluation et la durée du contrat.
 - (D) Quant à l'expérience de travail, TPSGC ne tiendra pas compte de l'expérience acquise dans le cadre d'un programme de formation, sauf s'il s'agit d'un programme Coop suivi dans un établissement postsecondaire.
 - (E) Pour les exigences qui demandent un nombre précis d'années d'expérience (p.ex., 2 ans), TPSGC ne tiendra pas compte de cette expérience si le curriculum vitæ ne donne pas les dates précises de l'expérience alléguée (c.-à-d., la date de début et la date de fin).
 - (F) Pour que le Canada tienne compte de l'expérience de travail, la soumission technique ne doit pas seulement indiquer le titre du poste occupé par la personne, mais elle doit également démontrer que cette personne a acquis l'expérience nécessaire en expliquant ses responsabilités et les tâches effectuées. Le fait de présenter une énumération des expériences de travail sans fournir de données à l'appui de la description des responsabilités, des tâches et de leur pertinence par rapport aux exigences, ou le fait de réutiliser les mêmes expressions que la demande de soumissions ne constitue pas une « preuve » d'une expérience de travail aux fins de l'évaluation. En effet, le soumissionnaire doit décrire où, quand (mois et année), et comment (activités, responsabilités) il a acquis les qualifications ou l'expérience exigées dans les présentes. Si la

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

ressource proposée a travaillée en même temps sur plusieurs projets, on ne tiendra compte que d'un de ces projets lors de l'évaluation de l'expérience.

(iv) Coordonnées du client cité en référence : Le soumissionnaire doit citer des clients en référence qui doivent confirmer, à la demande de TPSGC, les faits indiqués dans la proposition du soumissionnaire. Pour chaque client, cité en référence, le soumissionnaire doit, au minimum, fournir le nom, et soit le numéro de téléphone ou l'adresse de courriel d'une personne-ressource. Il doit également fournir le titre de la personne-ressource. En cas de contradiction entre les renseignements fournis par cette personne et ceux qui figurent dans la soumission, ce sont les premiers qui seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Si la personne citée en référence n'est pas disponible au moment de l'évaluation, le soumissionnaire pourra fournir les coordonnées d'une autre personne travaillant pour le même client.

3.3 Section II: Soumission financière

- (a) Prix: Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à la Base de paiement fournie à l'annexe B de la présente demande de soumissions et à l'annexe C de la partie A de leur AMA. Le montant total de la taxe sur les produits et services ou de la taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu. Sauf indication contraire, les soumissionnaires doivent inclure un prix unique, ferme et tout compris en dollars canadiens dans chaque cellule des tableaux où il faut saisir des données. Les taux journaliers fermes proposés par un entrepreneur pour la première année de la période initiale du contrat ne doivent pas être supérieurs à ceux établis à l'annexe C de la Partie A, Taux journaliers fermes de l'AMA des détenteurs. Les détenteurs d'AMA peuvent proposer une réduction en pourcentage de leurs taux journaliers. Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat et pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Les soumissions qui ne respecteront pas cette condition seront jugées inadmissibles.
- (b) Variation annuelle des taux pour les services professionnels : Si le soumissionnaire propose des taux annuels différents pour les ressources, incluant durant les années d'option du contrat subséquent, la différence d'une année à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.
- (c) Tous les coûts doivent être compris : La soumission financière doit indiquer tous les coûts relatifs au besoin décrit dans la présente demande de soumissions pour toute la durée du contrat, y compris toute année d'option. Il incombe entièrement au soumissionnaire d'indiquer tout le matériel, les logiciels, les périphériques, le câblage et les composantes nécessaires pour satisfaire aux exigences de la présente demande de soumissions, ainsi que les prix de ces articles.
- (d) **Prix nuls**: On demande aux soumissionnaires d'entrer « 0,00 \$ » pour tout article qu'il ne compte pas facturer ou qui a déjà été ajouté à d'autres prix dans le tableau. Si le soumissionnaire laisse le champ vierge, le Canada considérera le prix comme étant « 0,00 \$ » aux fins d'évaluation et pourrait demander que le soumissionnaire confirme que le prix est bel et bien 0.00 \$. Aucun soumissionnaire ne sera autorisé à ajouter ou à modifier un prix durant cette confirmation. Si le soumissionnaire refuse de confirmer que le prix d'un champ vierge est de 0,00 \$, sa soumission sera déclarée non recevable.

(e) Clauses du guide des CCUA

(i) C3011T (2010-01-11), Fluctuation du taux de change

3.4 Partie III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la partie 5.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

(a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

La méthodologie d'évaluation comporte plusieurs phases, qui sont décrites ci-après. Même si l'évaluation et la sélection découleront par phases, ce n'est pas parce que le Canada passe à une phase ultérieure que cela voudra dire pour autant qu'il a décidé que le soumissionnaire a réussi toutes les phases antérieures. Le Canada se réserve le droit d'exécuter parallèlement certaines phases de l'évaluation.

- (b) Une équipe constituée de représentants du client et de TPSGC évaluera les soumissions au nom du Canada. Le Canada peut faire appel à des experts-conseils ou à toutes personnes-ressources du gouvernement pour évaluer les soumissions. Chaque membre de l'équipe chargée de l'évaluation ne participera pas nécessairement à tous les aspects de l'évaluation.
- (c) En plus de n'importe quelle autres délais prescrits dans la demande de soumissions :
 - Demandes de précisions : si le Canada demande des précisions au soumissionnaire (i) sur sa soumission ou qu'il veut vérifier la soumission, le soumissionnaire disposera d'un délai de 2 jours ouvrables (ou d'un délai plus long précisé par écrit par l'autorité contractante) pour fournir les renseignements nécessaires au Canada. À défaut de respecter ce délai, sa soumission sera jugée non recevable.
 - (ii) Demandes d'entrevues : si le Canada souhaite interviewer le soumissionnaire et/ou l'une quelconque des personnes-ressources qu'il propose pour répondre aux exigences de cette demande de soumissions, ce soumissionnaire disposera d'un délai de 2 jours ouvrables suivant la date du préavis donné par l'autorité contractante, pour prendre les dispositions nécessaires (au frais du soumissionnaire) au déroulement de cette entrevue, qui aura lieu dans les locaux de TPSGC à Gatineau (Québec).
 - (iii) Prolongation du délai : si le soumissionnaire a besoin davantage de temps, l'autorité contractante, à sa seule discrétion, peut accorder une prolongation du délai.

4.2 Évaluation technique

Critères techniques obligatoires : (a)

Chaque soumission fera l'objet d'un examen pour en déterminer la conformité aux exigences obligatoires de la demande de soumissions. Tous les éléments de la demande de soumissions qui constituent des exigences obligatoires sont désignés précisément par les termes « doit », « doivent » ou « obligatoire ». Les soumissons qui ne respectent pas chacune des exigences obligatoires seront déclarées irrecevables et rejetées. Les exigences obligatoires sont décrites dans l'Annexe « D » Critères d'évaluation.

(b) Critères techniques cotés :

Chaque soumission sera cotée en attribuant une note aux exigences cotées, qui sont précisées dans la demande de soumissions par le terme « cotées » ou par voie de référence à une note. Les soumissions qui ne sont pas complètes et qui ne contiennent pas tous les renseignements exigés dans la demande de soumissions seront cotées en conséguence. Les exigences cotées sont décrites dans l'annexe « D » Critères d'évaluation.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

Vérification des références: Le Canada peut effectuer un contrôle des références pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis. Le cas échéant, ce contrôle sera fait par courriel (sauf si la personne de référence n'est accessible que par téléphone). Le Canada n'attribuera aucun point à l'entrepreneur ou considérera qu'un critère obligatoire n'est pas satisfait s'il ne reçoit pas de réponse dans les cinq (5) jours ouvrables. En cas de contradiction entre l'information donnée par la personne référence et celle fournie par le soumissionnaire, la première sera l'information évaluée. Aucun point ne sera attribué si la personne donnée en référence n'est pas un client du soumissionnaire (c.-à-d., le client cité en référence ne peut pas être un client d'un affilié du soumissionnaire). De la même façon, aucun point ne sera attribué si le client est lui-même un affilié ou une autre entité qui entretient des liens de dépendance avec le soumissionnaire. Des références de l'État sont acceptées.

(d) Nombre de ressources évaluées :

Seul un certain nombre de ressources par catégorie sera évalué dans le cadre de la présente demande de soumissions, conformément à l'annexe D. Les ressources supplémentaires ne seront évaluées qu'après l'attribution du contrat, une fois que des tâches précises auront été demandées à l'entrepreneur. Après l'attribution du contrat, le processus d'autorisation de tâche (AT) se déroulera conformément à la section 7.2, Autorisation de tâche, de la partie 7, Clauses du contrat subséquent. Lorsqu'une AT est établie (au moyen d'un formulaire d'autorisation de tâche), l'entrepreneur devra proposer les services d'une ressource pour satisfaire au besoin précis, selon l'Énoncé des travaux du formulaire de l'AT. La ressource proposée sera évaluée selon les critères de l'Énoncé des travaux du contrat, conformément à l'appendice 1 de l'annexe A.

(e) Qualifications des ressources: Les qualifications et l'expérience des ressources proposées seront évaluées par rapport aux exigences définies dans la présente demande de soumissions. Le Canada peut exiger une preuve que la formation officielle a été suivie avec succès ainsi que des renseignements de référence. L'autorité contractante se réserve le droit de demander des références d'un soumissionnaire en vue de procéder à une vérification des références et de vérifier l'exactitude des renseignements fournis.

4.3 Évaluation financière :

(a) Le soumissionnaire doit inclure des tarifs journaliers fermes tout compris pour la période initiale du contrat et la période d'option pour chaque catégorie de ressources indiquée à l'annexe B, à l'aide des tableaux qui y sont fournis. Seules les soumissions qui répondent aux critères techniques en utilisant ces tarifs pour calculer le prix total de la soumission feront l'objet d'une évaluation financière. Pour la période initiale de tout contrat résultant de la présente demande de soumissions (à partir de la date d'attribution), les tarifs fermes journaliers applicables ne doivent pas dépasser les tarifs indiqués à l'annexe C, Barème des tarifs journaliers, du titulaire d'AMA pour chaque catégorie de ressources pertinente. Les soumissions qui ne respecteront pas cette condition seront jugées non recevables. Failure to abide with this condition will result in a bid being considered non-responsive.

(b) Calcul du prix total de la soumission :

Le prix total de la soumission sera établi pour chaque soumissionnaire en multipliant les taux journaliers fermes de chaque période du contrat initial et de chaque période d'option (ou le tarif médian, la valeur la plus élevée étant retenue) par le nombre estimé de jours de travail de chaque période, dans toutes les catégories de personnel énoncées à l'annexe B, Base de paiement. La somme de ces taux représente le prix total de la soumission.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(c) Méthode d'évaluation de la médiane des taux journaliers fermes

Au moment de l'évaluation financière, en ce qui concerne les tarifs des services professionnels proposés, on tiendra compte de la médiane des taux journaliers fermes comme suit :

- (i) **Utilisation de la méthode**: Le calcul de la médiane des taux journaliers fermes s'appliquera pour modifier le tarif à être évalué au moment de l'évaluation financière d'une soumission, lorsque le soumissionnaire propose pour une ressource un tarif journalier ferme qui est inférieur à la limite inférieure de la bande médiane, calculée selon la méthode énoncée ci-dessous. Le calcul de la médiane des taux journaliers fermes est effectué aux fins d'évaluation seulement, et le tarif journalier réel proposé sera utilisé dans le contrat subséquent dans tous les cas.
- (ii) Calcul: Un tarif médian sera déterminé pour chaque catégorie de personnel et pour chaque période à l'aide du tarif journalier proposé pour chaque ressource individuelle par soumissionnaire dont la soumission est jugée recevable sur le plan technique. La médiane sera utilisée pour calculer la tarif journalier ferme de chaque soumissionnaire dont la soumission est jugée recevable, pour la durée du contrat initial et le période d'option. Le tarif journalier pour un soumissionnaire qui a proposé un tarif inférieur à la limite inférieure de la bande médiane sera évalué au tarif de la limite inférieure de la bande médiane pour cette catégorie de ressource.

Si un soumissionnaire propose un tarif journalier ferme inférieur pour cette catégorie de ressource, et que ce soumissionnaire devient l'entrepreneur retenu, le tarif journalier ferme proposé originalement sera inclus dans le Contrat.

(d) Justification des taux pour les services professionnels

D'après l'expérience du Canada, les soumissionnaires proposeront parfois des taux pour une ou plusieurs catégories de ressources au moment de la soumission qu'ils refuseront plus tard de respecter, en affirmant que ces taux ne leur permettent pas de recouvrer les frais ou de rentabiliser leurs activités. Au moment d'évaluer les taux pour les services professionnels, le Canada peut, sans toutefois y être obligé, demander une justification des prix pour les taux proposés (soit pour l'ensemble des catégories de ressources ou pour certaines en particulier. Si le Canada demande une justification des prix, il demandera à tous les soumissionnaires jugés conformes de proposer un taux qui est au moins 20 % plus bas que le taux médian de l'ensemble des soumissions pour la ou les catégories de ressources appropriées. Dans le cas où le Canada demande une justification des prix, il faut fournir les éléments suivants :

- (i) une facture (et le numéro de série du contrat connexe) démontrant que le soumissionnaire a récemment fourni et facturé des services similaires à ceux qui seraient fournis par cette catégorie de ressources à un autre client (qui n'a aucun lien de dépendance avec le soumissionnaire) et qui démontrent que ces services ont été fournis dans la région de la capitale nationale pendant au moins trois mois au cours de la période de douze mois précédant la date d'émission de la demande de soumissions, et les frais exigés étaient égaux ou inférieurs aux taux offerts au Canada;
- relativement à la facture mentionnée en (i), un contrat signé avec le client du soumissionnaire qui comprend au moins 50 % des tâches énumérées dans l'énoncé des travaux pour la catégorie de ressources qui est examinée parce qu'elle offre un taux déraisonnablement bas;
- (iii) en ce concerne chaque contrat signé, le curriculum vitae de la ressource qui a exécuté les travaux dans le cadre du contrat démontrant que cette ressource respecterait les exigences obligatoires de la présente demande de soumissions et qu'elle obtiendrait la note de passage requise pour cette catégorie de ressources si elle était évaluée en fonction des critères d'évaluation cotés pour cette catégorie de ressources;

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(iv) Le nom, le numéro de téléphone et le courriel du client facturé pour chaque ressource facturé, afin que le Canada puisse vérifier les faits présentés pour les catégories visées.

Lorsque le Canada demande une justification des taux offerts pour une catégorie de ressource particulière, il appartient uniquement au soumissionnaire de présenter l'information (tel que décrit dans l'exemple ci-dessus ou tel que demandé par le Canada) qui permettra au Canada de déterminer s'il peut compter en toute confiance sur la capacité du soumissionnaire de fournir les services requis aux taux indiqués dans la soumission. Lorsque le Canada détermine que l'information fournie par le soumissionnaire n'offre pas de justification pour les taux déraisonnablement bas, la proposition sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée. Seuls les taux quotidiens fermes des propositions qui sont techniquement recevables seront pris en considération.

(e) Tableaux d'établissement des prix comprenant une formule intégrée :

Si les tableaux d'établissement des prix fournis aux soumissionnaires comprennent une formule, le Canada peut entrer les prix du formulaire fourni par les soumissionnaires dans un nouveau formulaire, si le Canada estime que la formule ne fonctionne plus correctement selon la version fournie par le soumissionnaire.

4.4 Méthode de sélection

- (a) Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires pour être déclarée conforme.
- (b) Un maximum de deux contrats peut être attribué pour chacun des volets à la suite de la présente demande de soumissions. Pour chacun des volets, les deux soumissions recevables sur le plan technique qui présentent le plus bas prix seront recommandées pour attribution d'un contrat.

Pour être déclarée recevable sur le plan technique, une soumission doit répondre à tous les critères techniques obligatoires indiqués dans la présente demande de soumissions et obtenir une note globale d'au moins 70 pour cent des points pour le soumissionnaire et pour chacune des ressources proposées faisant l'objet de critères d'évaluation techniques cotés.

Les deux soumissions recevables sur le plan technique et présentant le prix le plus bas seront classées en ordre croissant de prix.

La formule d'affectation de fonds ci-après sera utilisée pour allouer les fonds estimatifs de chacun des volets :

Soumissionnaire	Prix total de la soumission	Note de prix Sur un maximum de 40	Affectation des fonds	Pourcentage de la valeur estimative pour la période initiale du contrat*
X	3 600 000,00 \$	40	40/76 x 100 = 53 %	1 060 000,00 \$
Υ	4 000 000,00 \$	36	36/76 x 100 = 47 %	940 000,00 \$
Total		76		
* Total des fonds estimatifs pour la période initiale du contrat : 2 000 000,00 \$				

REMARQUE : Il s'agit uniquement d'un exemple. Les données réelles seront déterminées après l'évaluation des soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

Le nombre de jours estimatif indiqué à l'annexe B, Base de paiement, est utilisé pour le processus d'évaluation uniquement, et ne représente pas un engagement ou une limitation de la part du Canada d'acquérir les services dans le cadre du présent contrat selon ces nombres.

- (c) Les soumissionnaires devraient prendre note que toutes les attributions de contrat sont assujetties au processus d'approbation interne du Canada, qui comprend une exigence d'approbation du financement au montant de tout contrat proposé. Malgré le fait que le soumissionnaire peut avoir été recommandé pour l'attribution d'un contrat, un contrat sera émis uniquement si l'approbation interne est obtenue conformément aux politiques internes du Canada. Si l'approbation n'est pas obtenue, aucun contrat ne sera attribué.
- (d) Si plus d'un soumissionnaire est classé au premier rang en raison du plus bas prix identique, le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note technique sera classé au premier rang.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires pendant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie ou fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

5.2 Programme de contrats fédéraux - Attestation

- (a) En vertu du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF), certains fournisseurs soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est assujetti au Programme, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'attribution du contrat.
- (b) Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le *Règlement sur les marchés de l'État* pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDSC a constaté leur non-conformité ou ils se sont retirés volontairement du Programme pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible sera déclarée non recevable.
- (c) Si le soumissionnaire n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes (d)(i) ou (ii) ci-bas, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au Programme, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi (http://www1.servicecanada.gc.ca/cgi-bin/search/eforms/index.cgi?app=profile&form=lab1168&de pt=sc?=f), à la Direction générale du travail de RHDSC.
- (d) On demande que chaque soumissionnaire indique dans sa soumission soit qu'il :
 - (i) n'est pas assujetti au Programme, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés permanents à temps plein ou à temps partiel au Canada;
 - (ii) n'est pas assujetti au Programme, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi;

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(iii) est assujetti aux exigences du Programme, puisqu'il compte un effectif de 100 employés permanents ou plus à plein temps ou à temps partiel au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDSC (puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est exigée;

- (iv) est assujetti au Programme et possède un numéro d'attestation valide (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDSC).
- (e) Des renseignements supplémentaires sur le Programme sont offerts sur le site Web de RHDSC, à l'adresse suivante : http://www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/wzp-gxr.shtml.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de présentation des soumissions pour fournir les renseignements relatifs à leur statut en vertu de ce programme. Dans le cas de consortiums, ces renseignements doivent être fournis par chacun des membres du consortium.

5.3 Attestation pour ancien fonctionnaire

- (a) Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats avec des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous.
- (b) Pour les fins de cette clause,
 - (i) « ancien fonctionnaire » signifie un ancien employé d'un ministère au sens de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R., 1985, c. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :
 - (A) un individu;
 - (B) un individu qui s'est incorporé;
 - (C) une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
 - (D) une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.
 - (ii) « période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.
 - (iii) « pension » signifie, dans le contexte de la formule de réduction des honoraires, une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la Loi sur la pension dans la fonction publique (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, L.R., 1985, ch. C-17, à la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R., 1985, ch.

Solicitation No. - N° de l'invitation

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8.

- (c) Si le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension tel qu'il est défini ci-haut, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :
 - (i) le nom de l'ancien fonctionnaire;
 - (ii) la date de cessation d'emploi de la fonction publique ou de la retraite.
- (d) Si le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu des dispositions d'un programme de réduction des effectifs, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :
 - (i) le nom de l'ancien fonctionnaire;
 - (ii) les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
 - (iii) la date de cessation d'emploi;
 - (iv) le montant du paiement forfaitaire;
 - (v) le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
 - (vi) la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
 - (vii) le numéro et montant (honoraires professionnels) d'autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réduction des effectifs.
- (e) Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée.
- (f) En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que l'information fournie par le soumissionnaire pour répondre aux exigences plus haut est exacte et complète.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de présentation des soumissions pour fournir les renseignements demandés par cette clause.

5.4 Statut et disponibilité du personnel

- (a) En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que, s'il obtient le contrat découlant de la demande de soumissions, chaque individu proposé dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux, tel qu'exigé par les représentants du Canada, au moment indiqué dans la demande de soumissions ou convenue avec ce dernier. Si pour des raisons hors de son contrôle, le soumissionnaire est incapable de fournir les services d'un individu identifié dans sa soumission, le soumissionnaire peut proposer un remplaçant avec des qualités et une expérience similaire. Le soumissionnaire doit aviser l'autorité contractante de la raison pour le remplacement et fournir le nom, les qualités et l'expérience du remplaçant proposé. Pour les fins de cette clause, seule les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle du soumissionnaire : la mort, la maladie, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.
- (b) Si le soumissionnaire a proposé un individu qui n'est pas un employé du soumissionnaire, en déposant une soumission, le soumissionnaire atteste qu'il a la permission de l'individu d'offrir ses services pour l'exécution des travaux et de soumettre son curriculum vitæ au Canada. Le soumissionnaire doit, si demandé par l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par l'individu, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa disponibilité.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.5 Études et expérience

- (a) Le soumissionnaire atteste qu'il a vérifié tous les renseignements fournis dans les curriculum vitæ et les documents à l'appui présentés avec sa soumission, plus particulièrement les renseignements relatifs aux études, aux réalisations, à l'expérience et aux antécédents professionnels, et que ceux-ci sont exacts. En outre, le soumissionnaire garantit que chaque personne qu'il a préposée est en mesure d'exécuter les travaux prévus dans le contrat éventuel.
- (b) Toutes les ressources proposées doivent répondre aux exigences minimales relatives à l'expérience énoncées dans l'AA pour la catégorie de personnel pour laquelle elles sont proposées. Le titulaire de l'AA est conscient que l'autorité contractante représentant l'utilisateur désigné ou Travaux publics et Services gouvernementaux Canada se réserve le droit de vérifier tous les renseignements fournis à cet égard avant et après la date d'attribution du contrat, et que toute proposition contenant de fausses déclarations pourrait être jugée non recevable ou faire l'objet de mesures jugées pertinentes par le ministre.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES **ET AUTRES EXIGENCES**

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées : (a)
 - (i) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la Partie 7 - Clauses du contrat subséquent;
 - (ii) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiquée à la Partie 7 - Clauses du contrat subséquent;
- (b) Le Canada ne retardera l'attribution d'aucun contrat pour permettre aux soumissionnaires d'obtenir l'attestation de sécurité nécessaire.
- (c) Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le document « Exigences de sécurité dans les demandes de soumissions de TPSGC - Instructions pour les soumissionnaires » sur le site Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels.
- (d) Si le soumissionnaire est un consortium, chaque membre du consortium doit répondre aux exigences relatives à la sécurité.

6.2 Capacité financière

- Clause du guide des CCUA A9033T (2011-05-16) Capacité financière; à la différence que le (a) paragraphe 3 est supprimé et est remplacé par : « Si le soumissionnaire est une filiale d'une autre entreprise, chaque société mère, y compris la société mère ultime, devra fournir l'information financière demandée en 1(a) à (f). L'information financière fournie par une société mère ne dégage pas pour autant le soumissionnaire de l'obligation de présenter ses propres renseignements financiers; toutefois, si le soumissionnaire est une filiale d'une autre entreprise, et dans le cours normal des affaires les renseignements financiers ne sont pas générés distinctement pour la filiale, les renseignements financiers de la société-mère doivent être fournis. Si le Canada juge que le soumissionnaire ne possède pas la capacité financière, mais que la société-mère possède cette capacité, ou que le Canada ne peut évaluer la capacité financière du soumissionnaire puisque son information financière fait partie intégrante de celle de la société-mère, le Canada peut, à sa seule discrétion, attribuer le contrat au soumissionnaire sous réserve que la société-mère fournisse une garantie au Canada. »
- Dans le cas de consortiums, chaque membre du consortium doit respecter les exigences relatives (b) aux capacités financières.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

PARTIE 7 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

7.1 Besoin

- (« l'entrepreneur ») consent à fournir au client les biens et les services décrits dans le contrat, y compris l'Énoncé des travaux, conformément au contrat et aux prix énoncés dans le contrat. Cela comprend la prestation de services professionnels, à la demande du Canada et à un ou plusieurs emplacements qui seront précisés par ce dernier, à l'exclusion de tout emplacement se trouvant dans des secteurs assujettis à des ententes sur les revendications territoriales.
- (b) Client: Le client initial est Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Toutefois, l'autorité contractante peut progressivement ajouter des clients supplémentaires, comprenant tout ministère, toute société ou tout organisme du gouvernement du Canada ou autre entité de l'État décrit dans les annexes de la Loi sur la gestion des finances publiques (telle que modifiée de temps à autre), ou à toute autre partie au nom de laquelle le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pourrait être autorisé à agir en vertu de l'article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- (c) Nouvelle désignation ou réorganisation du client : La redésignation, la restructuration, le réaménagement ou le remaniement du client n'aura aucune incidence sur l'obligation de l'entrepreneur en ce qui a trait à l'exécution des travaux (et ne donnera pas lieu non plus au paiement d'honoraires supplémentaires). La restructuration, le réaménagement et le remaniement du client s'entendent également de sa privatisation, de sa fusion avec une autre entité et de sa dissolution, lorsque cette dissolution est suivie de la création d'une ou de plusieurs autres entités dont la mission est similaire à celle du client d'origine.
- (d) Définition des termes : Les termes et expressions définis dans les conditions générales ou les conditions générales supplémentaires et qui sont utilisés dans ce contrat ont le sens qui leur a été attribué dans ces conditions.

7.2 Task Authorization

- (a) **Objet de l'autorisation de tâches** : Les services à fournir dans le cadre de ce contrat sur demande seront commandés par le Canada à l'aide d'une autorisation de tâches (« **AT** »).
- (b) **Processus d'attribution d'une AT**: Les processus relatifs à l'établissement d'une AT, en réponse à une AT, à l'évaluation et à l'approbation d'une AT sont décrits aux appendices A, B, C et D de l'annexe A.
- (c) Autorisation d'émettre une AT : Une AT d'une valeur égale ou inférieure à 250 000,00 \$ (TPS ou TVH incluse) peut être émise par le représentant de l'approvisionnement à CIC. Les AT d'une valeur supérieure à ce montant doivent être émises directement par l'autorité contractante. À tout moment, sur présentation d'un avis écrit à l'entrepreneur, l'autorité contractante peut suspendre l'autorisation du représentant de l'approvisionnement à CIC d'émettre des AT.
- (d) Frais pour travaux liés à une AT : L'entrepreneur ne doit pas facturer au Canada les coûts excédant le prix établi dans l'AT à moins que le Canada n'ait apporté une modification à l'AT autorisant les dépenses supplémentaires. Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement aux dessins, ou pour toute modification ou interprétation des tâches, à moins qu'ils aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(e) Propositions de prix des autorisations de tâches: L'entrepreneur doit présenter une proposition de prix recevable en réponse à chaque formulaire d'AT que le Canada lui adresse. En plus des autres droits du Canada de mettre fin au contrat, le Canada peut immédiatement, et sans autre avis, résilier le contrat pour manquement si, pendant la période du contrat, l'entrepreneur, à trois reprises, n'a pas fourni de réponse ou de propositions de prix recevables après avoir reçu un formulaire d'AT. Pour être recevable, une offre de prix doit être présentée dans les délais prescrits dans le formulaire d'AT et comprendre les taux du nombre requis de ressources qui répondent aux exigences minimales sur l'expérience et aux autres exigences des catégories de ressources indiquées dans l'AT, sans dépasser les taux indiqués à l'annexe B.

- (f) Regroupement d'AT pour des raisons administratives : Le contrat peut être modifié de temps en temps afin de refléter l'ensemble des AT émises et approuvées par l'autorité contractante à ce jour et de documenter le travail effectué dans le cadre de ces AT pour des raisons administratives.
- (g) Rapports d'AT : L'entrepreneur doit soumettre à l'autorité contractante un rapport trimestriel sur les AT indiquant toutes les AT qui ont été attribuées au cours du trimestre et leur valeur en dollars.
- (h) **Période des services** : Aucune autorisation de tâche ne peut être émise après la date d'échéance du contrat.

(i) Contrats multiples:

(i) Au cours de la période contractuelle, les entrepreneurs se verront attribuer des autorisations de tâche (AT) d'une valeur combinée en dollars, calculée selon le pourcentage des valeurs déterminé dans la formule d'affectation des fonds. Par exemple, selon l'exemple et les chiffres utilisés dans la formule d'affectation des fonds, la valeur totale combinée des autorisations de tâches émises à l'entrepreneur X représenterait 53 % de la valeur totale combinée de toutes les AT émises.

Entrepreneur	Prix total de la soumission	Note de prix Sur un maximum de 40	Affectation des fonds	Pourcentage de la valeur estimative pour la période initiale du contrat*
X	3 600 000,00 \$	40	40/76 x 100 = 53 %	1 060 000,00 \$
Υ	4 000 000,00 \$	36	36/76 x 100 = 47 %	940 000,00 \$
Total		76		2 000 000,00 \$

Le Canada fera un effort raisonnable pour veiller à ce que la valeur des AT émises aux entrepreneurs soit, pendant la période du contrat, proportionnelle aux pourcentages établis dans la formule d'affectation des fonds. Un examen des AT émises aux entrepreneurs sera mené tous les six mois et au début de chaque exercice financier pour confirmer l'utilisation et la distribution proportionnelles des AT. Si un entrepreneur refuse une AT dans le cadre du contrat, cette AT sera offerte à l'entrepreneur suivant, selon le même processus d'affectation. La valeur de l'AT refusée sera soustraite de la valeur du contrat de l'entrepreneur et pourra être réaffectée en tout ou en partie, à la discrétion de l'autorité contractante, à un ou à plusieurs entrepreneurs du même volet. Si tous les entrepreneurs refusent une AT en vertu du contrat, le Canada se réserve le droit de recourir à d'autres méthodes d'approvisionnement.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(ii) Refus d'une autorisation de tâche :

L'entrepreneur n'a pas à soumettre un prix en réponse à toutes les ébauches d'énoncé de tâche publiées par le Canada. Cependant, en plus des autres droits du Canada de mettre fin au contrat, celui-ci peut immédiatement et sans autre avis, résilier le contrat pour manquement si, à au moins trois reprises pendant la période du contrat, l'entrepreneur n'a pas répondu ou n'a pas présenté d'offre de prix recevable sur réception d'un formulaire d'AT. Pour être recevable, une offre de prix doit être présentée dans les délais prescrits dans le formulaire d'AT et comprendre les tarifs du nombre requis de ressources qui répondent aux exigences minimales en matière d'expérience et aux autres exigences des catégories de ressources indiquées dans l'AT, sans dépasser les taux indiqués à l'annexe B.

7.3 Garantie des travaux minimums

- (a) Dans la présente clause, « valeur minimale du contrat » signifie 2 % de la valeur du coût estimatif total indiqué à la page 1 du contrat lors de son attribution initiale.
- (b) L'entrepreneur doit fournir au Canada les travaux décrits dans le contrat au fur et à mesure que le demandera le Canada pendant la période du contrat. L'obligation du Canada en vertu du contrat consiste à demander des travaux jusqu'à concurrence de la valeur minimale du contrat ou, au choix du Canada, de payer l'entrepreneur à la fin du contrat conformément à l'alinéa 3. En contrepartie de cette obligation, l'entrepreneur convient de se tenir prêt, pendant toute la durée du contrat, à exécuter les travaux décrits dans le contrat.
- (c) Si le Canada ne demande pas de travaux pour un montant correspondant à la valeur minimale du contrat pendant la période du contrat, le Canada paiera à l'entrepreneur la différence entre la valeur minimale du contrat et le coût des travaux complétés.
- (d) Le Canada n'assumera aucune obligation envers l'entrepreneur en vertu de la présente clause, si le Canada résilie le contrat en totalité ou en partie pour inexécution.

7.4 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (http://sacc.tpsgc.gc.ca/sacc/index-f.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

(a) Conditions générales :

(i) 2035 (2011-05-16), Conditions générales - besoins plus complexes de services, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

(b) Conditions générales supplémentaires :

Les conditions générales supplémentaires qui suivent :

- 4002 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires Services d'élaboration ou de modification de logiciels;
- (ii) 4006 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux;

apply to and form part of the Contract.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

7.5 Exigences en matière de sécurité

Les exigences suivantes relatives à la sécurité (LVERS et clauses connexes) énumérées ci-après, conformément à l'annexe A de la partie B de l'AMA, s'appliquent au contrat.

Exigences en matière de sécurité pour entrepreneur canadien

Dossier TPSGC N° EN578-055605

- L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat OC/AA, une (a) attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne et internationale (DSICI) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- (b) Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSICI de TPSGC.
- L'entrepreneur NE DOIT PAS emporter de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors (c) des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
- Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE (d) DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSICI de TPSGC.
- L'entrepreneur doit respecter les dispositions : (e)
 - (i) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité EN578-055605, reproduite ci-joint à l'Annexe A;
 - (ii) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

7.6 Durée du contrat

- (a) Durée du contrat : La « durée du contrat » est la période pendant laquelle l'entrepreneur doit effectuer les travaux, qui comprennent :
 - La « durée du contrat initial », qui débute à la date d'attribution du contrat et se termine (i) trois années plus tard; et
 - La période de prolongation de ce contrat, si le Canada décide de se prévaloir de l'option (ii) énoncée dans le contrat.

(b) Option de prolongation du contrat:

- L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat (i) pour au plus deux années supplémentaires d'une année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la durée prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.
- Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit (ii) à l'entrepreneur au moins 10 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

7.7 Responsables

(a) Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Gail Cook

Chef d'équipe dàpprovisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Secteur de la gestion de l'approvisionnement en services et en technologies Direction de l'acquisition de systèmes informatiques et de télécommunications

3C2, Phase III, Place du Portage

11, rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819-956-2591 Télécopieur :819-956-1207

Courriel: gail.cook@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

(b) Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

(À être précisé lors de l'attribution du contrat)

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

(c) Représentant de l'approvisionnement à CIC

Le représentant de l'approvisionnement à CIC dans le cadre du contrat est :

(À être précisé lors de l'attribution du contrat)

Le représentant de l'approvisionnement à CIC représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées aux aspects administratifs des travaux prévus dans le contrat et des communications avec l'autorité contractante pour tout ce qui concerne le contrat. Il a aussi le pouvoir de présenter des demandes d'approvisionnement; il doit présenter des rapports à TPSGC au sujet de l'utilisation du contrat. On peut discuter des questions techniques avec le représentant de l'approvisionnement à CIC, cependant, ce dernier ne détient pas les pouvoirs nécessaires pour autoriser des changements à la portée des travaux. De tels changements ne peuvent être effectués qu'au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

(d) Représentant de l'entrepreneur

(À être précisé lors de l'attribution du contrat)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

380zmB8289-100575

7.8 **Paiement**

Base de paiement (a)

Services professionnels fournis dans le cadre d'une autorisation de tâches avec un prix maximum: Pour la prestation de services professionnels, sur demande par le Canada et conformément à une autorisation de tâches approuvée, le Canada paiera l'entrepreneur, en arrérages, jusqu'à concurrence du prix maximum de l'AT, selon le temps de travail réel, y compris tout les produits livrables connexes, et selon les tarifs journaliers fermes tout compris établis à l'annexe b, Base de paiement, TPS ou TVH en sus. Les périodes de travail de moins d'une journée seront calculées au prorata, une journée normale de travail étant de 7,5 heures.

coût estimatif : <À déterminer> \$

(ii) Frais de voyage et de subsistance préautorisés :

Le Canada remboursera à l'entrepreneur les frais préautorisés de déplacement et de subsistance qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit et(ou) les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas, à l'utilisation d'un véhicule privé et aux faux frais qui sont précisées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs » plutôt que celles qui se rapportent aux « employés ». Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement.

coût estimatif : coût estimatif : <À déterminer> \$

TSP/TVH: coût estimatif : coût estimatif : < À déterminer> \$ (iii)

(iv) Heures supplémentaires :

- Tous les membres du personnel proposé doivent être en mesure de travailler en (A) dehors des heures normales pendant la durée du contrat.
- (B) Le responsable technique avertira l'entrepreneur des besoin en heures supplémentaires aussitôt que possible. Toutes les heures supplémentaires doivent être autorisées au préalable par le responsable technique.
- (v) Attribution concurrentielle : L'entrepreneur reconnaît que ce contrat a été attribué selon le régime concurrentiel. Aucuns frais supplémentaires ne seront versés à l'entrepreneur pour les erreurs, les oublis, les idées fausses ou les mauvaises estimations qu'il aura commis lors de sa soumission.
- (vi) Taux pour les services professionnels : D'après l'expérience, les soumissionnaires proposeront parfois des taux pour une ou plusieurs catégories de ressources au moment de la soumission qu'ils refuseront plus tard de respecter, en affirmant que ces taux ne leur permettent pas de recouvrer les frais ou de rentabiliser leurs activités. Cela annule les avantages que le Canada aurait pu retirer de ce contrat. Si l'entrepreneur refuse ou est incapable de fournir un individu ayant les qualifications décrites dans le contrat et dans les délais prescrits (ou il propose plutôt de fournir quelqu'un appartenant à une catégorie différente pour un tarif différent), que le Canada résilie le contrat en entier ou non, le Canada peut imposer des sanctions ou prendre d'autres mesures conformément à la politique sur le rendement des fournisseurs de TPSGC (ou l'équivalent) actuellement en viqueur, qui pourrait comprendre l'exclusion de l'entrepreneur dans tout projet de soumission ultérieur ou le refus des autres soumissions de l'entrepreneur concernant des

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

services professionnels, du fait que le rendement de l'entrepreneur dans le contrat actuel ou dans des contrats antérieurs est suffisamment médiocre pour qu'on le considère incapable de répondre au besoin faisant l'objet de la soumission.

(vii) Objet des estimations: Toutes les estimations reproduites dans ce contrat le sont uniquement pour répondre aux besoins administratifs du Canada et ne constituent pas des engagements de sa part pour ce qui est de l'acquisition de ces biens ou de ces services dans les montants indiqués. Les engagements pour ce qui est de l'acquisition de biens ou de services dans les montants indiqués sont décrits ailleurs dans le contrat.

(b) Limitation des dépenses

- (i) La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur dans le cadre du contrat, ne doit pas dépasser la somme indiquée à la première page du contrat. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est inclu, s'il y a lieu. Les engagements pour ce qui est de l'acquisition de biens ou de services dans les montants indiqués sont décrits ailleurs dans le contrat.
- (ii) Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement aux dessins, ou de toute modification ou interprétation des spécifications, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements aux dessins, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. L'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter des travaux ou de fournir des services qui entraîneraient une augmentation de la responsabilité totale du Canada à moins que l'augmentation n'ait été autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante :
 - (A) lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou
 - (B) 4 mois avant la date d'expiration du contrat, ou
 - (C) dès que l'entrepreneur juge que les fonds du contrat sont insuffisants pour l'achèvement des travaux,

selon la première de ces conditions à se présenter.

- (iii) Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas automatiquement la responsabilité du Canada à son égard.
- (c) Modalités de paiement pour les autorisations de tâches avec un prix maximum : Pour l'ensemble des autorisations de tâches émises en vertu du contrat et qui comprennent un prix maximum :
 - (i) Le Canada paiera l'entrepreneur pas plus d'une fois par mois selon la base de paiement. L'entrepreneur doit présenter des feuilles de présence pour chaque ressource, affichant le nombre de jours et d'heures de travail effectué afin de justifier les montants réclamés sur la facture.
 - (ii) Une fois que le Canada aura payé le prix maximum d'AT, il n'aura plus à verser d'autres montants, mais l'entrepreneur doit achever le travail décrit dans l'AT et correspondant au prix maximum d'AT. Si le travail décrit dans l'AT est terminé plus tôt que prévu, et que la durée des travaux (appuyée par les feuilles de présence) aux taux énoncés dans le contrat représente moins que le prix maximum d'AT, le Canada n'est tenu de payer que pour le temps passé à la réalisation des travaux liés à l'AT.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(d) Vérification du temps

Le Canada pourra vérifier le temps imputé et l'exactitude du système d'enregistrement du temps de l'entrepreneur, avant ou après le versement du paiement à ce dernier. Dans le cas où l'on effectue la vérification après le paiement, l'entrepreneur s'engage à rembourser le trop-payé, dès que le Canada lui en fera la demande.

(e) Aucune obligation de payer pour des travaux non effectués en raison de la fermeture des bureaux du gouvernement

- (i) Dans le cas où l'entrepreneur, ses employés, ses sous-traitants ou agents offrent des services dans les locaux du gouvernement en vertu de ce contrat et que ces locaux deviennent inaccessibles en raison d'une évacuation ou de la fermeture des bureaux du gouvernement, et que par conséquent les travaux ne peuvent être effectués, le Canada ne pourra être tenu responsable de payer l'entrepreneur pour les travaux qui auraient pu être effectués sans la fermeture.
- (ii) Dans le cas où l'entrepreneur, ses employés, ses sous-traitants ou agents ne peuvent, en raison d'une grève, entrer dans les locaux durant une certaine période, et que par conséquent les travaux ne peuvent être effectués, le Canada ne pourra être tenu responsable de payer l'entrepreneur pour les travaux qui auraient pu être effectués sans cette grève.

7.9 Instructions relatives à la facturation

- (a) L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l'information exigée dans les Conditions générales.
- (b) La facture de l'entrepreneur inclura un article pour chaque sous-paragraphe des dispositions de la Base de paiement.
- (c) En présentant des factures, l'entrepreneur atteste que les produits et services ont été livrés et que tous les frais sont conformes aux dispositions de la base de paiement de ce contrat, comprenant des frais pour des travaux effectués par des sous-traitants.
- (d) L'entrepreneur doit fournir au responsable financière la version originale de chaque facture indiqué dans l'AT, et une copie à l'autorité contractante.

7.10 Certifications

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

7.11 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

7.12 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- (a) Les articles de la présente convention, ainsi que les différentes clauses du guide des CCUA qui sont intégrées par renvoi dans ce contrat;
- (b) les conditions générales supplémentaires :
 - 4002 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires Services d'élaboration ou de modification de logiciels;
 - (ii) 4006 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux;
- (c) les conditions générales 2035 (2011-05-16), Conditions générales besoins plus complexes de services;
- (d) l'Annexe « A », Énoncé des travaux, y compris l'appendice suivant :
 - (i) Appendice 1 à l'annexe « A » Critères d'évaluation pour les ressources;
 - (ii) Appendice A à l'annexe « A » Procédures d'attribution des tâches;
 - (iii) Appendice B à l'annexe « A » Formulaire d'autorisation de tâches;
 - (iv) Appendice C à l'annexe « A » Critères d'évaluation des ressources et tableaux de réponse;
 - (v) Appendice D à l'annexe « A » Attestations à l'étape de l'autorisation de tâche;
- (e) l'Annexe « B », Base de paiement;
- (f) l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- (g) les autorisations de tâches signées ainsi que les attestations nécessaires;
- (h) l'arrangement en matière d'approvisionnement numéro EN578-055605/xxx/EL (l'arrangement en matière d'approvisionnement):
- (i) la soumission de l'entrepreneur datée du _____ (inscrire la date de la soumission) modifiée le _____ (inscrire la ou les dates des modifications, s'il y a lieu), exclusion de toute modalité du concepteur de logiciels qui puisse faire partie de la soumission, de toute disposition ayant trait à la limitation de la responsabilité, et de toute modalité intégrée par renvoi (ou par le biais d'un hyperlien) dans la soumission.

7.13 Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)

(a) Clause du guide des CCUA A2000C (2006-06-16), Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Cette clause ou la suivante (selon que le soumissionnaire retenu est un entrepreneur canadien ou un entrepreneur étranger) fera partie de tout contrat subséquent.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

7.13 Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)

(a) Clause du guide des CCUA A2001C (2006-06-16), Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger))

7.14 Exigences en matière d'assurances

- (a) Ce qui suit s'appliquera aux besoins pour lesquels la limitation de la responsabilité est inférieure ou égale à 2 millions de dollars :
 - (i) Responsabilité de l'entrepreneur
 - (A) Il appartient à l'entrepreneur de déterminer s'il doit contracter ou non une assurance afin d'assurer sa propre protection ou pour s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat. Toute assurance additionnelle de ce genre est souscrite et gardée en vigueur par l'entrepreneur à ses propres frais. Les dispositions sur les assurances contenues dans les présentes ne limitent en rien les assurances exigées par les administrations fédérales, provinciales ou municipales. L'assurance exigée constitue un avantage et une protection pour l'entrepreneur, mais elle ne doit pas permettre à ce dernier de se dégager de ses responsabilités ou de les réduire de quelque façon que ce soit. Cela s'applique également à toutes les dispositions du présent contrat..
 - (B) L'autorité contractante se réserve le droit, en tout temps, de demander des preuves de la satisfaction des exigences relatives aux assurances formulées dans le présent contrat.
 - (C) Si le cas se présente, afin de satisfaire aux exigences du contrat en matière d'assurance, l'entrepreneur peut présenter soit :
 - (i) un certificat d'assurance signé par le souscripteur de l'assureur et contenant des détails raisonnables concernant la couverture, les exclusions, les franchises et les conditions liées aux polices, et confirmant que l'assurance est bien en vigueur pour satisfaire aux exigences en matière d'assurances;
 - (ii) une copie certifiée de la police d'assurance.
 - (ii) Assurance commerciale de responsabilité civile

L'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance commerciale de responsabilité civile d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE INFÉRIEURE à 2 M\$ par accident ou par incident, et suivant le total annuel.

Avenants

Les avenants suivants doivent être incorporés dans les conditions de la police commerciale d'assurance responsabilité de l'entrepreneur :

- (A) Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de la propre négligence de l'entrepreneur dans l'exécution du contrat.
 - L'intérêt du Canada en tant qu'assuré additionnel devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- (B) Avis d'annulation: L'assureur s'engage à donner à l'autorité contractante un avis écrit d'annulation de trente (30) jours;

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(C) Responsabilité réciproque : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux;

- (D) Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite aux seuils des niveaux de l'OC/AA, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles;
- (E) Responsabilité patronale éventuelle : Pour protéger l'entrepreneur contre les responsabilités découlant de la gestion et de l'administration des droits prévus par la loi et contractuels de ses employés;
- (F) Employés et (s'il y a lieu) bénévoles désignés comme assurés additionnels : Tous les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles de l'entrepreneur doivent être désignés comme assurés additionnels;
- (G) Paiements médicaux volontaires de 5 000 \$ par personne et de 25 000 \$ par accident : pour assurer, sans contestation, le paiement des dépenses engagées dans les cas de blessures accidentelles mineures:
- (H) Formule étendue des produits et travaux terminés : L'avenant doit notamment comprendre les activités liées au service, à l'assemblage et aux réparations ainsi que le matériel, les pièces et l'équipement fournis en liaison avec les travaux exécutés par l'entrepreneur ou en son nom;
- (I) Formule étendue de préjudice personnel : L'avenant devrait inclure notamment la violation de la vie privée, diffamation verbale ou écrite, arrestation illégale, détention ou incarcération et diffamation;
- (J) Entrepreneurs indépendants (s'il y a lieu) : À moins qu'ils ne soient assurés ailleurs et que la preuve est obtenue par l'entrepreneur, tous les sous-traitants sont inclus comme assurés dans la police;
- (K) Avenant pour véhicule n'appartenant pas à l'assuré : Pour protéger l'entrepreneur contre les responsabilités découlant de l'utilisation de véhicules appartenant à d'autres parties, y compris le Canada.
- (iii) Lorsque l'entrepreneur est une coentreprise, aux fins du présent contrat et des documents connexes (y compris les certifications d'assurance), le Canada exige que l'entrepreneur en coentreprise s'identifie sous un seul nom. À la demande du Canada, un entrepreneur en coentreprise doit indiquer le nom de la coentreprise à l'autorité contractante.
- (b) Ce qui suit s'appliquera aux besoins pour lesquels la limitation de la responsabilité est supérieure à 2 millions de dollars, mais inférieure ou égale à 10 millions de dollars :
 - (i) Responsabilité de l'entrepreneur
 - (A) Il appartient à l'entrepreneur de déterminer s'il doit contracter ou non une assurance afin d'assurer sa propre protection ou pour s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat. Toute assurance additionnelle de ce genre est souscrite et gardée en vigueur par l'entrepreneur à ses propres frais. Les dispositions sur les assurances contenues dans les présentes ne limitent en rien les assurances exigées par les administrations fédérales, provinciales ou municipales. L'assurance exigée constitue un avantage et une protection pour l'entrepreneur, mais elle ne doit pas permettre à ce dernier de se dégager de ses responsabilités ou de les réduire de quelque façon que ce soit. Cela s'applique également à toutes les dispositions du présent contrat.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

B8289-100575

380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(B) Afin de satisfaire aux exigences du contrat en matière d'assurances, l'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante une attestation d'assurance renfermant suffisamment de détails sur la protection, les exclusions, les franchises et les conditions applicables aux polices souscrites et confirmant l'entrée en vigueur de l'assurance conformément à ses exigences ou, à la demande de l'autorité contractante, une copie certifiée conforme de toutes les polices d'assurance applicables.

(ii) Assurance commerciale de responsabilité civile

L'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance commerciale de responsabilité civile d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE INFÉRIEURE à 5 M\$ par accident ou par incident, et suivant le total annuel.

Avenants

Les avenants suivants doivent être incorporés dans les conditions de la police commerciale d'assurance responsabilité de l'entrepreneur :

- (A) Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de la propre négligence de l'entrepreneur dans l'exécution du contrat.
 - L'intérêt du Canada en tant qu'assuré additionnel devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- (B) Avis d'annulation: L'assureur s'engage à donner à l'autorité contractante un avis écrit d'annulation de trente (30) jours;
- (C) Responsabilité réciproque : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux;
- (D) Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite aux seuils des niveaux de l'OC/AA, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles;
- (E) Responsabilité patronale éventuelle : Pour protéger l'entrepreneur contre les responsabilités découlant de la gestion et de l'administration des droits prévus par la loi et contractuels de ses employés;
- (F) Employés et (s'il y a lieu) bénévoles désignés comme assurés additionnels : Tous les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles de l'entrepreneur doivent être désignés comme assurés additionnels;
- (G) Paiements médicaux volontaires de 5 000 \$ par personne et de 25 000 \$ par accident : pour assurer, sans contestation, le paiement des dépenses engagées dans les cas de blessures accidentelles mineures;
- (H) Formule étendue des produits et travaux terminés : L'avenant doit notamment comprendre les activités liées au service, à l'assemblage et aux réparations ainsi que le matériel, les pièces et l'équipement fournis en liaison avec les travaux exécutés par l'entrepreneur ou en son nom;
- (I) Formule étendue de préjudice personnel : L'avenant devrait inclure notamment la violation de la vie privée, diffamation verbale ou écrite, arrestation illégale, détention ou incarcération et diffamation:

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(J) Entrepreneurs indépendants (s'il y a lieu) : À moins qu'ils ne soient assurés ailleurs et que la preuve est obtenue par l'entrepreneur, tous les sous-traitants sont inclus comme assurés dans la police:

- (K) Avenant pour véhicule n'appartenant pas à l'assuré : Pour protéger l'entrepreneur contre les responsabilités découlant de l'utilisation de véhicules appartenant à d'autres parties, y compris le Canada.
- (iii) Lorsque l'entrepreneur est une coentreprise, aux fins du présent contrat et des documents connexes (y compris les certifications d'assurance), le Canada exige que l'entrepreneur en coentreprise s'identifie sous un seul nom. À la demande du Canada, un entrepreneur en coentreprise doit indiquer le nom de la coentreprise à l'autorité contractante.
- (iv) Assurance contre les erreurs et les omissions

L'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée du contrat une assurance contre les erreurs et les omissions d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE INFÉRIEURE à 500 K\$ par sinistre et suivant le total annuel, y compris les frais de défense.

S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations et que la durée du contrat dépasse la période d'assurance, en cas d'annulation ou de non-renouvellement de la police, un avenant relatif à la prolongation de la période du rapport sur les réclamations, pour une durée minimale de douze (12) mois, doit être fourni par l'entrepreneur.

(v) Avenants contre les erreurs et les omissions

Les avenants qui suivent doivent être incorporés aux conditions de la couverture de l'assurance contre les erreurs et les omissions de l'entrepreneur :

- (A) Les avenants qui suivent doivent être incorporés aux conditions de la couverture de l'assurance contre les erreurs et les omissions de l'entrepreneur.
- Ce qui suit s'appliquera aux besoins pour lesquels la limitation de la responsabilité est (c) supérieure à 10 millions de dollars, mais inférieure ou égale à 20 millions de dollars :
 - (i) Responsabilité de l'entrepreneur
 - (A) Il appartient à l'entrepreneur de déterminer s'il doit contracter ou non une assurance afin d'assurer sa propre protection ou pour s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat. Toute assurance additionnelle de ce genre est souscrite et gardée en vigueur par l'entrepreneur à ses propres frais. Les dispositions sur les assurances contenues dans les présentes ne limitent en rien les assurances exigées par les administrations fédérales, provinciales ou municipales. L'assurance exigée constitue un avantage et une protection pour l'entrepreneur, mais elle ne doit pas permettre à ce dernier de se dégager de ses responsabilités ou de les réduire de quelque facon que ce soit. Cela s'applique également à toutes les dispositions du présent contrat.
 - (B) Afin de satisfaire aux exigences du contrat en matière d'assurances, l'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante une attestation d'assurance renfermant suffisamment de détails sur la protection, les exclusions, les franchises et les conditions applicables aux polices souscrites et confirmant l'entrée en vigueur de l'assurance conformément à ses exigences ou, à la demande de l'autorité contractante, une copie certifiée conforme de toutes les polices d'assurance applicables.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(ii) Assurance commerciale de responsabilité civile

L'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance commerciale de responsabilité civile d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE INFÉRIEURE à 10 M\$ par accident ou par incident, et suivant le total annuel.

Avenants

Les avenants suivants doivent être incorporés dans les conditions de la police commerciale d'assurance responsabilité de l'entrepreneur :

- (A) Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de la propre négligence de l'entrepreneur dans l'exécution du contrat.
 - L'intérêt du Canada en tant qu'assuré additionnel devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- (B) Avis d'annulation: L'assureur s'engage à donner à l'autorité contractante un avis écrit d'annulation de trente (30) jours;
- (C) Responsabilité réciproque : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux;
- (D) Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite aux seuils des niveaux de l'OC/AA, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles;
- (E) Responsabilité patronale éventuelle : Pour protéger l'entrepreneur contre les responsabilités découlant de la gestion et de l'administration des droits prévus par la loi et contractuels de ses employés;
- (F) Employés et (s'il y a lieu) bénévoles désignés comme assurés additionnels : Tous les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles de l'entrepreneur doivent être désignés comme assurés additionnels;
- (G) Paiements médicaux volontaires de 5 000 \$ par personne et de 25 000 \$ par accident : pour assurer, sans contestation, le paiement des dépenses engagées dans les cas de blessures accidentelles mineures;
- (H) Formule étendue des produits et travaux terminés : L'avenant doit notamment comprendre les activités liées au service, à l'assemblage et aux réparations ainsi que le matériel, les pièces et l'équipement fournis en liaison avec les travaux exécutés par l'entrepreneur ou en son nom;
- (I) Formule étendue de préjudice personnel : L'avenant devrait inclure notamment la violation de la vie privée, diffamation verbale ou écrite, arrestation illégale, détention ou incarcération et diffamation;
- (J) Entrepreneurs indépendants (s'il y a lieu) : À moins qu'ils ne soient assurés ailleurs et que la preuve est obtenue par l'entrepreneur, tous les sous-traitants sont inclus comme assurés dans la police;
- (K) Avenant pour véhicule n'appartenant pas à l'assuré : Pour protéger l'entrepreneur contre les responsabilités découlant de l'utilisation de véhicules appartenant à d'autres parties, y compris le Canada.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(iii) Lorsque l'entrepreneur est une coentreprise, aux fins du présent contrat et des documents connexes (y compris les certifications d'assurance), le Canada exige que l'entrepreneur en coentreprise s'identifie sous un seul nom. À la demande du Canada, un entrepreneur en coentreprise doit indiquer le nom de la coentreprise à l'autorité contractante.

(iv) Assurance contre les erreurs et les omissions

L'entrepreneur doit contracter et maintenir pendant toute la durée du contrat une assurance contre les erreurs et les omissions d'un montant équivalent à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE INFÉRIEURE à 1 M\$ par sinistre et suivant le total annuel, y compris les frais de défense.

S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations et que la durée du contrat dépasse la période d'assurance, en cas d'annulation ou de non-renouvellement de la police, un avenant relatif à la prolongation de la période du rapport sur les réclamations, pour une durée minimale de douze (12) mois, doit être fourni par l'entrepreneur.

Avenants contre les erreurs et les omissions

Les avenants qui suivent doivent être incorporés aux conditions de la couverture de l'assurance contre les erreurs et les omissions de l'entrepreneur :

(A) Avis d'annulation: L'assureur s'engage à donner à l'autorité contractante un avis écrit d'annulation de trente (30) jours.

7.15 Limitation de la responsabilité - gestion de l'information ou de technologie de l'information

(a) Cet article s'applique malgré toute autre disposition du contrat et remplace l'article des conditions générales intitulé « Responsabilité ». Dans cet article, chaque fois qu'il est fait mention de dommages causés par l'entrepreneur, cela renvoie également aux dommages causés par ses employés, ainsi que par ses sous-traitants, ses mandataires, ses représentants, ou leurs employés. Cet article s'applique, que la réclamation soit fondée contractuellement, sur un délit civil ou un autre motif de poursuite. L'entrepreneur n'est pas responsable envers le Canada en ce qui concerne le rendement ou l'inexécution du contrat, sauf dans les cas précisés dans cet article et dans tout autre article du contrat pré-établissant des dommages-intérêts. L'entrepreneur est uniquement responsable des dommages indirects, particuliers ou consécutifs, dans la mesure décrite dans cet article, même si l'entrepreneur a été avisé de la possibilité de ces dommages.

(b) Responsabilité de la première partie :

- (i) L'entrepreneur est entièrement responsable envers le Canada de tous les dommages, y compris les dommages indirects, particuliers et consécutifs, causés par l'exécution ou l'inexécution du contrat par l'entrepreneur et qui se rapportent à :
 - (A) toute violation des droits de propriété intellectuelle dans la mesure où l'entrepreneur viole l'article des conditions générales intitulé « Atteinte aux droits de propriété intellectuelle et redevances »;
 - (B) toute blessure physique, y compris la mort.
- (ii) L'entrepreneur est responsable de tous les dommages directs causés par l'exécution ou l'inexécution du contrat par l'entrepreneur qui touchent des biens personnels matériels ou des biens immobiliers qui sont la propriété du Canada, en sa possession, ou qui sont occupés par le Canada.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

(iii) Chaque partie est responsable de tous les dommages directs causés par son manquement à l'obligation de confidentialité en vertu du contrat. Chaque partie est aussi responsable de tous les dommages indirects, particuliers ou consécutifs relatifs à sa divulgation non autorisée des secrets industriels de l'autre partie (ou des secrets industriels d'un tiers fournis par une partie à une autre, en vertu du contrat) qui concernent la technologie de l'information.

- (iv) L'entrepreneur est responsable de tous les dommages directs qui se rapportent à une charge ou à une réclamation liée à toute portion des travaux pour lesquels le Canada a effectué un paiement. Cela ne s'applique pas aux charges ou réclamations relatives aux droits de propriété intellectuelle, lesquelles sont traitées à l'alinéa (i)(A) susmentionné.
- L'entrepreneur est aussi responsable envers le Canada de tous les autres dommages (v) directs qui ont été causés par l'exécution ou l'inexécution du contrat par l'entrepreneur et qui se rapportent à :
 - (A) tout manquement aux obligations en matière de garantie en vertu du contrat, jusqu'à concurrence du coût total payé par le Canada (y compris toute taxe applicable) pour les biens et les services touchés par le manquement;
 - tout autre dommage direct, y compris tous les coûts directs identifiables engagés (B) par le Canada pour faire appel à un autre entrepreneur pour effectuer les travaux lorsque le contrat est résilié en partie ou en totalité par le Canada pour manquement, jusqu'à concurrence d'un maximum global pour ce sous-alinéa (B) du montant le plus élevé entre 0.75 fois le coût total estimatif (le montant indiqué à la première page du contrat dans la case intitulée « Coût total estimatif » ou le montant indiqué sur chaque commande subséquente, bon de commande ou tout autre document utilisé pour commander des biens ou des services), ou 1,000,000,00\$.

En aucun cas, la responsabilité totale de l'entrepreneur aux termes de l'alinéa (v) ne dépassera le montant le plus élevé entre le coût total estimatif (comme défini plus haut) du contrat ou 1,000,000,00\$.

(vi) Si les dossiers ou les données du Canada sont endommagés à la suite d'une négligence ou d'un acte délibéré de l'entrepreneur, la seule responsabilité de l'entrepreneur consiste à rétablir à ses frais les dossiers et les données du Canada en utilisant la copie de sauvegarde la plus récente conservée par le Canada. Ce dernier doit s'assurer de sauvegarder adéquatement ses documents et données.

(c) Réclamations de tiers :

(i) Que la réclamation soit faite au Canada ou à l'entrepreneur, chaque partie convient qu'elle est responsable des dommages qu'elle cause à tout tiers relativement au contrat, tel que stipulé dans un accord de règlement ou ultimement déterminé par une cour compétente, si la cour détermine que les parties sont conjointement et solidairement responsables ou qu'une seule partie est uniquement et directement responsable envers le tiers. Le montant de la responsabilité sera celui précisé dans l'accord de règlement ou déterminé par la cour comme avant été la portion des dommages que la partie a causé au tiers. Aucun accord de règlement ne lie une partie, sauf si ses représentants autorisés l'ont approuvé par écrit.

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(ii) Si le Canada doit, en raison d'une responsabilité conjointe et solidaire, payer un tiers pour des dommages causés par l'entrepreneur, l'entrepreneur doit rembourser au Canada le montant ultimement déterminé par une cour compétente comme étant la portion de l'entrepreneur des dommages qu'il a lui-même causés au tiers. Toutefois, malgré l'alinéa (i), en ce qui concerne les dommages-intérêts spéciaux, indirects ou consécutifs subis par des tiers et couverts par le présent article, l'entrepreneur est uniquement responsable de rembourser au Canada sa portion des dommages que le Canada doit payer à un tiers sur ordre d'une cour, en raison d'une responsabilité conjointe et solidaire relativement à la violation des droits de propriété intellectuelle; de blessures physiques à un tiers, y compris la mort; des dommages touchant les biens personnels matériels ou immobiliers d'un tiers; toute charge ou tout réclamation sur toute portion des travaux; ou du manquement à l'obligation de confidentialité.

(iii) Les parties sont uniquement responsables l'une devant l'autre des dommages causés à des tiers dans la mesure décrite dans ce paragraphe (c).

7.16 Entrepreneur - coentreprise

- (a) L'entrepreneur déclare et certifie que le nom de la coentreprise est ______ et que cette dernière est constituée des membres suivants : [énumérer les membres de la coentreprise nommés dans la soumission de l'entrepreneur]
- (b) En ce qui a trait aux rapports entre les membres de cette coentreprise, chacun d'eux adopte les conventions, fait les déclarations et offre les garanties suivantes (le cas échéant) :
 - (i) _____ a été nommé comme « membre représentant » de la coentreprise et est pleinement habilité à intervenir à titre de mandataire de chacun des membres de cette coentreprise pour ce qui est de toutes les questions se rapportant au présent contrat;
 - (ii) en signifiant les avis et préavis au membre représentant, le Canada sera réputé les avoir signifiés également à tous les membres de cette coentreprise; et
 - (iii) toutes les sommes versées par le Canada au membre représentant en vertu du contrat seront réputées l'avoir été à tous les membres de la coentreprise.
- (c) Tous les membres de la coentreprise acceptent que le Canada puisse, à sa discrétion, résilier le contrat en cas de différend entre les membres lorsque, de l'avis du Canada, ce différend influe de quelque façon que ce soit sur l'exécution des travaux.
- (d) Tous les membres de la coentreprise sont conjointement et individuellement ou solidairement responsables de l'exécution de ce contrat.
- (e) L'entrepreneur reconnaît que toute modification dans la composition des membres de la coentreprise (c.-à-d. une modification du nombre de membres ou la substitution d'une autre entité légale à un membre existant) constitue une cession et est assujettie aux dispositions des conditions générales.
- (f) L'entrepreneur reconnaît que, le cas échéant, toutes les exigences contractuelles relatives aux marchandises contrôlées et à la sécurité s'appliquent à chaque membre de la coentreprise.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Le présent article sera supprimé si le soumissionnaire auquel on attribue le contrat n'est pas constitué en coentreprise. Si l'entrepreneur est une coentreprise, cet article sera complété à l'aide de l'information contenue dans sa soumission.

UII

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

7.17 Services professionnels - Général

- L'entrepreneur doit fournir, sur demande par le Canada et par l'entremise d'une autorisation de tâches, des services professionnels tels que spécifié dans ce contrat. Lorsqu'un individu spécifique est requis pour effectuer un travail, l'entrepreneur devra s'assurer que le travail sera effectué par cet individu spécifiquement identifié dans le contrat, et ce en dedans d'une période de 10 jours ouvrables à partir de la date d'attribution d'une autorisation de tâches. Lorsque cet individu n'est pas disponible pour effectuer le travail, le Canada pourrait décider de (i) exercer ses droits et recours en vertu du Contrat ou de la loi (incluant l'annulation du contrat pour défaut), ou (ii) exiger que l'entrepreneur fournisse un remplaçant pour cet individu spécifique selon les termes de la clause intitulée " Remplacement d'individus spécifiques" dans les conditions générales 2035. Cette obligation s'applique même si le Canada a apporté des modifications au matériel, au logiciel ou à tout autre aspect de l'environnement opérationnel du client. En ce qui a trait à toute catégorie de personnel donnée, tout remplaçant sera coté par le responsable technique et le pointage obtenu doit être égal ou supérieur à la note minimale requise pour la catégorie applicable.
- (b) Si la ressource effectuant les travaux dans le cadre du contrat doit être remplacée (d'une manière conforme aux exigences de la section sur les conditions générales intitulée Remplacement d'individus spécifiques), l'entrepreneur doit fournir un remplaçant dans un délai de dix (10) jours ouvrables après le départ de la ressource (ou, lorsque le Canada a demandé le remplacement, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables suivant l'avis du Canada en la matière).
- (c) Toutes les ressources fournies par l'entrepreneur doivent satisfaire les qualifications décrites dans le contrat (notamment celles relatives à l'expérience, aux titres professionnels, aux études et aux aptitudes linguistiques) et doivent avoir les compétences nécessaires pour offrir les services requis selon les échéances précisées dans le contrat. Le remplacement d'une ressource doit être approuvé par le Canada au préalable.
- (d) L'entrepreneur doit veiller à la surveillance de ses employés pour assurer un rendement satisfaisant et une progression des travaux conforme aux exigences du responsable technique. Le représentant de l'entrepreneur rencontrera régulièrement (tel qu'établi par le Canada) le chargé de projet ou le responsable technique pour discuter du rendement de ses employés et pour régler les problèmes rencontrés.
- (e) Si l'entrepreneur ne remplit pas ses obligations en vertu du présent article ou ne peut fournir les biens livrables décrits dans le contrat dans les délais prescrits, le Canada peut, indépendamment de toute autre mesure pouvant être prise par le Canada en vertu du contrat ou de la loi, informer l'entrepreneur de la nature de la défaillance et peut exiger que ce dernier fournisse au responsable technique, dans les dix (10) jours ouvrables, un plan écrit décrivant les mesures que l'entrepreneur entend prendre pour remédier au problème. L'entrepreneur doit préparer le plan et le mettre en œuvre à ses propres frais.

7.18 Préservation des supports électroniques

- (a) L'entrepreneur doit soumettre à la détection électronique, à l'aide d'un progiciel mis à jour à intervalles réguliers, l'ensemble des supports électroniques utilisés dans l'exécution des travaux pour les virus électroniques et les autres codes visant à causer des défectuosités, avant de s'en servir sur l'équipement du Canada. Il devra informer aussitôt le Canada si un support électronique utilisé dans le cadre des travaux renferme des virus informatiques ou d'autres codes visant à causer des défectuosités.
- (a) Si, pendant le transport entre l'établissement de l'entrepreneur et le point de livraison précisé ou pendant qu'ils se trouvaient sous la garde de ce dernier, des renseignements et/ou des documents électroniques sont endommagés ou perdus, l'entrepreneur devra les remplacer à ses frais.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

7.19 Déclarations et garanties

L'entrepreneur a fait des déclarations à propos de l'expérience et de l'expertise des ressources proposées dans sa soumission qui a donné suite à l'attribution du contrat. L'entrepreneur déclare et certifie que toutes ces attestations sont véridiques et reconnaît que le Canada s'est fondé sur ces attestations pour lui attribuer ce contrat. De plus, l'entrepreneur déclare et certifie qu'il a, et qu'il aura pendant la durée du contrat, ainsi que tout le personnel et les sous-traitants qui effectueront les travaux, les compétences, l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener à bien les travaux conformément aux tâches décrites dans ce contrat et qu'il a (ainsi que le personnel et les sous-traitants) déjà rendu de pareils services à d'autres clients.

7.20 Accès aux biens et aux installations du Canada

Les installations, le matériel, la documentation et le personnel du Canada ne sont pas automatiquement à la disposition de l'entrepreneur. Si l'entrepreneur doit y avoir accès, il doit le signaler au responsable technique. Sauf lorsque précisé dans le contrat, le Canada n'a aucune obligation envers l'entrepreneur de lui fournir l'accès. Si le Canada choisit, à sa discrétion, de mettre ses installations, son matériel, sa documentation et son personnel à la disposition de l'entrepreneur pour effectuer les travaux, le Canada peut exiger un rajustement de la base de paiement, et des exigences supplémentaires en matière de sécurité peuvent s'appliquer.

7.21 Mise en œuvre de services professionnels

Si des services professionnels similaires sont actuellement fournis par un autre fournisseur ou par le personnel du Canada, l'entrepreneur est tenu de s'assurer que la transition vers les services qu'il offre n'aura pas de répercussions sur les opérations du Canada et de ses utilisateurs, et qu'elle n'entraine pas une dégradation dans la rapidité ou la qualité du service. L'entrepreneur est tenu de former ses ressources pour la réalisation des travaux et le temps passé en formation ou pour se familiariser avec l'environnement du client ne peut être facturé au Canada. La transition sera terminée lorsque l'entrepreneur aura démontré, à la satisfaction du responsable technique, qu'il est en mesure de réaliser les travaux. La transition doit être terminée au plus tard 10 jours ouvrables après l'attribution du contrat. Tous les coûts liés à démontrer que l'entrepreneur est en mesure de fournir les services professionnels sont à la charge de ce dernier.

7.22 Responsabilités relatives au protocole d'identification

L'entrepreneur doit s'assurer que chacun de ses agents, représentants ou sous-traitants (appelés ci-après représentants de l'entrepreneur) respectent les exigences d'auto-identification suivantes :

- (a) Les représentants de l'entrepreneur qui assistent à une réunion du gouvernement du Canada à l'intérieur ou à l'extérieur de bureaux du Canada doivent indiquer si un particulier n'est pas un employé permanent de l'entrepreneur avant le début de la réunion pour s'assurer que chaque participant à la réunion est au courant de sa situation;
- (b) Pendant l'exécution de tout travail sur un site du gouvernement du Canada, chaque représentant de l'entrepreneur doit être clairement identifié comme tel, et ce en tout temps;
- (c) Si un représentant de l'entrepreneur doit utiliser le système de courriel du gouvernement du Canada dans le cadre de l'exécution des travaux, il doit clairement s'identifier comme étant un agent ou un sous-traitant de l'entrepreneur dans le bloc de signature de tous les messages électroniques qu'il enverra ainsi que dans la section « Propriété ». De plus, ce protocole d'identification doit être utilisé pour toute autre correspondance, communication et documentation.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

(d) Si le Canada détermine que l'entrepreneur a contrevenu à n'importe laquelle de ses obligations en vertu du présent article, l'entrepreneur doit, sur réception d'un avis écrit du Canada, présenter un plan d'action écrit décrivant les mesures qui seront prises pour éviter que le problème se produise de nouveau. L'entrepreneur aura cinq (5) jours ouvrables pour présenter le plan d'action au client et à l'autorité contractante, et vingt (20) jours ouvrables pour corriger la source du problème.

(e) En plus de tous ses autres droits en vertu du contrat, le Canada peut résilier le contrat pour défaut si l'entrepreneur ne respecte pas les mesures correctives décrites ci-dessus.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zmB8289-100575

ANNEXE A – G1 VOLET G1 – ARCHITECTURE ET INTÉGRATION

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. CONTEXTE

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- 1.2 À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes :
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI);
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- 1.3 CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services d'architecture et d'intégration.

3. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - b. s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de l'AT;
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

e. s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites dans l'EDT de l'AT;

- f. s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que précisées dans l'EDT de l'AT;
- g. assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner :
 - i. l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - ii. les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 Environnement matériel

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions ltranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

4.3 Environnement logiciel

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

ABAP

ASP 3.0

Visual Basic 6

HTML

PeriPro

VXML

Cold Fusion Perl

BASIS

• C, C+, C++, C-sharp

Javascript

Transact-SQL

CSS

SQL

COBOL

e-Script

Siebel CRM

SAP

SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

MCP

 Microsoft Windows Server 2000

 Microsoft Windows NT Server

Microsoft Windows 2008

Microsoft Windows 7

UNIX (Solaris/ HPUX)

OPENVMS

Microsoft Windows 2003

Microsoft Windows Vista

Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

Jaguar (eaServer)

Tomcat

Tuxedo

Biztalk

MSMQ

Oracle Portal (2008)

CITRIX

MQ Series

Adobe

SSA-Name-III

JAWS

MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

Oracle

MS SQL Server

MS Access

Sybase

• IRIS

DMSII

5. CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS

5.1 A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveaux 2 et 3 (de base)

- a. élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications;
- b. relever les politiques et les exigences qui excluent une solution en particulier;
- c. analyser et évaluer différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No - Nº du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

- d. veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques;
- surveiller les tendances de l'industrie afin de s'assurer que les solutions respectent les e. directives du gouvernement et de l'industrie en matière de technologie:
- f. analyser les exigences fonctionnelles afin de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels;
- g. évaluer les procédures et méthodes en vigueur, définir puis consigner le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et préparer un dictionnaire de données;
- h. définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes applicatifs, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux;
- i. définir les sources d'entrée et de sortie, y compris un plan détaillé pour la phase de conception technique;
- déterminer et consigner les normes particulières aux systèmes qui touchent la j. programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation;
- k. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.2 A.2 Analyste fonctionnel de progiciels de gestion intégrée (PGI), niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préparer et consigner les spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système liées au PGI;
- b. préparer et consigner les exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports;
- développer l'interface ou les possibilités d'interactions fonctionnelles, opérationnelles ou c. de système;
- d. recueillir et analyser de l'information en vue de définir les besoins fonctionnels d'un système ou d'un projet;
- établir des méthodes et des procédures relatives aux systèmes informatiques et aux e. sous-systèmes de systèmes de plus grande envergure;
- f. développer, mettre à l'essai et mettre en oeuvre des systèmes informatiques de petite envergure et des sous-systèmes de systèmes de plus grande envergure;
- produire la documentation pour les formulaires, manuels, programmes, fichiers de g. données et procédures;
- h. fournir à la direction les séances d'information pertinentes.

5.3 A.3 Programmeur-analyste de PGI, niveaux 2 et 3 (de base)

- déterminer les exigences détaillées de bas niveau pour des systèmes de PGI, puis a. programmer et développer ceux-ci;
- b. effectuer la mise à l'essai puis la mise en œuvre de systèmes;

Solicitation No N° de l'invitation
B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

c. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.4 A.4 Analyste de systèmes de PGI, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préparer la documentation relative aux exigences, à la faisabilité, aux coûts, à la conception et aux spécifications pour des systèmes de PGI;
- b. mettre en œuvre des systèmes de PGI en vue d'appuyer des projets, des ministères, des organisations ou des entreprises;
- c. convertir des exigences opérationnelles de PGI en conception et spécifications de systèmes;
- d. analyser et recommander des solutions;
- e. établir des spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes de PGI;
- f. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.5 A.5 Analyste technique de PGI, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. détenir une connaissance approfondie des capacités techniques qu'offrent les systèmes de PGI;
- b. définir ou aider à définir les exigences opérationnelles et fonctionnelles, la portée de projets, ainsi que les estimations de la durée et de l'effort à fournir;
- c. convertir des exigences fonctionnelles et opérationnelles en exigences techniques;
- d. développer ou gérer les aspects techniques de logiciels applicatifs, d'interfaces utilisateurs et de composantes de tierce partie;
- e. mener, soutenir ou gérer des essais unitaires et de système;
- f. établir les normes techniques pour le cadre technique;
- g. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.6 A.12 Architecte Web, niveaux 2 et 3

- a. définir les architectures qui seront utilisées dans les projets d'application Web;
- effectuer la modélisation de l'architecture en vue de s'assurer que la conception cadre bien avec le travail déjà effectué;
- c. choisir et recommander le langage de développement à utiliser dans un projet;
- d. évaluer l'incidence des nouvelles exigences sur les applications Web existantes;
- e. créer le code en se fondant sur les documents relatifs à la conception et aux exigences;
- f. créer le code permettant les opérations d'écriture et de lecture dans la base de données;
- g. effectuer un essai unitaire du code avant de le soumettre aux essais d'intégration;
- h. contrôler les besoins de modification de l'architecture à mesure que les projets avancent;
- préparer des plans de mise à l'essai;

Solicitation No. - N° de l'invitation $B8289\text{--}100575/A \label{eq:balance}$

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ 380zm \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- j. s'assurer que les fonctionnalités ont été mises en œuvre selon les spécifications;
- k. définir les hypothèses et les contraintes touchant l'architecture en ce qui concerne la structure physique et la collecte de données;
- I. préparer un plan afin de surveiller la stabilité de l'architecture après la mise en œuvre;
- m. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.7 I.8 Analyste du stockage, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- concevoir, développer, analyser et mettre en œuvre l'infrastructure/architecture de stockage de l'organisation afin de faire en sorte que les données soient de haute qualité et faciles à trouver;
- b. établir les procédures de planification de la capacité, de sauvegarde et de restauration pour le stockage des données;
- établir ou aider à établir les plans de récupération des données après sinistre pour le maintien de la capacité de stockage;
- élaborer et mettre en œuvre les politiques et les procédures pertinentes, puis superviser leur application afin de faire en sorte qu'une capacité de stockage uniforme soit disponible en tout temps, sans interruption;
- e. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.8 I.10 Architecte technique, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications;
- relever les politiques et les exigences qui excluent une solution en particulier;
- c. analyser et évaluer différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels;
- d. veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques;
- e. évaluer la capacité du matériel et des logiciels à répondre à des exigences particulières et, en déterminant les surcharges éventuelles et réelles, recommander des modifications au matériel en vue d'améliorer le rendement du système;
- f. examiner les exigences relatives aux données et aux systèmes de logiciels ainsi que les besoins en matière de communication et de réaction, et déterminer les systèmes d'exploitation et les langages requis pour les satisfaire;
- g. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.9 I.11 Architecte de la technologie, niveau 2 (de base)

- élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications;
- b. relever les politiques et les exigences qui excluent une solution en particulier;

Solicitation No N° de l'invitation
B8289-100575/A

Client Ref. No. - Nº de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

c. analyser et évaluer différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels;

- d. veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques;
- e. surveiller les tendances de l'industrie afin de s'assurer que les solutions respectent les directives du gouvernement et de l'industrie en matière de technologie;
- f. fournir des renseignements, de l'orientation et du soutien en matière de technologies émergentes;
- g. analyser l'incidence des changements technologiques;
- h. offrir de l'aide aux équipes des applications et du soutien technique en ce qui concerne la bonne utilisation de l'infrastructure en place;
- examiner la conception des applications et des programmes ou de l'infrastructure technique afin de garantir le respect des normes et de recommander des améliorations du rendement;
- j. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.10 I.12 Spécialiste des infrastructures à clés publiques (ICP), niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- élaborer des procédures, des lignes directrices, des normes et des politiques relatives aux ICP;
- b. examiner les politiques, les normes, les lignes directrices et les procédures en vigueur quant aux ICP, et formuler des observations sur leur pertinence et leur efficacité;
- c. effectuer des vérifications de la conformité d'éléments touchant les ICP, y compris les opérations, les systèmes applicatifs et l'infrastructure;
- d. évaluer, du point de vue des ICP, les menaces et les risques que présentent pour la sécurité les communications, les systèmes applicatifs et les installations de TI;
- e. examiner les plans de sauvegarde et de reprise après sinistre du point de vue des ICP;
- f. mener des enquêtes sur les incidents relatifs aux ICP, signaler les causes ainsi que les faiblesses connexes et recommander des solutions pour les corriger;
- g. établir le cadre relatif aux ICP et mettre en œuvre l'ICP nécessaire à la protection des biens et au soutien des systèmes applicatifs;
- h. formuler des conseils sur les aspects des systèmes applicatifs en cours de développement qui concernent les ICP;
- i. préparer et offrir des programmes de formation et de sensibilisation au sujet des ICP;
- j. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.11 I.14 Spécialiste de la sécurité, niveau 2

- établir des politiques, des normes, des lignes directrices et des procédures en matière de sécurité des TI;
- b. examiner les politiques, les normes, les lignes directrices et les procédures de sécurité en vigueur, et formuler des observations sur leur pertinence et leur efficacité;

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ B8289-100575/A$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- c. effectuer des vérifications de la conformité de l'infrastructure, des systèmes applicatifs et des opérations de TI;
- d. évaluer les menaces et les risques que présentent pour la sécurité les communications, les systèmes applicatifs et les installations de TI;
- e. examiner les plans de sauvegarde et de reprise après sinistre;
- f. mener des enquêtes sur les incidents relatifs à la sécurité, signaler les causes ainsi que les faiblesses connexes et recommander des solutions pour les corriger;
- g. concevoir le cadre de sécurité et mettre en œuvre les composantes de sécurité de l'infrastructure de TI nécessaires à la protection des biens et au soutien des systèmes applicatifs;
- h. formuler des conseils sur les aspects des systèmes applicatifs en cours de développement qui concernent la sécurité;
- i. préparer et offrir des programmes de formation et de sensibilisation au sujet de la sécurité des TI;
- j. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.12 P.2 Architecte d'entreprise, niveaux 2 et 3 (de base)

- a. évaluer l'architecture opérationnelle de l'organisation, déterminer la mesure dans laquelle elle cadre avec les stratégies relatives aux opérations/TIC de l'organisation, évaluer son degré d'harmonisation avec le Programme d'architecture fédérée (PAF) et le Programme de facilitation de la transformation opérationnelle (PFTO) du DPI du Conseil du Trésor, et recommander des modifications à apporter à l'architecture opérationnelle/des TIC afin qu'elle soit plus conforme à ces facteurs externes;
- b. déterminer les exigences opérationnelles futures par rapport à l'architecture actuelle de l'organisation, analyser les écarts, établir les exigences relatives à l'architecture technologique et préparer des stratégies de migration;
- évaluer la faisabilité de la migration de la situation actuelle vers l'architecture opérationnelle et les technologies de base visées, cerner les risques liés à la migration vers l'architecture opérationnelle et les technologies visées, et formuler des recommandations au sujet de l'atténuation des risques;
- d. relever les tendances dans les opérations et la technologie qui créent des possibilités d'amélioration opérationnelle, fournir des conseils aux cadres supérieurs responsables des opérations et des TIC sur les tendances et les nouveautés en TIC ainsi que leurs répercussions sur les stratégies opérationnelles et l'architecture de TIC de l'organisation et du gouvernement, modéliser des scénarios de simulation, recommander les modifications appropriées à l'infrastructure de TIC et à l'architecture en place, et recommander des méthodologies, stratégies et solutions de rechange;
- e. produire un plan d'évolution de l'architecture, recommander un ordre de priorité pour les initiatives relatives à l'évolution de l'architecture, et préparer ou mettre en œuvre un plan d'évolution de l'architecture;
- f. gérer la préparation et la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'architecture;
- g. fournir un encadrement, du mentorat et de la formation à l'organisation pour l'exécution des tâches susmentionnées:
- fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

B8289-100575/A

t.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6. PRODUITS LIVRABLES

6.1 Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - a. la liste des AT publiées avec la valeur financière;
 - b. le montant total dépensé;
 - c. le solde résiduel.

8 EXIGENCE LINGUISTIQUE

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. HEURES DE TRAVAIL

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A - G1

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – G1 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.
O2	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'élaboration d'architectures, de stratégies et de cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'évaluation des procédures et des méthodes en vigueur, de la définition et de la consignation du contenu, de la structure et des sous-systèmes applicatifs des bases de données, et de la préparation d'un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de la détermination et de la consignation des normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

		EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)		40		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.	
02	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.	

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer les procédures et les méthodes en vigueur, à définir et à consigner le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et à préparer un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer et à consigner les normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
N	Maximum de 40 points (la note d	le passage est de 70 % =	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zm

OOZIII

Client Ref. No. - N° de réf. du client

380zmR8289-1005

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.2 Analyste fonctionnel de PGI, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste fonctionnel de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'analyste fonctionnel de PGI dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

EXIGENCES COTÉES

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la préparation et de la consignation d'exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la collecte et de l'analyse d'information en vue de définir les besoins fonctionnels d'un système ou d'un projet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience du développement, de la mise à l'essai et de la mise en œuvre de systèmes informatiques de petite envergure et de sous-systèmes de systèmes de plus grande envergure.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
N	Maximum de 40 points (la note d	e passage est de 70 % =	= 28 points)	40

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

A.2 Analyste fonctionnel de PGI, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme analyste fonctionnel de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'analyste fonctionnel de PGI dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.		

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à préparer et à consigner les exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à recueillir et à analyser de l'information en vue de définir les besoins fonctionnels d'un système ou d'un projet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la direction des efforts visant à développer, à mettre à l'essai et à mettre en œuvre des systèmes informatiques de petite envergure et des sous-systèmes de systèmes de plus grande envergure.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
N	laximum de 40 points (la note d	e passage est de 70 % =	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.3 Programmeur-analyste de PGI, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que programmeur-analyste de PGI dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C2	Expérience de la détermination d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la mise à l'essai et de la mise en œuvre de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
N	laximum de 40 points (la note d	e passage est de 70 % =	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.3 Programmeur-analyste de PGI, niveau 3 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 1) ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant que programmeur-analyste de PGI dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer les exigences détaillées de bas niveau pour des systèmes de PGI, puis à programmer et à développer ceux-ci.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à convertir des exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
EC3	Expérience de la direction des efforts visant à mettre à l'essai et à mettre en œuvre des systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
EC4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III) et de BMC Remedy.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
N	laximum de 40 points (la note d	e passage est de 70 % =	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)		

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

A.4 Analyste de systèmes de PGI, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste de systèmes de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'analyste de systèmes de PGI dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la préparation de la documentation relative aux exigences, à la faisabilité, aux coûts, à la conception et aux spécifications pour des systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conversion des exigences opérationnelles de PGI en conception et spécifications de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de l'établissement de spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
N	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)		40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

00011 /1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

A.5 Analyste technique de PGI, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste technique de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.
O2	Expérience en tant qu'analyste technique de PGI dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la définition d'exigences opérationnelles et fonctionnelles, de la portée de projets ainsi que d'estimations de la durée et de l'effort à fournir.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conversion d'exigences fonctionnelles et opérationnelles en exigences techniques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience du développement et de la gestion des aspects techniques de logiciels applicatifs, d'interfaces utilisateurs et de composantes de tierce partie.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.12 Architecte Web, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte Web travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'architecte Web dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la définition des architectures qui seront utilisées dans les projets d'application Web.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la modélisation de l'architecture en vue de s'assurer que la conception cadre bien avec le travail déjà effectué.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience du codage, de la mise à l'essai et de la mise en œuvre d'applications Web.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies Web (p. ex., HTML, XML, script CGI, HTTP, PHP, MIME).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.12 Architecte Web, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme architecte Web travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	O2 Expérience en tant qu'architecte Web dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à définir les architectures qui seront utilisées dans les projets d'application Web.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à modéliser l'architecture en vue de s'assurer que la conception cadre bien avec le travail déjà effectué.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la direction des efforts visant à coder, à mettre à l'essai et à mettre en œuvre des applications Web.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies Web (p. ex., HTML, XML, script CGI, HTTP, PHP, MIME).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
I	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.8 Analyste du stockage, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste du stockage travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	O2 Expérience en tant qu'analyse du stockage dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la conception, du développement, de l'analyse et de la mise en œuvre de l'infrastructure/architecture de stockage d'une organisation afin de faire en sorte que les données soient de haute qualité et faciles à trouver.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'établissement des procédures de planification de la capacité, de sauvegarde et de restauration pour le stockage des données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de l'établissement de plans de récupération des données après sinistre pour le maintien de la capacité de stockage.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.10 Architecte technique, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte technique travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'architecte technique dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'élaboration des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'évaluation de la capacité du matériel et des logiciels à répondre à des exigences particulières et, par la détermination des surcharges éventuelles et réelles, de la recommandation de modifications au matériel en vue d'améliorer le rendement du système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de l'examen des exigences relatives aux données et aux systèmes de logiciels ainsi que des besoins en matière de communication et de réaction, et de la détermination des systèmes d'exploitation et des langages requis pour les satisfaire.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points) 40			40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.11 Architecte de la technologie, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
()	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte de la technologie travaillant dans un environnement de GI/TI.
1 ()/	Expérience en tant qu'architecte de la technologie dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'élaboration des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'évaluation de la capacité du matériel et des logiciels à répondre à des exigences particulières, de la détermination des surcharges éventuelles, et de l'amélioration du rendement des systèmes par des modifications au matériel.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de l'évaluation de différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

I.12 Spécialiste des ICP, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste des ICP travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	O2 Expérience en tant que spécialiste des ICP dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'examen des politiques, des normes, des lignes directrices et des procédures en vigueur quant aux ICP, et de formulation d'observations sur leur pertinence et leur efficacité.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'évaluation, du point de vue des ICP, des menaces et des risques que présentent pour la sécurité les communications, les systèmes applicatifs et les installations de TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de l'établissement du cadre relatif aux ICP et de la mise en œuvre de l'ICP nécessaire à la protection des biens et au soutien des systèmes applicatifs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la préparation et de la prestation de programmes de formation et de sensibilisation au sujet des ICP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

I.12 Spécialiste des ICP, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme spécialiste des ICP travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que spécialiste des ICP dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à examiner les politiques, les normes, les lignes directrices et les procédures en vigueur quant aux ICP, et à formuler des observations sur leur pertinence et leur efficacité.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer, du point de vue des ICP, les menaces et les risques que présentent pour la sécurité les communications, les systèmes applicatifs et les installations de TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la direction des efforts visant à établir le cadre relatif aux ICP et à mettre en œuvre l'ICP nécessaire à la protection des biens et au soutien des systèmes applicatifs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la direction des efforts visant à préparer et à offrir des programmes de formation et de sensibilisation au sujet des ICP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % =	= 28 points)	40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.14 Spécialiste de la sécurité, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste de la sécurité travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant que spécialiste de la sécurité dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'établissement de politiques, de normes, de lignes directrices et de procédures en matière de sécurité des TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conception d'un cadre de sécurité et de la mise en œuvre des composantes de sécurité de l'infrastructure de TI nécessaires à la protection des biens et au soutien des systèmes applicatifs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la vérification de la conformité, de l'évaluation des menaces et des risques, et de l'exécution d'enquêtes sur les incidents relatifs à la sécurité.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la préparation et de la prestation de programmes de sensibilisation et de formation au sujet de la sécurité des TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

P.2 Architecte d'entreprise, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte d'entreprise travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'architecte d'entreprise dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES							
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote			
C1	Expérience de l'évaluation des architectures opérationnelles ou techniques d'une organisation afin de déterminer la mesure dans laquelle elles cadrent avec les stratégies opérationnelles et de GI/TI de l'organisation, et sont conformes aux pratiques exemplaires et aux lignes directrices de l'industrie et du gouvernement du Canada.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de la détermination des exigences opérationnelles et technologiques futures par rapport à l'architecture actuelle de l'organisation, de l'analyse des écarts et de la préparation de stratégies de migration.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
СЗ	Expérience de l'évaluation de la faisabilité de la migration de la situation actuelle vers l'architecture opérationnelle et les technologies de base visées, et de la détermination des risques liés à la migration vers l'architecture opérationnelle et les technologies visées.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C4	Expérience de la production et de la mise en œuvre d'un plan d'évolution de l'architecture.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				40			

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

P.2 Architecte d'entreprise, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 12 ans d'expérience comme architecte d'entreprise travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Expérience en tant qu'architecte d'entreprise dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.			

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C1	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer les architectures opérationnelles ou techniques d'une organisation afin de déterminer la mesure dans laquelle elles cadrent avec les stratégies opérationnelles et de GI/TI de l'organisation, et sont conformes aux pratiques exemplaires et aux lignes directrices de l'industrie et du gouvernement du Canada.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer les exigences opérationnelles et technologiques futures par rapport à l'architecture actuelle de l'organisation, à analyser les écarts et à préparer des stratégies de migration.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
СЗ	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer la faisabilité de la migration de la situation actuelle vers l'architecture opérationnelle et les technologies de base visées, et à cerner les risques liés à la migration vers l'architecture opérationnelle et les technologies visées.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de la production et de la mise en œuvre d'un plan d'évolution de l'architecture.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				40		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - G2 VOLET G2 : DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. **CONTEXTE**

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citovenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- 1.2 À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes:
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI):
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière 1.3 de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services de développement d'applications.

EXIGENCES GÉNÉRALES 3.

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une a. autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - b. s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de C. ľAT:
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

- e. s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites dans l'EDT de l'AT;
- f. s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que précisées dans l'EDT de l'AT;
- g. assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner :
 - i. l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - ii. les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 Environnement matériel

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions ltranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

4.3 Environnement logiciel

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

ABAP

ASP 3.0

Visual Basic 6

HTML

PeriPro

VXML

Cold Fusion Perl

BASIS

• C, C+, C++, C-sharp

Javascript

Transact-SQL

• CSS

SQL

COBOL

e-Script

Siebel CRM

SAP

SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

MCP

 Microsoft Windows Server 2000

 Microsoft Windows NT Server

Microsoft Windows 2008

Microsoft Windows 7

UNIX (Solaris/ HPUX)

OPENVMS

Microsoft Windows 2003

Microsoft Windows Vista

Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

Jaguar (eaServer)

Tomcat

Tuxedo

Biztalk

MSMQ

Oracle Portal (2008)

CITRIX

MQ Series

Sybase

Adobe

SSA-Name-III

JAWS

MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

Oracle

MS SQL Server

IRIS

MS Access

DMSII

5. CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS

5.1 A.6 Programmeur/développeur de logiciels, niveaux 2 et 3 (de base)

- a. préparer des plans schématiques pour la résolution de problèmes opérationnels, scientifiques et techniques à l'aide de systèmes informatiques complexes et de grande envergure;
- analyser les problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à destination et en provenance des unités de stockage, la variété des éléments à traiter, l'importance du tri et la présentation des résultats finaux imprimés;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No - Nº du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client B8289-100575 380zmB8289-100575

choisir et intégrer les logiciels disponibles; C.

- d. créer le code en se basant sur les documents relatifs à la conception et aux exigences;
- créer le code permettant les opérations d'écriture et de lecture dans la base de données; e.
- f. convertir des organigrammes détaillés en instructions machine et conférer avec le personnel technique au cours de la planification des programmes:
- vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des programmes en préparant des échantillons de g. données puis en les soumettant à des essais d'acceptation du système effectués par le personnel d'exploitation;
- h. corriger les erreurs de programmation en révisant les instructions ou en modifiant la séquence des opérations;
- i. mettre à l'essai les instructions et rassembler spécifications, organigrammes, diagrammes, schémas de montage et instructions de programmation et d'exploitation, afin de produire la documentation sur les applications, aux fins de modification ou de consultation ultérieure:
- fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents. į.

5.2 A.7 Programmeur-analyste, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. créer et modifier du code et des logiciels;
- créer et modifier des écrans et des rapports; b.
- recueillir et analyser des données afin de mener des études visant à déterminer la c. faisabilité technique et la rentabilité des systèmes informatiques proposés ainsi qu'à élaborer les spécifications fonctionnelles et de conception de système:
- d. concevoir des méthodes et des procédures applicables à des systèmes informatiques de petite envergure et à des sous-systèmes de systèmes de plus grande envergure;
- développer, mettre à l'essai et mettre en œuvre des systèmes informatiques de petite e. envergure et des sous-systèmes de systèmes de plus grande envergure;
- f. produire des formulaires, des manuels, des programmes, des fichiers de données et des procédures pour des systèmes ou des applications;
- fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents. g.

5.3 A.8 Analyste de systèmes, niveaux 2 et 3 (de base)

- préparer la documentation relative aux exigences, à la faisabilité, aux coûts, à la a. conception et aux spécifications des systèmes;
- b. mettre en œuvre des systèmes en vue d'appuyer des projets, des ministères, des organisations ou des entreprises;
- convertir des exigences opérationnelles en conception et spécifications de systèmes; c.
- d. analyser et recommander des solutions;
- établir des spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la e. mise en œuvre de systèmes;
- f. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

Solicitation No. - N° de l'invitation

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

5.4 A.11 Testeur, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. planifier et coordonner les essais;
- superviser les essais suivant le plan d'essai;
- c. gérer et surveiller les plans d'essai pour tous les niveaux d'essai;
- d. gérer les révisions structurées et les examens relatifs aux essais et à l'état de préparation en prévision de la mise en œuvre;
- e. rendre compte de l'état d'avancement;
- f. préparer des scénarios et des scripts d'essai;
- g. se charger des essais automatisés;
- h. établir et tenir des bibliothèques de code source et objet pour un environnement doté de plusieurs plateformes et systèmes d'exploitation;
- établir les procédures pour les essais unitaires, d'intégration et de régression des logiciels, en mettant l'accent sur l'automatisation de ces procédures;
- j. établir et utiliser des procédures d'essai d'« interopérabilité » en vue de veiller à ce que la coexistence des divers éléments logiciels et l'interaction entre ces derniers, qu'on propose de distribuer dans l'infrastructure commune, soient conformes aux normes ministérielles pertinentes (p. ex., en matière de rendement, de compatibilité, etc.) et n'aient aucune incidence nuisible imprévue sur cette infrastructure;
- k. établir une capacité de vérification et de validation qui endosse la conformité en matière de fonctionnement et de rendement;
- I. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.5 A.13 Concepteur Web, niveau 2

- a. définir les architectures qui seront utilisées dans les projets d'application Web;
- créer et mettre en application des conceptions qui favorisent l'utilisation maximale des objets existants;
- c. effectuer la modélisation de l'architecture en vue de s'assurer que la conception cadre bien avec le travail déjà effectué;
- d. choisir le langage de développement à utiliser dans les projets;
- e. évaluer l'incidence des nouvelles exigences sur les applications Web existantes;
- f. créer le code en se fondant sur les documents relatifs à la conception et aux exigences;
- g. créer le code permettant les opérations d'écriture et de lecture dans la base de données;
- h. effectuer un essai unitaire du code avant de le soumettre aux essais d'intégration;
- contrôler les besoins de modification de la conception à mesure que les projets avancent;
- j. préparer des plans de mise à l'essai du système;
- k. s'assurer que les fonctionnalités ont été mises en œuvre selon les spécifications;

Solicitation No N° de l'invitation
B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No - Nº du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

 définir les hypothèses et les contraintes touchant l'architecture en ce qui concerne la structure physique et la collecte de données;

- m. préparer un plan afin de surveiller la stabilité de la conception après la mise en œuvre;
- n. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.6 A.14 Développeur Web, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préparer des plans schématiques pour la prestation de services dans Internet;
- b. analyser les problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à transférer dans Internet;
- c. choisir les meilleurs outils de développement Web offerts et s'en servir pour établir un lien entre le client dans Internet et les bases de données et programmes « dorsaux » de diffusion de l'information du Ministère;
- d. concevoir des pages Web très conviviales en fonction des besoins;
- vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des programmes en préparant des échantillons de données puis en les soumettant à des essais d'acceptation du système effectués par le personnel d'exploitation;
- f. corriger les erreurs de programmation en révisant les instructions ou en modifiant la séquence des opérations;
- g. mettre à l'essai les instructions et rassembler spécifications, organigrammes, diagrammes, schémas de montage et instructions de programmation et d'exploitation, afin de produire la documentation sur les applications, aux fins de modification ou de consultation ultérieure;
- h. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.7 A.15 Graphiste de pages Web, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. créer des pages Web, y compris la conception graphique;
- créer et mettre en œuvre des essais de convivialité, analyser les résultats et modifier la conception en conséquence;
- c. établir des organigrammes (cartes du cheminement dans le site Web) illustrant la navigation et le contenu:
- d. réaliser des dessins au trait ou des schémas fonctionnels illustrant la priorité de l'information, les liens, la navigation et l'espace nécessaire;
- e. préparer des schémas de contenu montrant les interactions entre les pages;
- f. concevoir des prototypes interactifs montrant la forme et la fonctionnalité de base aux fins tant des essais de convivialité que des présentations;
- g. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.8 A.16 Expert-conseil en contenu multimédia sur le Web, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

a. créer des pages Web, y compris la conception multimédia;

Solicitation No N° de l'invitation
B8289-100575/A
Client Ref. No N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

b. créer et mettre en œuvre des essais de convivialité, analyser les résultats et modifier la conception en conséquence;

- c. établir des organigrammes (cartes du cheminement dans le site Web) illustrant la navigation et le contenu de base;
- d. réaliser des dessins au trait ou des schémas fonctionnels illustrant la priorité de l'information, les liens, la navigation et l'espace nécessaire;
- e. préparer des schémas de contenu montrant les interactions entre les pages Web;
- f. concevoir des prototypes interactifs montrant la forme et la fonctionnalité de base aux fins tant des essais de convivialité que des présentations;
- g. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.9 I.1 Spécialiste de la conversion de données, niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. superviser toutes les opérations du processus de conversion;
- établir les correspondances et les interfaces, simuler les opérations de conversion, apporter les améliorations requises, effectuer la conversion et vérifier l'exactitude et l'intégralité des données converties;
- établir des rapports professionnels et étroits avec tous les clients, interagir efficacement avec les membres du personnel client à tous les échelons et fournir du soutien en matière de conversion;
- d. analyser et coordonner les opérations de conversion des fichiers de données;
- e. importer des fichiers en provenance de plateformes hétérogènes:
- f. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.10 I.4 Modlisateur de bases de donnes/en GI, niveau2 (de base)

- a. concevoir, préparer et tenir des modèles de données logiques;
- analyser les changements proposés aux bases de données en fonction des modèles de données physiques et logiques;
- c. fournir aux membres de l'équipe une expertise technique dans l'utilisation et l'optimisation des techniques de modélisation des données;
- d. offrir aux membres de l'équipe de l'aide, de l'orientation et des directives techniques au sujet de l'analyse et de la modélisation des données;
- e. aider l'équipe de projet et les utilisateurs opérationnels pour ce qui touche les problèmes de données et les concepts d'analyse de données;
- f. participer à l'élaboration de procédures et de politiques relatives aux métadonnées et à la modélisation de données;
- g. participer à l'analyse et à la conception de données lorsque les exigences sont mises à jour ou que de nouvelles exigences sont formulées;
- h. apporter les modifications approuvées aux modèles de données physiques et logiques;
- i. respecter les normes d'appellation des données de CIC;

Solicitation No. - N° de l'invitation $B8289\text{--}100575/A \label{eq:balance}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

F" N NO 1 1 1

Buyer ID - Id de l'acheteur 380zm

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

j. respecter les architectures, les stratégies et les cadres de données ministériels, y compris les activités liées à l'entrepôt de données organisationnelles;

- k. analyser et évaluer différentes solutions d'architecture des données afin de régler les problèmes ou de combler les besoins opérationnels, solutions qui seront intégrées à l'architecture de données ministérielle;
- examiner les stratégies et orientations relatives à l'architecture, les exigences en termes de données et les besoins en informations opérationnelles du Ministère, et concevoir des structures de données qui y sont adaptées;
- m. formuler des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité de la modélisation;
- rendre la modélisation plus efficace en recommandant de meilleures méthodes d'exploitation des dépôts de métadonnées actuels;
- respecter les directives ministérielles relatives aux dépôts de métadonnées;
- p. formuler des suggestions pour le perfectionnement de l'architecture de données;
- q. participer au perfectionnement de l'architecture de données;
- r. participer aux activités des groupes de travail interministériels touchant aux données;
- s. structurer des plans et des calendriers de travail, surveiller leur exécution et en faire rapport;
- t. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.11 B.1 Analyste opérationnel, niveaux 2 et 3 (de base)

- a. préparer et consigner des énoncés d'exigences concernant les différentes solutions envisagées;
- b. effectuer des analyses opérationnelles d'exigences fonctionnelles en vue de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels;
- c. évaluer les procédures et méthodes en vigueur, définir puis consigner des éléments comme le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données;
- d. créer un dictionnaire de données;
- e. définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes applicatifs, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux;
- f. cerner les processus opérationnels qui pourraient faire l'objet d'une refonte, créer le prototype des solutions possibles, fournir de l'information sur les compromis, recommander un plan d'action et définir les modifications à apporter aux processus automatisés;
- g. définir les critères des essais d'acceptation avec le client;
- h. appuyer et utiliser la méthodologie choisie dans le Ministère;
- i. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - Nº du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.12 B.5 Expert-conseil en refonte des processus opérationnels, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. examiner la structure organisationnelle et les processus de travail existants;
- b. analyser les exigences fonctionnelles opérationnelles en vue de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels;
- c. cerner les processus qui pourraient faire l'objet d'une refonte, créer le prototype des solutions possibles, fournir de l'information sur les compromis, recommander un plan d'action et définir les modifications à apporter aux processus automatisés;
- d. fournir une expertise en ce qui concerne la détermination des nouvelles occasions et exigences pour l'application de solutions efficaces, et déterminer puis indiquer les coûts préliminaires des diverses possibilités;
- e. fournir une expertise sur la création et l'intégration, entre les processus, de modèles de processus et d'information, afin d'éliminer les redondances dans l'information et les processus;
- f. cerner et recommander de nouveaux processus ainsi que de nouvelles structures organisationnelles;
- g. fournir une expertise ou de l'aide quant à la mise en œuvre de nouveaux processus et de changements organisationnels;
- h. produire la documentation sur le déroulement du travail;
- i. concevoir des modèles de processus opérationnels et produire la documentation à leur égard;
- j. utiliser les outils logiciels de modélisation des opérations, du déroulement des travaux et de l'organisation;
- k. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.13 B.8 Expert-conseil en centres d'appels, niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- mettre sur pied des centres d'appels informatisés qui permettent aux agents de prestation des services de répondre efficacement aux demandes formulées par téléphone ou par voie électronique par les clients, ou fournir une expertise à ce sujet;
- b. créer des systèmes applicatifs de réponse vocale interactive (RVI) qui permettent aux appelants d'obtenir de l'information ou d'effectuer des transactions à l'aide du clavier numérique du téléphone, ou fournir une expertise à ce sujet;
- c. créer des systèmes applicatifs de gestion des demandes de service, ou fournir une expertise à ce sujet;
- d. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.14 B.14 Rédacteur technique, niveau 2

- a. rédiger du texte d'aide, des manuels d'utilisation, de la documentation technique, le contenu de pages Web, etc.;
- b. réviser les normes relatives à la documentation, et la documentation de projet existante;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No - Nº du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client B8289-100575 380zmB8289-100575

définir les exigences en matière de documentation et préparer des plans pour les C. combler;

- d. recueillir de l'information sur les caractéristiques et fonctions produites par les développeurs:
- déterminer qui sont les destinataires des documents et manuels requis puis préparer un e. énoncé des objectifs et de la portée de chacun de ces documents;
- f. créer une table des matières pour chaque document et manuel, et rédiger ou modifier le contenu exigé;
- vérifier l'exactitude de l'information recueillie en utilisant directement le matériel sur lequel g. portera la documentation;
- h. préparer les illustrations et schémas requis, ou coordonner leur préparation;
- i. concevoir la mise en page des documents et des manuels;
- į. utiliser des progiciels de traitement de texte, d'éditique et de graphisme afin de produire une copie finale prête à photographier;
- k. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.15 P.11 Spécialiste/analyste en assurance de la qualité, niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. diriger l'établissement des plans, des scripts et des données d'essai;
- h. participer aux examens de la conception fonctionnelle et technique, effectuer des essais fonctionnels, d'intégration et de système puis valider les résultats obtenus;
- se charger des essais automatisés; c.
- d. déceler et consigner les défaillances logicielles;
- résoudre ces défaillances en collaboration avec d'autres ressources du projet; e.
- f. réaliser les essais de régression des applications logicielles;
- fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents. g.

6. PRODUITS LIVRABLES

Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits 6.1 livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - a. la liste des AT publiées avec la valeur financière;
 - b. le montant total dépensé;
 - le solde résiduel. C

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

Client Ref. No. - N° de réf. du client B8289-100575 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

8 **EXIGENCE LINGUISTIQUE**

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. **HEURES DE TRAVAIL**

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A – G2

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – G2 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

A.6 Programmeur/développeur de logiciels, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme programmeur/développeur de logiciels pour des systèmes de GI/TI.
O2	Expérience en tant que programmeur/développeur de logiciels dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.
	EVICENCES COTÉES

	E	XIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la préparation de plans schématiques pour la résolution de problèmes opérationnels à l'aide de systèmes informatiques complexes et de grande envergure.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'analyse des problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à destination et en provenance des unités de stockage, la variété des éléments à traiter, l'importance du tri et la présentation des résultats finaux imprimés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la conception de programmes, d'organigrammes et de schémas détaillés indiquant les calculs mathématiques et la séquence des opérations machine nécessaires à la copie et au traitement des données ainsi qu'à l'impression des résultats.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

	E	EXIGENCES COTÉES		_
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C4	Expérience de la création de code à l'aide des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note d	le passage est de 70 % =	28 points)	40

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

A.6 Programmeur/développeur de logiciels, niveau 3 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 12 ans d'expérience comme programmeur/développeur de logiciels pour des systèmes de GI/TI.
02	Expérience en tant que programmeur/développeur de logiciels dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.

	EXIG	SENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à préparer des plans schématiques pour la résolution de problèmes opérationnels à l'aide de systèmes informatiques complexes et de grande envergure.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à analyser les problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à destination et en provenance des unités de stockage, la variété des éléments à traiter, l'importance du tri et la présentation des résultats finaux imprimés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la direction des efforts visant à concevoir des programmes, des organigrammes et des schémas détaillés indiquant les calculs mathématiques et la séquence des opérations machine nécessaires à la copie et au traitement des données ainsi qu'à l'impression des résultats.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la création de code à l'aide des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points) 40				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.7 Programmeur-analyste, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme programmeur-analyste pour des systèmes de GI/TI.
02	Expérience en tant que programmeur-analyste dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.
1	

		EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la création et de la modification de code et de logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la création et de la modification d'écrans et de rapports.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la production de formulaires, manuels, programmes, fichiers de données et procédures pour des systèmes ou des applications.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.8 Analyste de systèmes, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste de systèmes pour des systèmes de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'analyste de systèmes dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	ı	EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la mise en œuvre de systèmes de GI/TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conversion d'exigences fonctionnelles en conception et spécifications de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de l'établissement de spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.8 Analyste de systèmes, niveau 3 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 12 ans d'expérience comme analyste de systèmes pour des systèmes de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'analyste de systèmes dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de la direction des efforts visant à mettre en œuvre des systèmes de GI/TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à convertir des exigences fonctionnelles en conception et spécifications de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de la direction des efforts visant à établir des spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
1	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zm

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.11 Testeur, niveau 2

B8289-100575/A

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme testeur pour des systèmes de GI/TI.
02	Expérience en tant que testeur dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de l'établissement et de la gestion des procédures pour les essais unitaires, d'intégration et de régression de logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la gestion des révisions structurées et des examens relatifs aux essais et à l'état de préparation en prévision de la mise en œuvre.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de l'établissement et de l'utilisation de procédures d'essai d'" interopérabilité " en vue de veiller à ce que la coexistence des divers éléments logiciels et l'interaction entre ces derniers soient conformes aux normes pertinentes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.13 Concepteur Web, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme concepteur Web travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant que concepteur Web dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la création et de la mise en application de conceptions qui favorisent l'utilisation maximale des objets existants.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'évaluation de l'incidence des nouvelles exigences sur les applications Web existantes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la création de code et de plans d'essai.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies Web (p. ex., HTML, XML, script CGI, HTTP, PHP, MIME).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.14 Développeur Web, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme développeur Web travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant que développeur Web dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'analyse des problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à transférer dans Internet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la sélection des meilleurs outils de développement Web offerts et de leur utilisation afin d'établir un lien entre le client dans Internet et les bases de données et programmes " dorsaux " de diffusion de l'information de l'organisation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de la vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité des programmes en préparant des échantillons de données puis en les soumettant à des essais d'acceptation du système effectués par le personnel d'exploitation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies Web (p. ex., HTML, XML, script CGI, HTTP, PHP, MIME).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ĺ	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.15 Graphiste de pages Web, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme graphiste de pages Web travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant que graphiste de pages Web dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
	Expérience de la création et	De 1 à 3 ans		2
	de la mise en œuvre d'essais	Plus de 3 ans à 5 ans		4
_	de convivialité, de l'analyse	Plus de 5 ans à 7 ans		6
C1	des résultats et de la	Plus de 7 ans à 9 ans		8
	modification de la conception	Plus de 9 ans		10
	en conséquence.	i lad ad d allo		10
	Expérience de l'établissement	De 1 à 3 ans		2
	d'organigrammes (cartes du	Plus de 3 ans à 5 ans		4
C2	cheminement dans le site	Plus de 5 ans à 7 ans		6
	Web) illustrant la navigation et	Plus de 7 ans à 9 ans		8
	le contenu.	Plus de 9 ans		10
	Expérience de la préparation	De 1 à 3 ans		2
	de schémas de contenu	Plus de 3 ans à 5 ans		4
C3	montrant les interactions entre	Plus de 5 ans à 7 ans		6
	les pages.	Plus de 7 ans à 9 ans		8
		Plus de 9 ans		10
	Expérience de l'utilisation des	De 1 à 3 ans		2
	technologies Web (p. ex.,	Plus de 3 ans à 5 ans		4
C4	HTML, XML, script CGI,	Plus de 5 ans à 7 ans		6
	HTTP, PHP, MIME).	Plus de 7 ans à 9 ans		8
		Plus de 9 ans		10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.16 Expert-conseil en contenu multimédia sur le Web, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme expert-conseil en contenu multimédia sur le Web travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en contenu multimédia sur le Web dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	ı	EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la définition des exigences relatives à la conception de sites Web (p. ex., schémas de navigation, liens d'information, interactions entre les pages Web).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la création de pages Web, y compris de la conception multimédia.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la création et de la mise en œuvre d'essais de convivialité, de l'analyse des résultats et de la modification de la conception en conséquence.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies Web (p. ex., HTML, XML, script CGI, HTTP, PHP, MIME).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
N	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

I.1 Spécialiste de la conversion de données, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste de la conversion de données travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant que spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de l'établissement des correspondances et des interfaces, de la simulation des opérations de conversion, de l'application des améliorations requises, ainsi que de la réalisation de la conversion et de la vérification de l'exactitude et de l'intégralité des données converties.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'établissement de rapports professionnels et étroits avec tous les clients, de l'interaction efficace avec les membres du personnel client à tous les échelons et de la prestation de soutien en matière de conversion.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de l'analyse et de la coordination de la conversion de fichiers de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
ľ	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

I.1 Spécialiste de la conversion de données, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme spécialiste de la conversion de données travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à établir des correspondances et des interfaces, à simuler les opérations de conversion, à apporter les améliorations requises, ainsi qu'à effectuer la conversion et à vérifier l'exactitude et l'intégralité des données converties.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à établir des rapports professionnels et étroits avec tous les clients, à interagir efficacement avec les membres du personnel client à tous les échelons et à fournir du soutien en matière de conversion.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la direction des efforts visant à analyser et à coordonner la conversion de fichiers de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ľ	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.4 Modélisateur de bases de données/en GI, niveau 2 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme modélisateur de bases de données/en GI travaillant dans un environnement de GI/TI.	
Expérience en tant que modélisateur de bases de données/en GI dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de l'élaboration de procédures et de politiques relatives aux métadonnées et à la modélisation de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'analyse et de l'évaluation de différentes solutions d'architecture des données afin de régler les problèmes ou de combler les besoins opérationnels, solutions qui seront intégrées à l'architecture de données de l'organisation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la conception, de la préparation et de la tenue de modèles de données logiques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B.1 Analyste opérationnel, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste opérationnel travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'analyste opérationnel dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		
I			

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la définition et de la consignation d'exigences opérationnelles et des critères d'essais d'acceptation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'analyse des exigences fonctionnelles opérationnelles en vue de déterminer les échanges d'information, les procédures opérationnelles et les processus décisionnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de la définition des exigences quant à la refonte des processus opérationnels, de la détermination des exigences de modification des processus automatisés et de la consignation des interfaces des processus manuels aux processus automatisés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'organisation de séances d'information et de la production de rapports d'étape à l'intention de la direction.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B.1 Analyste opérationnel, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme analyste opérationnel travaillant dans un environnement de GI/TI.	
02	Expérience en tant qu'analyste opérationnel dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.	

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à définir et à consigner les exigences opérationnelles et les critères des essais d'acceptation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à analyser les exigences fonctionnelles opérationnelles en vue de déterminer les échanges d'information, les procédures opérationnelles et les processus décisionnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
СЗ	Expérience de la direction des efforts visant à définir les exigences quant à la refonte des processus opérationnels, à déterminer les exigences de modification des processus automatisés et à consigner les interfaces des processus manuels aux processus automatisés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'établissement des critères des essais d'acceptation avec le client.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.5 Expert-conseil en refonte des processus opérationnels, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience en tant qu'expert-conseil en refonte des processus opérationnels travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en refonte des processus opérationnels dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

Expérience de l'analyse des exigences fonctionnelles opérationnelles en vue de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8
Cypárianas da la			10
Expérience de la détermination des nouvelles occasions et exigences pour l'application de solutions efficaces, et de la détermination puis de la communication des coûts préliminaires des diverses possibilités.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Expérience de la création et de l'intégration, entre les processus, de modèles de processus et d'information afin d'éliminer les redondances dans l'information et les processus.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Expérience de la conception de modèles de processus opérationnels et de la production de la documentation à leur égard.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	l'application de solutions efficaces, et de la détermination puis de la communication des coûts préliminaires des diverses possibilités. Expérience de la création et de l'intégration, entre les processus, de modèles de processus et d'information afin d'éliminer les redondances dans l'information et les processus. Expérience de la conception de modèles de processus opérationnels et de la production de la documentation à leur égard.	l'application de solutions efficaces, et de la détermination puis de la communication des coûts préliminaires des diverses possibilités. Expérience de la création et de l'intégration, entre les processus, de modèles de processus et d'information afin d'éliminer les redondances dans l'information et les processus. Expérience de la conception de modèles de processus opérationnels et de la production de la documentation à leur égard. Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 3 ans a 5 ans Plus de 9 ans Plus de 9 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 9 ans Plus d	l'application de solutions efficaces, et de la détermination puis de la communication des coûts préliminaires des diverses possibilités. Expérience de la création et de l'intégration, entre les processus, de modèles de processus et d'information afin d'éliminer les redondances dans l'information et les processus. Expérience de la conception de modèles de processus opérationnels et de la production de la Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 9 ans De 1 à 3 ans Plus de 9 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 9 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 7 ans à 9 ans

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.8 Expert-conseil en centres d'appels, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme expert-conseil en centres d'appels travaillant dans un environnement de GI/TI.	
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en centres d'appels dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.	

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de la mise sur pied de centres d'appels informatisés qui permettent aux agents de prestation des services de répondre efficacement aux demandes formulées par téléphone ou par voie électronique par les clients, ou de la prestation d'une expertise à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la création de systèmes applicatifs de réponse vocale interactive (RVI) qui permettent aux appelants d'obtenir de l'information ou d'effectuer des transactions à l'aide du clavier numérique du téléphone, ou de la prestation d'une expertise à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la création de systèmes applicatifs de gestion des demandes de service, ou de la prestation d'une expertise à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'organisation de séances d'information pertinentes et de la production de rapports d'étape à l'intention de la direction.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.8 Expert-conseil en centres d'appels, niveau 3

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 12 ans d'expérience comme expert-conseil en centres d'appels travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en centres d'appels dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.			

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de la direction des efforts visant à mettre sur pied des centres d'appels informatisés qui permettent aux agents de prestation des services de répondre efficacement aux demandes formulées par téléphone ou par voie électronique par les clients, ou à fournir une expertise à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à créer des systèmes applicatifs de réponse vocale interactive (RVI) qui permettent aux appelants d'obtenir de l'information ou d'effectuer des transactions à l'aide du clavier numérique du téléphone, ou à fournir une expertise à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la direction des efforts visant à créer des systèmes applicatifs de gestion des demandes de service, ou à fournir une expertise à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'organisation de séances d'information pertinentes et de la production de rapports d'étape à l'intention de la direction.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
ı	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				

B8289-100575/A

tation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.14 Rédacteur technique, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
Au moins 7 ans d'expérience comme créateur de documentation technique travaillant dans un environnement de GI/TI.				
Expérience en tant que rédacteur technique dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.				

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de la définition des exigences en matière de documentation technique portant sur des systèmes de GI/TI et de la préparation de plans pour les combler.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la rédaction de la documentation technique pour des systèmes de GI/TI (p. ex., les exigences opérationnelles, les spécifications, le manuel d'utilisation, les textes d'aide, etc.).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la révision de la documentation technique et de l'évaluation de son exactitude.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la conception de la mise en page de documents et de manuels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

P.11 Spécialiste/analyste en assurance de la qualité, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
C)1	Au moins 7 ans d'expérience en tant que spécialiste/analyste en assurance de la qualité travaillant dans un environnement de GI/TI.		
С)2	Expérience de travail en tant que spécialiste/analyste en assurance de la qualité dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		
- 02		cadre d'au moins 2 projets distincts.		

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de l'établissement de plans, de scripts et de données d'essai pour un système de GI/TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la participation à des examens de la conception fonctionnelle et technique, de la réalisation d'essais fonctionnels, d'intégration et de système et de la vérification des résultats pour des systèmes de GI/TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la détection et de la consignation des défaillances logicielles, de la résolution de ces défaillances et de la réalisation d'essais de régression des applications logicielles.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la réalisation d'essais automatisés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
ľ	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575

380zmB8289-100575

P.11 Spécialiste/analyste en assurance de la qualité, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES				
	01	Au moins12 ans d'expérience en tant que spécialiste/analyste en assurance de la qualité travaillant dans un environnement de GI/TI.			
	02	Expérience de travail en tant que spécialiste/analyste en assurance de la qualité dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.			
<u> </u>		cadre d'au moins 3 projets distincts.			

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à établir les cadres de pratiques exemplaires et les principes d'assurance de la qualité pour des projets.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à définir les plans et procédures d'assurance de la qualité de projets.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la gestion d'un programme d'assurance de la qualité (p. ex., la mise en œuvre des plans, l'encadrement, la production de rapports d'étape, la tenue de la documentation).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la direction des efforts visant à réaliser des essais automatisés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
ı	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - G3 VOLET G3 : OPÉRATIONS

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. CONTEXTE

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes :
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI);
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- 1.3 CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services d'exploitation.

3. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - c. s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de l'AT;
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;
 - e. s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- f. s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que précisées dans l'EDT de l'AT;
- g. assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner :
 - i. l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 Environnement matériel

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions ltranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

4.3 **Environnement logiciel**

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

ABAP

ASP 3.0

Visual Basic 6

HTML

PeriPro

VXML

Cold Fusion Perl

BASIS

C, C+, C++, C-sharp

Javascript

Transact-SQL

CSS

SQL

COBOL

e-Script

Siebel CRM

SAP

SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

Microsoft Windows Server 2000

Microsoft Windows NT Server

Microsoft Windows 2008

Microsoft Windows 7

UNIX (Solaris/ HPUX)

OPENVMS

Microsoft Windows 2003

Microsoft Windows Vista

Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

Jaguar (eaServer)

Tomcat

Tuxedo

Biztalk

MSMQ

Oracle Portal (2008)

CITRIX

MQ Series

Adobe

SSA-Name-III

JAWS

MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

Oracle

MS SQL Server

MS Access

Sybase

IRIS

DMSII

5. **CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS**

5.1 I.2 Administrateur de bases de données, niveaux 2 et 3 (de base)

- a. définir les nouvelles structures de base de données;
- b. établir la stratégie de conversion des données;
- définir les spécifications pour la conversion de la base de données; C.
- d. personnaliser les routines de conversion de la base de données;
- finaliser la stratégie de conversion; e.

Solicitation No. - N° de l'invitation $B8289\text{--}100575/A \label{eq:balance}$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

f. produire une nouvelle base de données avec le client;

- g. travailler en étroite collaboration avec les utilisateurs au maintien et à la protection de la base de données;
- h. déterminer les exigences relatives à l'amélioration des bases de données existantes en cernant les besoins des utilisateurs en matière d'information ainsi que les exigences fonctionnelles et de rendement des systèmes;
- i. tenir des dictionnaires de données;
- j. concevoir et mettre en œuvre des procédures visant à assurer l'exactitude, l'opportunité et l'exhaustivité des données stockées dans la base de données;
- à titre de médiateur, résoudre les conflits entre les divers besoins de données des utilisateurs;
- élaborer et mettre en œuvre des procédures de sécurité pour la base de données, notamment pour la gestion des droits d'accès et des comptes des utilisateurs;
- m. conseiller les programmeurs, les analystes et les utilisateurs sur l'utilisation efficace des données;
- n. assurer le contrôle de la configuration de la base de données;
- o. exécuter ou coordonner les mises à jour de la conception de la base de données;
- p. surveiller et coordonner les modifications à la base de données, y compris la suppression des enregistrements, les changements apportés aux enregistrements actuels et les ajouts à la base de données;
- q. établir et coordonner les procédures de sauvegarde, de reprise après sinistre et de protection antivirus;
- r. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.2 I.6 Analyste de réseaux, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préparer les plans de mise en œuvre d'une technologie particulière;
- b. installer et surveiller certains aspects de la technologie;
- c. configurer et optimiser les installations techniques;
- d. dépanner les utilisateurs et répondre à leurs problèmes;
- e. tenir à jour les connaissances relatives à certaines technologies et à certains produits appuyant ces technologies;
- f. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.3 I.7 Analyste de plateforme, niveau 2

- a. préparer et consigner l'énoncé détaillé des exigences pour la plateforme proposée;
- b. analyser les exigences fonctionnelles afin de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No - No du dossier 380zmB8289-100575

évaluer les procédures et méthodes en vigueur, définir puis consigner le contenu, la C. structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et préparer un dictionnaire de données:

- d. définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux:
- e. définir les sources d'entrée et de sortie, y compris un plan détaillé pour la phase de conception technique, et obtenir l'approbation de l'autorité technique pour les systèmes proposés;
- f. concevoir et consigner en détail toutes les composantes et interfaces ainsi que tous les environnements d'exploitation des systèmes;
- concevoir des structures et des fichiers de données, des sous-systèmes et des modules, g. des programmes, des méthodes de surveillance de lot, en ligne et de production, ainsi que des systèmes et une stratégie d'essai;
- produire la documentation sur la conception du système ainsi que sur les concepts et h. installations connexes, présenter la conception détaillée de système à l'autorité technique et obtenir son approbation à son égard;
- i. produire des systèmes opérationnels, y compris tous les formulaires, manuels, programmes, fichiers de données ainsi que toutes les procédures connexes;
- fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents. j.

5.4 I.9 Administrateur de systèmes, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. installer, mettre à niveau, maintenir et surveiller des systèmes d'exploitation;
- installer, mettre à niveau, maintenir et surveiller du matériel et des logiciels; b.
- C. collaborer avec des analystes opérationnels, gestionnaires de projets, développeurs, clients et intervenants afin de maintenir et d'améliorer le rendement des logiciels;
- mettre en application des compétences de résolution de problèmes afin de diagnostiquer d. puis de régler les problèmes techniques;
- assurer la fiabilité et l'opportunité des procédures d'administration de système, comme e. les sauvegardes et la reprise après sinistre;
- f. analyser le rendement des systèmes et recommander des améliorations à ce sujet;
- fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents. g.

5.5 B.10 Spécialiste du dépannage, niveau 2

- effectuer diverses tâches de surveillance et d'analyse de problèmes réseau, surveiller les a. systèmes de gestion de réseaux et répondre adéquatement aux demandes et problèmes des utilisateurs:
- b. effectuer une analyse initiale des problèmes et diriger ceux-ci vers d'autres employés compétents, s'il y a lieu;

Solicitation No. - N° de l'invitation $B8289\text{--}100575/A \label{eq:balance}$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

 entretenir des liens avec les utilisateurs de réseaux et le personnel technique afin de communiquer l'état de résolution de problèmes aux utilisateurs, enregistrer les demandes d'aide puis en assurer le suivi;

- d. rédiger et distribuer les guides de procédures et les documents destinés au service de dépannage, ou participer à leur rédaction, mener des sondages périodiques sur la satisfaction des utilisateurs et surveiller les tendances relatives aux problèmes des utilisateurs, recommander des améliorations aux systèmes du réseau et produire des rapports en fonction de l'information recueillie dans les sondages auprès des utilisateurs ainsi que dans les études des tendances;
- e. préparer et diffuser aux utilisateurs de l'information sur le réseau, ou participer à cette diffusion, y compris de l'information sur les procédures de dépannage et les manuels du réseau;
- f. participer à l'élaboration d'un plan de formation complet portant sur les procédures de dépannage et aider à la formation du personnel qui assure la relève;
- g. participer à l'installation sur place des systèmes de réseau pour les utilisateurs;
- h. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.6 B.12 Spécialiste du soutien réseau, niveau 2 (de base)

- a. coordonner, pour un réseau local, l'installation, l'exploitation, et la maintenance du matériel et des logiciels ainsi que la résolution des problèmes connexes, le suivi du trafic, la planification de la capacité, les sauvegardes de système et la formation des utilisateurs;
- évaluer, mettre à l'essai et recommander du nouveau matériel et de nouveaux logiciels de transmission de données;
- maintenir un dialogue avec les fournisseurs et autres ressources informatiques afin de résoudre les problèmes liés aux logiciels et au matériel;
- d. informer les nouveaux utilisateurs des caractéristiques appropriées du matériel et des logiciels pour l'accès au réseau;
- e. exécuter ou coordonner l'installation du matériel de réseau, des logiciels aux fins d'utilisation avec les ordinateurs personnels et d'interaction entre l'ordinateur central et les ordinateurs personnels, et des mises à niveau du réseau selon les directives du fournisseur;
- f. configurer l'équipement avec l'aide du fournisseur ou d'autres ressources informatiques;
- g. rédiger et tenir à jour la documentation et les manuels portant sur les procédures, pour usage interne;
- h. tenir une bibliothèque d'ouvrages de référence incluant des manuels et des guides de l'utilisateur;
- tenir des registres et des journaux exacts des utilisateurs, des numéros de série de l'équipement, des appels de service, des contrats de maintenance, des garanties, des schémas de câblage et des problèmes et solutions portant sur le réseau;
- j. élaborer, mettre en œuvre et tester le plan de reprise du réseau après sinistre;
- k. résoudre tous les problèmes techniques internes ou de connectivité;
- I. aider à former les utilisateurs sur l'utilisation du réseau et des logiciels connexes.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

B8289-100575

380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.7 B.13 Spécialiste du soutien opérationnel, niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- assurer l'administration des systèmes et le soutien à l'exploitation des systèmes, y compris la configuration des droits d'accès et des profils des utilisateurs, des sauvegardes et des reprises ainsi que de l'exploitation courante des systèmes informatiques;
- b. effectuer les mises à niveau logicielles et appliquer les rustines;
- c. s'entretenir avec le client afin d'assurer l'application des modifications exigées;
- d. surveiller les tendances de la charge de travail informatique et apporter des modifications afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources informatiques;
- e. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

6. PRODUITS LIVRABLES

6.1 Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - a. la liste des AT publiées avec la valeur financière;
 - b. le montant total dépensé;
 - c. le solde résiduel.

8 EXIGENCE LINGUISTIQUE

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. HEURES DE TRAVAIL

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A – G3

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – G3 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

I.2 Administrateur de bases de données, niveau 2 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES			
01	Au moins 7 ans d'expérience comme administrateur de bases de données travaillant dans un environnement de GI/TI.		
O2	O2 Expérience en tant qu'administrateur de bases de données dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la définition des structures de base de données ainsi que des stratégies de conversion de données et des spécifications pour la conversion de bases de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conception et de la mise en œuvre de procédures visant à assurer l'exactitude, l'opportunité et l'exhaustivité des données stockées dans la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la surveillance et de la coordination des modifications apportées à la base de données, y compris la suppression des enregistrements, les changements aux enregistrements actuels et les ajouts à la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

I.2 Administrateur de bases de données, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme administrateur de bases de données travaillant dans un environnement de GI/TI.	
02	Expérience en tant qu'administrateur de bases de données dans le cadre d'au moins 3	

EVICENCES COTÉES					
EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de la direction des efforts visant à définir des structures de base de données ainsi que des stratégies de conversion de données et des spécifications pour la conversion de bases de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à concevoir et à mettre en œuvre des procédures pour assurer l'exactitude, l'opportunité et l'exhaustivité des données stockées dans la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
СЗ	Expérience de la direction des efforts visant à surveiller et à coordonner les modifications apportées à la base de données, y compris la suppression des enregistrements, les changements aux enregistrements actuels et les ajouts à la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
	Maximum de 40 points (la note d	do nassago est do 70 % -	- 29 points)	40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

I.6 Analyste de réseaux, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste de réseaux travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Expérience en tant qu'analyste de réseaux dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.			

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la préparation de plans de mise en œuvre pour des technologies particulières.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la configuration et de l'optimisation des installations techniques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience du dépannage et de la résolution des problèmes des utilisateurs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de réseau (p. ex., réseau local [LAN], réseau étendu [WAN], réseau métropolitain [MAN], réseau privé virtuel [VPN], réseau de stockage [SAN]).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.7 Analyste de plateforme, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste de plateforme travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	O2 Expérience en tant qu'analyste de plateforme dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.			

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de l'analyse des exigences fonctionnelles afin de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'évaluation des procédures et des méthodes en vigueur, de la définition et de la consignation du contenu, de la structure et des sous-systèmes applicatifs de bases de données, ainsi que de la préparation d'un dictionnaire des données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la conception de structures et de fichiers de données, de sous-systèmes et de modules, de programmes, de méthodes de surveillance de lot, en ligne et de production ainsi que de systèmes et d'une stratégie d'essai.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la production de systèmes opérationnels, y compris tous les formulaires, manuels, programmes, fichiers de données ainsi que toutes les procédures connexes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
I	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

I.9 Administrateur de systèmes, niveau 2 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 7 ans d'expérience comme administrateur de systèmes travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	C2 Expérience en tant qu'administrateur de systèmes dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.			

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de l'installation, de la mise à niveau, de la maintenance et de la surveillance du matériel et des logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la collaboration avec des analystes opérationnels, gestionnaires de projets, développeurs, clients et intervenants afin de maintenir et d'améliorer le rendement des logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de l'exécution des procédures d'administration de système (p. ex., la sauvegarde et la reprise après sinistre) et de l'analyse du rendement de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'analyse du rendement de systèmes et de la recommandation d'améliorations à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.10 Spécialiste du dépannage, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste du dépannage travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Expérience en tant que spécialiste du dépannage dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.			

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de la rédaction de procédures et de documents destinés au service de dépannage.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la surveillance de réseaux et du tri des rapports de problèmes acheminés par les utilisateurs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience du suivi de l'état des rapports de problèmes avec le personnel technique et les clients.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la participation à l'installation sur place de systèmes de réseau pour les utilisateurs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.12 Spécialiste du soutien réseau, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste du soutien réseau travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que spécialiste du soutien réseau dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXI	IGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la coordination, pour un réseau local, de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de matériel et de logiciels ainsi que de la résolution des problèmes connexes, du suivi du trafic, de la planification de la capacité, des sauvegardes de système et de la formation des utilisateurs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'installation de matériel de réseau, de logiciels aux fins d'utilisation avec les ordinateurs personnels et d'interaction entre l'ordinateur central et les ordinateurs personnels, et de mises à niveau du réseau selon les directives du fournisseur.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la configuration d'équipement avec l'aide du fournisseur ou d'autres ressources informatiques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la tenue de registres et de journaux exacts des utilisateurs, des numéros de série de l'équipement, des appels de service, des contrats de maintenance, des garanties, des schémas de câblage et des problèmes et solutions portant sur le réseau.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note de	passage est de 70 % = 2	8 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B.13 Spécialiste du soutien opérationnel, niveau 2

O1 Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste du se environnement de GI/TI.	soutien opérationnel travaillant dans un
O2 Expérience en tant que spécialiste du soutien opérati projets distincts.	ionnel dans le cadre d'au moins 2

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de l'administration de systèmes et de la prestation de soutien à l'exploitation des systèmes (p. ex., la configuration des droits d'accès et des profils des utilisateurs, des sauvegardes et des reprises).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'application de correctifs et de mises à niveau de logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la surveillance des tendances de la charge de travail informatique et de l'application de modifications afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources informatiques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience du dialogue avec le client afin d'assurer l'application des modifications exigées.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
I	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

B.13 Spécialiste du soutien opérationnel, niveau 3

O1 Au moins 12 ans d'expérience comme spécialiste du soutien opératio environnement de GI/TI.	nnel travaillant dans un
O2 Expérience en tant que spécialiste du soutien opérationnel dans le ca projets distincts.	dre d'au moins 3

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à administrer des systèmes et à fournir du soutien à l'exploitation de systèmes (p. ex., la configuration des droits d'accès et des profils des utilisateurs, des sauvegardes et des reprises).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à appliquer des correctifs et des mises à niveau de logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de la direction des efforts visant à surveiller les tendances de la charge de travail informatique et à appliquer des modifications afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources informatiques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la direction des efforts visant à dialoguer avec le client afin d'assurer l'application des modifications exigées.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - G4
VOLET G4 : GESTION DE PROJET

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. CONTEXTE

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes :
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI);
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- 1.3 CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services de gestion de projets.

3. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de l'AT:
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No - No du dossier 380zmB8289-100575

s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites e. dans l'EDT de l'AT;

- s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que f. précisées dans l'EDT de l'AT;
- assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner : g.
 - l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 **Environnement matériel**

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions Itranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.3 Environnement logiciel

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

ABAP

ASP 3.0

Visual Basic 6

HTML

PeriPro

VXML

Cold Fusion Perl

BASIS

• C, C+, C++, C-sharp

Javascript

Transact-SQL

CSS

SQL

COBOL

e-Script

Siebel CRM

SAP

SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

MCP

 Microsoft Windows Server 2000

 Microsoft Windows NT Server

Microsoft Windows 2008

Microsoft Windows 7

UNIX (Solaris/ HPUX)

OPENVMS

Microsoft Windows 2003

• Microsoft Windows Vista

Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

Jaguar (eaServer)

Tomcat

Tuxedo

Biztalk

MSMQ

Oracle Portal (2008)

• CITRIX

MQ Series

Adobe

SSA-Name-III

JAWS

MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

Oracle

MS SQL Server

MS Access

Sybase

IRIS

DMSII

5. CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS

5.1 B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2

- a. analyser, évaluer et établir les processus opérationnels (touchant les finances, le fonctionnement, les systèmes, etc.);
- b. cerner les possibilités d'amélioration et de simplification des processus opérationnels de l'organisation ou du projet;
- c. établir et évaluer les paramètres, mesures de rendement et facteurs essentiels à la réussite:

 $\label{eq:solicitation} \begin{aligned} & \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ & B8289\text{-}100575/A \end{aligned}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - ld de l'acheteur 380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

d. aider les autres intervenants à élaborer et à mettre en œuvre des processus et des programmes d'amélioration des opérations.

5.2 P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. analyser et définir les " facteurs essentiels à la réussite opérationnelle ";
- b. analyser et élaborer la conception des exigences architecturales, et élaborer les processus, la schématisation de ces derniers ainsi que la formation connexe;
- diriger d'autres employés fonctionnels dans l'établissement des stratégies et des processus opérationnels à l'appui des activités de transformation et de gestion du changement;
- d. participer à l'analyse des répercussions du changement et aux activités de gestion du changement;
- e. participer au réaménagement organisationnel (redéfinition des tâches, restructuration organisationnelle);
- f. coordonner la préparation de la formation et la concertation avec les autres intervenants;
- g. préparer des exposés, les présenter devant divers intervenants et animer les réunions et les discussions;
- h. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.3 P.4 Expert-conseil en développement organisationnel, niveau 2

- a. permettre, faciliter et gérer l'évolution des différentes structures organisationnelles ou ministérielles vers la structure ou les résultats désirés de l'organisation ou du Ministère;
- contribuer à l'évaluation des besoins organisationnels et à la planification stratégique afin d'assurer le développement du capital humain pour répondre aux objectifs et aux buts opérationnels;
- fournir des conseils ainsi que des services de soutien et de consultation aux cadres supérieurs, aux unités opérationnelles (sur demande) et aux cadres de première ligne en vue de réaliser les initiatives et d'atteindre les buts stratégiques;
- faire de la recherche au sujet de programmes de perfectionnement des employés, y compris pour le développement du leadership et d'autres capacités de gestion, puis concevoir, mettre en œuvre et maintenir de tels programmes;
- e. développer et mettre en œuvre des processus pour mesurer l'efficacité des efforts de perfectionnement et d'apprentissage afin de veiller à ce que les améliorations de rendement soient axées sur des résultats mesurables et réalisables;
- f. agir à titre d'expert en collaborant avec les cadres supérieurs des RH et des unités opérationnelles afin de faire en sorte que des normes et des paramètres de mesure clairs soient liés à l'examen des compétences et aux plans de perfectionnement des employés;
- g. établir des partenariats stratégiques avec d'autres gestionnaires de projets internes en vue du recensement des initiatives de gestion du changement et de la tenue de consultations à leur sujet, à l'appui des projets stratégiques nécessitant un changement de culture organisationnelle;

 $\label{eq:solicitation} \begin{aligned} & \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ & B8289\text{-}100575/A \end{aligned}$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- h. aborder en amont les problèmes de développement organisationnel et y répondre en réunissant les principaux intervenants afin d'évaluer les causes profondes et les lacunes dans le rendement puis de recommander les interventions appropriées;
- i. mettre en pratique des processus et des procédures d'amélioration continue et éliminer les activités sans valeur ajoutée;
- j. animer au besoin des groupes de discussion ou des séances d'amélioration des processus;
- mettre en œuvre et gérer la formation dans l'organisation afin d'assurer la tenue d'activités rentables de perfectionnement des employés qui appuient les initiatives stratégiques de l'organisation;
- I. gérer et faciliter sur demande les initiatives et projets de l'organisation.

5.4 P.5 Directeur de projet, niveau 2

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. définir et consigner les objectifs du projet puis établir les exigences financières;
- rencontrer les autres directeurs organisationnels afin de s'assurer que tous les intervenants de l'organisation (internes et externes) se sont engagés envers le projet et les buts organisationnels, et contribuent à leur avancement;
- c. résoudre les problèmes liés aux projets;
- d. préparer des plans, des graphiques, des tableaux et des diagrammes en vue d'aider à analyser ou à isoler les problèmes, et travailler avec une variété d'outils de gestion de projet;
- e. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.5 P.6 Administrateur de projet, niveau 2

- a. aider les professionnels de la gestion de projets et du traitement de données, les utilisateurs techniques et les utilisateurs finaux dans des tâches courantes simples;
- b. fournir au besoin un soutien administratif et technique de secrétariat aux projets;
- c. aider à l'exécution de tâches comme la tenue de la documentation et des bibliothèques d'applications ou de systèmes du projet;
- d. agir à titre de point de contact principal pour les appels de dépannage en recevant les appels entrants, en les consignant, en tâchant de résoudre les problèmes simples et en se conformant aux procédures établies dans le cas des problèmes plus complexes;
- e. effectuer le suivi des demandes de modification du projet;
- f. tenir et mettre à jour l'information pertinente sur le projet dans des documents papier et électroniques : l'information afférente au projet peut compter des éléments comme le calendrier des activités, les rapports d'étape et la correspondance du projet;
- g. utiliser les outils informatiques, les utilitaires ainsi que les langages de contrôle système sur les ordinateurs personnels, les mini-ordinateurs ou les ordinateurs centraux afin d'effectuer le travail;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier B8289-100575 380zmB8289-100575

h. communiquer avec les professionnels de la gestion de projets et du traitement de données, les utilisateurs techniques et les utilisateurs finaux au sujet des questions

administratives liées aux projets;

i. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.6 P.8 Chargé de projet, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préciser les exigences générales du système, concevoir des solutions de rechange de portée générale pour le système et évaluer leur faisabilité et leur caractère pratique sur les plans administratif, économique et technique, puis définir les changements organisationnels et de politiques connexes à apporter;
- analyser et évaluer chaque solution selon l'origine (produire ou acheter), l'incidence et le rapport coût/avantages, et proposer et justifier la solution retenue puis planifier sa mise en œuvre et en évaluer les coûts;
- c. préparer un plan d'ensemble et un plan détaillé pour la phase de l'analyse fonctionnelle puis faire approuver l'analyse préliminaire;
- d. planifier, diriger et superviser les activités d'une équipe de développement du système en respectant les délais et le budget établis;
- e. évaluer les propositions d'applications informatiques afin de déterminer leur viabilité sur les plans technique, opérationnel et économique;
- f. concevoir et mettre à l'essai des systèmes afin de s'assurer que les objectifs du système sont atteints et que les résultats produits sont conformes aux besoins du client;
- g. surveiller la conception, la mise en place et la mise en exploitation du système proposé par rapport aux buts, aux objectifs et aux jalons établis;
- h. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.7 P.9 Gestionnaire de projet, niveaux 2 et 3 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. gérer le projet au cours de l'élaboration, de la mise en place et de la mise en exploitation en veillant à ce que les ressources soient fournies et le projet, élaboré et pleinement fonctionnel conformément au calendrier, au budget et aux paramètres de rendement établis;
- b. définir et consigner les objectifs des projets en plus d'établir les exigences financières ainsi que la composition, les rôles et responsabilités et le mandat de l'équipe de projet;
- c. rendre compte de la progression des projets, sur une base continue et à des points prédéterminés dans leur cycle de vie;
- d. rencontrer, dans le cadre de conférences, d'autres intervenants et gestionnaires de projet, et énoncer les problèmes sous une forme qui permet leur résolution;
- e. préparer des plans, des graphiques, des tableaux et des diagrammes en vue d'aider à analyser ou à isoler les problèmes, et travailler avec une variété d'outils de gestion de projets;
- f. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.8 P.10 Ordonnancier de projet, niveaux 2 et 3 (de base)

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No - No du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. établir et appuyer les échéanciers de projet;
- b. élaborer et maintenir des structures de répartition du travail;
- produire les rapports appropriés et cerner les enjeux relatifs aux échéanciers ou aux liens C. de dépendance;
- d. mener et fournir une analyse du chemin critique;
- e. aider les intervenants internes et externes du projet en ce qui a trait à la coordination des échéanciers:
- f. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.9 P.12 Spécialiste de la gestion des risques, niveau 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. procéder à des évaluations des risques;
- b. cerner les risques généraux et particuliers du projet;
- recommander des méthodologies, stratégies et solutions de rechange pour l'atténuation c. et la gestion des risques;
- d. préparer des plans de gestion des risques;
- procéder à des évaluations des risques pour les projets en difficulté afin d'évaluer e. rapidement les risques connexes et de recommander des plans d'action visant à réduire au minimum les risques inhérents;
- f. collaborer à l'établissement de l'ordre des priorités et à l'attribution des risques;
- collaborer à la préparation ou à la mise en œuvre des plans de gestion des risques; g.
- h. gérer la mise en œuvre des plans de gestion des risques afin de déterminer, d'analyser, de planifier, de suivre et de maîtriser de façon continue les risques liés au projet, tout au long de son cycle de vie;
- i. encadrer et former les équipes de projet et leur fournir un mentorat quant aux techniques d'atténuation des risques;
- j. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

PRODUITS LIVRABLES 6.

6.1 Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - la liste des AT publiées avec la valeur financière; a.
 - b. le montant total dépensé;
 - le solde résiduel. C.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

8 EXIGENCE LINGUISTIQUE

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. HEURES DE TRAVAIL

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B8289-100575

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A - G4

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – G4 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 7 ans d'expérience comme expert-conseil en affaires travaillant dans un environnement de GI/TI.				
02	Expérience en tant qu'expert-c	onseil en affaires dans le	cadre d'au moins 2	projets distincts.	
	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
	Expérience de l'analyse et de	De 1 à 3 ans		2	
	l'établissement de processus	Plus de 3 ans à 5 ans		4	
C1	opérationnels (touchant les	Plus de 5 ans à 7 ans		6 8	
	finances, le fonctionnement, les systèmes, etc.).	Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		8 10	
	Expérience de la	De 1 à 3 ans		2	
	détermination des possibilités	Plus de 3 ans à 5 ans		4	
C2	d'amélioration et de	Plus de 5 ans à 7 ans		6	
"-	simplification des processus	Plus de 7 ans à 9 ans		8	
	opérationnels.	Plus de 9 ans		10	
	Expérience de l'établissement	De 1 à 3 ans		2	
	et de l'évaluation des	Plus de 3 ans à 5 ans		4	
C3	paramètres, mesures de	Plus de 5 ans à 7 ans		6	
C3	rendement et facteurs	Plus de 7 ans à 9 ans		8	
	essentiels à la réussite opérationnelle.	Plus de 9 ans		10	
	Expérience de l'élaboration et	De 1 à 3 ans		2	
	de la mise en œuvre de	Plus de 3 ans à 5 ans		4	
C4	processus et de programmes	Plus de 5 ans à 7 ans		6	
	d'amélioration des opérations.	Plus de 7 ans à 9 ans		8	
		Plus de 9 ans		10	
l I	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme expert-conseil en gestion du changement travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de l'analyse et de la définition des facteurs essentiels à la réussite opérationnelle.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'établissement de stratégies et de processus de gestion à l'appui des activités de transformation opérationnelle et de gestion du changement.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de l'analyse des répercussions du changement et du réaménagement organisationnel.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la schématisation des processus.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

380zmB8289-100575

P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 12 ans d'expérience comme expert-conseil en gestion du changement travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à analyser et à définir les facteurs essentiels à la réussite opérationnelle.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à établir des stratégies et des processus de gestion à l'appui des activités de transformation opérationnelle et de gestion du changement.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de la direction des efforts visant à analyser les répercussions du changement et du réaménagement organisationnel.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la direction des efforts visant à schématiser les processus.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)				40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

P.4 Expert-conseil en développement organisationnel, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	Au moins 7 ans d'expérience comme expert-conseil en développement organisationnel travaillant dans un environnement de GI/TI.
02	Expérience en tant qu'expert-conseil en développement organisationnel dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.

		EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de la facilitation de l'évolution des différentes structures organisationnelles ou ministérielles vers la structure ou les résultats désirés de l'organisation ou du Ministère.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la contribution à l'évaluation des besoins organisationnels et à la planification stratégique pour assurer le développement du capital humain afin de répondre aux objectifs et aux buts opérationnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de l'exécution de recherches au sujet de programmes de perfectionnement des employés, y compris pour le développement du leadership et d'autres capacités de gestion, suivie de la conception, de la mise en œuvre et du maintien de tels programmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'animation, au besoin, de groupes de discussion ou de séances d'amélioration des processus.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

P.5 Directeur de projet, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme directeur de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que directeur de projet dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.		
02			

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C 1	Expérience de la direction de plusieurs gestionnaires de projet, chacun responsable d'un élément d'un portefeuille de projets.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la définition des objectifs de projets et des exigences en termes de ressources, et de l'établissement de l'ordre des priorités.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
С3	Expérience du travail avec d'autres directeurs organisationnels afin de s'assurer que tous les intervenants de l'organisation (internes et externes) se sont engagés envers le projet et les buts organisationnels, et contribuent à leur avancement.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'organisation de séances d'information et de la production de rapports d'étape connexes à l'intention de la direction.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
ľ	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575 380zmB8289-100575

P.6 Administrateur de projet, niveau 2

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme administrateur de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'administrateur de projet dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

		EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la prestation de services de soutien administratif et de secrétariat dans le cadre de projets.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
C2	Expérience de la tenue et de la mise à jour de la documentation associée à des projets (p. ex., rapports d'étape, demandes de modification).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
С3	Expérience de l'utilisation des outils de soutien de projet (p. ex., registres, feuilles de travail, rapports, etc.).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience du suivi de demandes de modification de projets.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

P.8 Chargé de projet, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme chargé de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que chargé de projet dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de la précision des exigences générales du système, de la conception de solutions de rechange de portée générale pour le système et de l'évaluation de leur faisabilité et de leur caractère pratique sur les plans administratif, économique et technique, ainsi que de la définition des changements organisationnels et de politiques connexes à apporter.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'analyse et de l'évaluation de chaque solution (p. ex., origine [produire ou acheter], rapport coût/avantages) ainsi que de la planification de la mise en œuvre de la solution retenue et de l'évaluation de ses coûts.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
С3	Expérience de la surveillance de la conception, de la mise en place et de la mise en exploitation d'un système proposé par rapport aux buts, aux objectifs et aux jalons établis.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la planification, de la direction et de la supervision des activités d'une équipe de développement du système dans le respect des délais et du budget établis.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
N	//aximum de 40 points (la note de	e passage est de 70 % =	28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

P.9 Gestionnaire de projet, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme gestionnaire de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant que gestionnaire de projet dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
	Expérience du démarrage		1 projet	2	
	d'un projet (p. ex.,		2 projets	4	
C1	établissement des objectifs		3 projets	6	
	opérationnels, de la portée, de		4 projets	8	
	la charte).		5 projets et plus	10	
	Expérience, en tant que		1 projet	2	
	gestionnaire de projet, de la		2 projets	4	
C2	réalisation avec succès d'un		3 projets	6	
	projet.		4 projets	8	
			5 projets et plus	10	
	Expérience de la préparation	De 1 à 3 ans		2	
	de plans de projet (p. ex.,	Plus de 3 ans à 5 ans		4	
C3	structures de répartition du	Plus de 5 ans à 7 ans		6	
	travail, échéanciers, plans de	Plus de 7 ans à 9 ans		8	
	gestion, rapports de clôture).	Plus de 9 ans		10	
	Expérience de l'organisation	De 1 à 3 ans		2	
	de séances d'information et	Plus de 3 ans à 5 ans		4	
C4	de la production de rapports	Plus de 5 ans à 7 ans		6	
	d'étape à l'intention de la	Plus de 7 ans à 9 ans		8	
	direction.	Plus de 9 ans		10	
I	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)		40		

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

P.9 Gestionnaire de projet, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
Au moins 12 ans d'expérience comme gestionnaire de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.		
Expérience en tant que gestionnaire de projet dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.		

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, du démarrage d'un projet (p. ex., établissement des objectifs opérationnels, de la portée, de la charte).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C2	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, de la réalisation avec succès d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C3	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, de la préparation de plans de projet (p. ex., structures de répartition du travail, échéanciers, plans de gestion, rapports de clôture).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la reddition de comptes sur la progression des projets, sur une base continue et à des points prédéterminés dans leur cycle de vie.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
ı	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

P.10 Ordonnancier de projet, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme ordonnancier de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.		
02	Expérience en tant qu'ordonnancier de projet dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.		

	ı	EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 1	Expérience de l'élaboration et du maintien de la structure de répartition du travail d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
C2	Expérience de l'établissement et de la tenue d'échéanciers de projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
C3	Expérience de la coordination des activités de gestion des échéanciers avec les intervenants à l'interne (p. ex., l'équipe de projet) et à l'externe (p. ex. des partenaires).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la production des rapports appropriés et de l'établissement des enjeux relatifs aux échéanciers ou aux liens de dépendance.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 %	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

P.10 Ordonnancier de projet, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES	
Au moins 12 ans d'expérience comme ordonnancier de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.	
Expérience en tant qu'ordonnancier de projet dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.	

	ı	EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à élaborer et à maintenir la structure de répartition du travail d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à établir et à tenir des échéanciers de projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
С3	Expérience de la direction des efforts visant à coordonner des activités de gestion des échéanciers avec les intervenants à l'interne (p. ex., l'équipe de projet) et à l'externe (p. ex. des partenaires).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la direction des efforts visant à produire les rapports appropriés et à établir les enjeux relatifs aux échéanciers ou aux liens de dépendance.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
ı	Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			40

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

P.12 Spécialiste de la gestion des risques, niveau 3

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 12 ans d'expérience comme spécialiste de la gestion des risques travaillant dans un environnement de GI/TI.	
02	Expérience en tant que spécialiste de la gestion des risques dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.	

	Description	Années	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de la direction des efforts visant à établir les risques associés aux projets ainsi que les solutions connexes de gestion des risques.	d'expérience	1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
C2	Expérience de la direction des efforts visant à préparer des plans de gestion des risques pour des projets.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10
С3	Expérience de la gestion d'un programme de gestion des risques (p. ex., mise en œuvre des plans, encadrement, préparation de rapports d'étape, tenue de la documentation).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la formation d'équipes de projet quant aux techniques d'atténuation des risques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 %	= 28 points)	40

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - S1 VOLET S1 : DÉVELOPPEMENT DE PEOPLESOFT

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. CONTEXTE

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- 1.2 À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes :
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI);
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- 1.3 CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services de développement de PeopleSoft.

3. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - b. s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de l'AT;
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

e. s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites dans l'EDT de l'AT;

- f. s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que précisées dans l'EDT de l'AT;
- g. assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner :
 - i. l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - ii. les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 Environnement matériel

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions ltranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.3 Environnement logiciel

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

- ABAP
- ASP 3.0
- Visual Basic 6
- HTML
- PeriPro
- VXML

- Cold Fusion Perl
- BASIS
- C, C+, C++, C-sharp
- Javascript
- Transact-SQL
- CSS

- SQL
- COBOL
- e-Script
- Siebel CRM
- SAP
- SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

- MCP
- Microsoft Windows Server 2000
- Microsoft Windows NT Server
- Microsoft Windows 2008
- Microsoft Windows 7

- UNIX (Solaris/ HPUX)
- OPENVMS
- Microsoft Windows 2003
- Microsoft Windows Vista
- Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

- Jaguar (eaServer)
- Tomcat
- Tuxedo
- Biztalk

- MSMQ
- Oracle Portal (2008)
- CITRIX
- MQ Series

- Adobe
- SSA-Name-III
- JAWS
- MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

- Oracle
- MS SQL Server
- MS Access

- Sybase
- IRIS
- DMSII

5. CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS

5.1 A.1 Architecte d'applications et de logiciels, spécialiste de PeopleSoft, niveau 2

- a. élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications;
- b. relever les politiques et les exigences qui excluent une solution en particulier;
- c. analyser et évaluer différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - Nº du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- d. veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques;
- e. surveiller les tendances de l'industrie afin de s'assurer que les solutions respectent les orientations du gouvernement et de l'industrie en matière de technologie;
- f. analyser les exigences fonctionnelles afin de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels;
- évaluer les procédures et méthodes en vigueur, définir puis consigner le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et préparer un dictionnaire de données;
- h. définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes applicatifs, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux;
- i. définir les sources d'entrée et de sortie, y compris un plan détaillé pour la phase de conception technique;
- j. déterminer et consigner les normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation;
- k. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents ;
- I. aider l'autorité technique à préparer la documentation relative au projet pour la mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X, ce qui comprend la présentation des possibilités, l'élaboration des stratégies sur l'architecture de l'application et la planification puis l'estimation du travail requis;
- soutenir l'autorité technique au cours des diverses étapes de mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X : toute documentation sera produite selon le format spécifié par l'autorité technique;
- n. recueillir et analyser l'information de nature technique concernant le processus de mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X;
- o. fournir une orientation et des conseils détaillés sur le produit SGRH PeopleSoft X.X du GC et sur le processus de mise à niveau;
- p. élaborer des stratégies sur l'éventuelle migration vers une nouvelle solution de base de données;
- q. proposer des possibilités et des stratégies de mise à niveau en ce qui concerne les environnements techniques;
- r. fournir une expertise technique à l'autorité technique ainsi qu'aux membres des équipes technique et fonctionnelle de PeopleSoft sur le produit SGRH PeopleSoft X.X du GC et sur le processus de mise à niveau;
- s. participer aux réunions d'étape hebdomadaires avec l'équipe technique de PeopleSoft;
- t. assister aux réunions d'étape hebdomadaires de l'équipe fonctionnelle de PeopleSoft;
- u. fournir à l'autorité technique des rapports d'étape hebdomadaires;
- aider à l'élaboration et à la vérification de la planification de la mise à niveau de PeopleSoft;

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

 aider à l'élaboration du plan des ressources, y compris à la définition de l'expertise ou des compétences nécessaires à l'exécution des blocs de tâches relatifs à la mise à niveau de PeopleSoft.

5.2 A.1 Architecte d'applications et de logiciels, spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft, niveaux 2 et 3

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications;
- b. relever les politiques et les exigences qui excluent une solution en particulier;
- analyser et évaluer différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels;
- d. veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques;
- surveiller les tendances de l'industrie afin de s'assurer que les solutions respectent les orientations du gouvernement et de l'industrie en matière de technologie;
- f. analyser les exigences fonctionnelles afin de déterminer l'information, les procédures et les processus décisionnels;
- g. évaluer les procédures et méthodes en vigueur, définir puis consigner le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et préparer un dictionnaire de données:
- h. définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes applicatifs, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux:
- définir les sources d'entrée et de sortie, y compris un plan détaillé pour la phase de conception technique;
- déterminer et consigner les normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation;
- k. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents;
- I. aider l'autorité technique à préparer la documentation relative au projet pour la mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X, ce qui comprend la présentation des possibilités, l'élaboration des stratégies de mise à niveau et la planification puis l'estimation du travail requis. L'entrepreneur sera chargé de collaborer avec le responsable technique de CIC afin d'effectuer la mise à niveau de l'application SGRH PeopleSoft de CIC;
- m. soutenir l'autorité technique au cours des diverses étapes de la mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X : toute documentation sera produite selon le format spécifié par l'autorité technique;
- n. recueillir et analyser l'information de nature technique concernant le processus de mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X;
- o. effectuer les diverses tâches liées à la mise à niveau de l'application SGRH PeopleSoft;
- p. encadrer le responsable technique et l'aider à effectuer les processus de mise à niveau;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

q. fournir une orientation et des conseils détaillés sur le produit SGRH PeopleSoft X.X du GC et sur le processus de mise à niveau;

- proposer des possibilités et des stratégies de mise à niveau en ce qui concerne les environnements techniques;
- s. fournir une expertise technique à l'autorité technique ainsi qu'aux membres des équipes technique et fonctionnelle de PeopleSoft sur le produit SGRH PeopleSoft X.X du GC et sur le processus de mise à niveau;
- t. participer aux réunions d'étape hebdomadaires avec l'équipe technique de PeopleSoft;
- u. assister au besoin aux réunions d'étape hebdomadaires de l'équipe fonctionnelle de PeopleSoft;
- v. fournir à l'autorité technique des rapports d'étape hebdomadaires;
- w. aider à l'élaboration et à la vérification de la planification de la mise à niveau de la solution PeopleSoft.

5.3 A.3 Programmeur-analyste de progiciels de gestion intégrée (PGI), PeopleSoft, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. recueillir et analyser l'information de nature technique concernant le processus de mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X;
- b. définir les exigences détaillées de bas niveau en appui à la mise à niveau du SGRH PeopleSoft à la version X.X;
- c. fournir une expertise de programmation à l'autorité technique ainsi qu'aux membres des équipes technique et fonctionnelle de PeopleSoft sur le produit SGRH PeopleSoft X.X du GC et sur le processus de mise à niveau:
- d. effectuer la mise à l'essai de la version X.X de PeopleSoft en fonction des modifications techniques découlant du processus de mise à niveau;
- e. participer aux réunions d'étape hebdomadaires de l'équipe technique de PeopleSoft;
- f. assister au besoin aux réunions d'étape hebdomadaires de l'équipe fonctionnelle de PeopleSoft;
- g. réaliser, à la demande de l'autorité technique, d'autres tâches se rapportant à l'équipe technique de PeopleSoft, ce qui comprend notamment la prestation de l'orientation et des conseils détaillés sur le produit SGRH PeopleSoft X.X du GC ainsi que sur le processus de mise à niveau;
- h. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

5.4 I.1 Spécialiste de la conversion de données, PeopleSoft, niveaux 2 et 3 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. superviser toutes les opérations du processus de conversion;
- établir les correspondances et les interfaces, simuler les opérations de conversion, apporter les améliorations requises, effectuer la conversion et vérifier l'exactitude et l'intégralité des données converties;

Solicitation No. - N° de l'invitation $B8289\text{--}100575/A \label{eq:baseline}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

- établir des rapports professionnels et étroits avec tous les clients, interagir efficacement avec les membres du personnel client à tous les échelons et fournir du soutien en matière de conversion:
- d. analyser et coordonner les opérations de conversion des fichiers de données;
- e. importer des fichiers en provenance de plateformes hétérogènes;
- f. modifier au besoin les scripts de conversion;
- g. définir la stratégie de conversion de données en collaboration avec l'administrateur de bases de données;
- h. définir les spécifications sur la conversion de la base de données en collaboration avec l'autorité technique;
- i. élaborer des routines personnalisées de conversion de bases de données;
- j. finaliser la stratégie de conversion en collaboration avec l'autorité technique et l'administrateur de bases de données;
- k. travailler en étroite collaboration avec les utilisateurs afin de maintenir et de protéger l'intégrité des données;
- définir les exigences relatives à l'amélioration des données existantes en cernant les besoins fonctionnels et en matière d'information des utilisateurs;
- m. concevoir et tenir les métadonnées:
- conseiller les programmeurs, les analystes et les utilisateurs sur l'utilisation efficace des données;
- o. fournir une expertise technique à l'autorité technique ainsi qu'aux membres des équipes technique et fonctionnelle de PeopleSoft en ce qui concerne la conversion des données de PeopleSoft, de Sybase vers Oracle, et de la version X.X vers la version X.X de l'application;
- p. fournir à l'autorité technique des rapports d'étape hebdomadaires;
- q. participer aux réunions d'étape hebdomadaires avec l'équipe technique de PeopleSoft;
- r. assister au besoin aux réunions d'étape hebdomadaires de l'équipe fonctionnelle de PeopleSoft;
- s. fournir à la direction les séances d'information et les rapports d'étape pertinents.

6. PRODUITS LIVRABLES

6.1 Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - a. la liste des AT publiées avec la valeur financière;
 - b. le montant total dépensé;
 - c. le solde résiduel.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

8 EXIGENCE LINGUISTIQUE

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. HEURES DE TRAVAIL

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A – S1

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – S1 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, spécialiste de PeopleSoft, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES					
01	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.				
02	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.				
О3	Au moins 3 ans d'expérience de travail de nature technique avec le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).				
04	Avoir participé, dans le cadre d'un rôle technique, à au moins 2 projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft, soit en dirigeant une équipe de développeurs, soit en étant uniquement responsable de la mise à niveau d'une grande composante du système (sauf en ce qui concerne la conversion de rapports SQR).				

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C1	Expérience de l'élaboration d'architectures, de stratégies et de cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de l'évaluation des procédures et des méthodes en vigueur, de la définition et de la consignation du contenu, de la structure et des sous-systèmes applicatifs des bases de données, et de la préparation d'un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C3	Expérience de la détermination et de la consignation des normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C5	Expérience de travail comme architecte d'applications utilisant le SGRH PeopleSoft version 8.9.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4		
C6	Expérience de travail comme architecte d'applications utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version 8.9.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4		
С7	Expérience de travail comme architecte d'applications dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.Afin que le projet soit pris en compte, la ressource proposée doit avoir occupé ce poste pendant au moins 4 mois dans le cadre du projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C8	Expérience de travail comme architecte d'applications dans le cadre d'un projet de mise à niveau de PeopleSoft touchant diverses plateformes certifiées de bases de données (peu importe la version ou l'application). Afin que le projet soit pris en compte, la ressource proposée doit avoir occupé ce poste pendant au moins 4 mois dans le cadre du projet et la plateforme concernée devait être Sybase, Oracle, MS SQLServer, DB2 ou Informix.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8	
С9	Expérience de travail comme architecte d'applications dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application). Puisque les mises à niveau de PeopleSoft comprennent habituellement une mise à niveau de PeopleTools, les projets mentionnés dans le critère d'évaluation EC8 ne peuvent servir aussi dans le présent critère d'évaluation.		1 projet 2 projets 3 projets et plus	2 4 6	
C10	Expérience de travail avec le produit PeopleSoft (peu importe la version ou l'application), dans le cadre de fonctions de nature technique ou de conseiller.	De 6 à 8 ans Plus de 8 ans à 10 ans Plus de 10 ans à 12 ans Plus de 12 ans à 14 ans Plus de 14 ans		2 4 6 8 10	
	Maximum de 80 points (la note	de passage est de 70 % =	56 points)	80	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft, niveau 2

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 7 ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.			
03	Au moins 5 ans d'expérience comme responsable technique ou spécialiste de la mise à niveau.			
04	Au moins 3 ans d'expérience de travail de nature technique avec le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).			
O 5	Avoir participé, dans le cadre d'un rôle technique, à au moins 2 projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft, soit en dirigeant une équipe de développeurs, soit en étant uniquement responsable de la mise à niveau d'une grande composante du système (sauf en ce qui concerne la conversion de rapports SQR).			
	as rapports curvy.			

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de l'élaboration d'architectures, de stratégies et de cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'évaluation des procédures et des méthodes en vigueur, de la définition et de la consignation du contenu, de la structure et des sous-systèmes applicatifs des bases de données, et de la préparation d'un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la détermination et de la consignation des normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B8289-100575

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
	de données, et les conventions d'appellation.				
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C5	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau utilisant le SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4	
C6	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4	
C7	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8	
C8	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft touchant diverses plateformes certifiées de bases de données (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
С9	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets 3 projets et plus	2 4 6		
C10	Expérience de travail avec le produit PeopleSoft (peu importe la version ou l'application) dans le cadre de fonctions de nature technique ou de conseiller.	De 6 à 8 ans Plus de 8 ans à 10 ans Plus de 10 ans à 12 ans Plus de 12 ans à 14 ans Plus de 14 ans		2 4 6 8 10		
	Maximum de 80 points (la note	de passage est de 70 % =	56 points)	80		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft, niveau 3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 12 ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.				
02	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins 3 projets distincts.				
О3	Au moins 5 ans d'expérience comme responsable technique ou spécialiste de la mise à niveau.				
04	Au moins 3 ans d'expérience de travail de nature technique avec le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).				
O5	La ressource proposée doit avoir participé, dans le cadre d'un rôle technique, à au moins 2 projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft, soit en dirigeant une équipe de développeurs, soit en étant uniquement responsable de la mise à niveau d'une grande composante du système (sauf en ce qui concerne la conversion de rapports SQR).				

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C1	Expérience de la direction des efforts visant à élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer les procédures et les méthodes en vigueur, à définir et à consigner le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et à préparer un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
С3	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer et à consigner les normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B8289-100575

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C5	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau utilisant le SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4
C6	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4
C7	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8
C8	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft touchant diverses plateformes certifiées de bases de données (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
С9	Expérience de travail comme responsable technique ou comme spécialiste de la mise à niveau dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets 3 projets et plus	2 4 6		
C10	Expérience de travail avec le produit PeopleSoft (peu importe la version ou l'application) dans le cadre de fonctions de nature technique ou de conseiller.	De 6 à 8 ans Plus de 8 ans à 10 ans Plus de 10 ans à 12 ans Plus de 12 ans à 14 ans Plus de 14 ans		2 4 6 8 10		
	Maximum de 80 points (la note	de passage est de 70 % =	56 points)	80		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

380zmB8289-100575

A.3 Programmeur-analyste de PGI, PeopleSoft, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
01	Au moins 7 ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI-TI.					
02	Au moins 3 ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).					
О3	Avoir participé, dans le cadre d'un rôle technique, à au moins 2 projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft, soit en dirigeant une équipe de développeurs, soit en étant uniquement responsable de la mise à niveau d'une grande composante du système (sauf en ce qui concerne la conversion de rapports SQR).					

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en concepts et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation de langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et d'intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C5	Expérience de travail dépassant les 3 ans obligatoires comme programmeur-analyste utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).	De 3 à 4 ans Plus de 4 ans		2 4	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

80

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote			
C6	Expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4			
C 7	Expérience de travail comme programmeur-analyste dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets et plus	2 4 6 8			
C8	Expérience de travail comme programmeur-analyste dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10			
С9	Expérience de travail comme programmeur-analyste dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets et plus	2 4			
C10	Expérience de travail avec le produit PeopleSoft (peu importe la version ou l'application) dans le cadre de fonctions de nature technique ou de conseiller.	De 6 à 8 ans Plus de 8 ans à 10 ans Plus de 10 ans à 12 ans Plus de 12 ans à 14 ans Plus de 14 ans		2 4 6 8 10			

Maximum de 80 points (la note de passage est de 70 % = 56 points)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.1 Spécialiste de la conversion de données, PeopleSoft, niveau 2 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES					
01	Au moins 7 ans d'expérience comme spécialiste de la conversion de données travaillant dans un environnement de GI/TI.				
O2	Au moins 3 ans d'expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).				
О3	Avoir participé, en tant que spécialiste de la conversion de données, à au moins 2 projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.				

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C1	Expérience de l'établissement des correspondances et des interfaces, de la simulation des opérations de conversion, de l'application des améliorations requises, de la conversion et de la vérification de l'exactitude ainsi que de l'intégralité des données converties.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de l'établissement de rapports professionnels et étroits avec tous les clients, de l'interaction efficace avec les membres du personnel client à tous les échelons et de la prestation de soutien en matière de conversion.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
С3	Expérience de l'analyse et de la coordination de la conversion des fichiers de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C 5	Expérience de travail dépassant les 3 ans obligatoires comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).	Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans		2 4		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote			
C6	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4			
C 7	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		3 projets 4 projets 5 projets 6 projets et plus	2 4 6 8			
C8	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets et plus	2 4			
	Maximum de 60 points (la note de passage est de 70 % = 42 points)						

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

I.1 Spécialiste de la conversion de données, PeopleSoft, niveau 3 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES				
01	Au moins 12 ans d'expérience comme spécialiste de la conversion de données travaillant dans un environnement de GI/TI.			
O2	Au moins 5 ans d'expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).			
О3	Avoir participé, en tant que spécialiste de la conversion de données, à au moins 2 projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.			

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à établir les correspondances et les interfaces, à simuler les opérations de conversion, à appliquer les améliorations requises, à réaliser la conversion et à vérifier l'exactitude ainsi que l'intégralité des données converties.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à établir des rapports professionnels et étroits avec tous les clients, à interagir efficacement avec les membres du personnel client à tous les échelons et à fournir du soutien en matière de conversion.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la direction des efforts visant à analyser et à coordonner la conversion des fichiers de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C 5	Expérience de travail dépassant les 5 ans obligatoires comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH	Plus de 5 ans à 6 ans Plus de 6 ans		2 4	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
	PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).				
C6	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4	
C 7	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		3 projets 4 projets 5 projets 6 projets et plus	2 4 6 8	
C8	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou		1 projet 2 projets et plus	2 4	
	l'application). Maximum de 60 points (la note	de passage est de 70 % =	42 points)	60	

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A - S2 VOLET S2 : DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME SAP

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. CONTEXTE

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes :
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI);
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- 1.3 CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services de développement de SAP.

3. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - b. s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de l'AT;
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

e. s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites dans l'EDT de l'AT;

- f. s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que précisées dans l'EDT de l'AT;
- g. assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner :
 - i. l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - ii. les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 Environnement matériel

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions ltranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.3 Environnement logiciel

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

- ABAP
- ASP 3.0
- Visual Basic 6
- HTML
- PeriPro
- VXML

- Cold Fusion Perl
- BASIS
- C, C+, C++, C-sharp
- Javascript
- Transact-SQL
- CSS

- SQL
- COBOL
- e-Script
- Siebel CRM
- SAP
- SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

- MCP
- Microsoft Windows Server 2000
- Microsoft Windows NT Server
- Microsoft Windows 2008
- Microsoft Windows 7

- UNIX (Solaris/ HPUX)
- OPENVMS
- Microsoft Windows 2003
- Microsoft Windows Vista
- Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

- Jaguar (eaServer)
- Tomcat
- Tuxedo
- Biztalk

- MSMQ
- Oracle Portal (2008)
- CITRIX
- MQ Series

- Adobe
- SSA-Name-III
- JAWS
- MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

- Oracle
- MS SQL Server
- MS Access

- Sybase
- IRIS
- DMSII

5. CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS

5.1 A.2 Analyste fonctionnel de progiciels de gestion intégrée (PGI), SAP, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préparer et consigner les spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système liées au PGI;
- b. préparer et consigner les exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports;
- c. préparer et consigner, à l'aide des exigences opérationnelles détaillées, des modèles de processus opérationnels, des cas d'utilisation du système et les exigences de système;

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ B8289-100575/A$

)575/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

 d. développer l'interface ou les possibilités d'interactions fonctionnelles, opérationnelles ou de système;

 apporter des modifications à la configuration de SAP en fonction des besoins de chaque module.

5.2 A.3 Programmeur-analyste de PGI, SAP, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- définir les sources d'entrée et de sortie, y compris le plan détaillé pour la phase de conception technique, et obtenir l'approbation de l'autorité technique pour le système proposé;
- b. produire la documentation sur la conception et le développement du système ainsi que sur les concepts et installations connexes, présenter la conception détaillée de système à l'autorité technique et obtenir son approbation à son égard;
- fournir d'autres conceptions de SAP associées à la détermination des composantes d'applications ainsi qu'aux objets sur le plan des systèmes;
- définir et développer les composantes systèmes de SAP pour l'ensemble de l'application;
- concevoir, pour des produits commerciaux, des structures et des fichiers de données, des sous-systèmes et des modules, des programmes, des méthodes de surveillance de lot, en ligne et de production, ainsi que des systèmes et une stratégie d'essai;
- f. concevoir et développer les spécifications détaillées portant sur la personnalisation de SAP;
- g. convertir les spécifications détaillées sur la personnalisation de SAP en code logiciel;
- h. analyser et corriger les problèmes signalés par les diverses équipes d'essai.

5.3 I.9 Administrateur de systèmes, SAP, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- installer, surveiller, mettre à niveau et maintenir l'application SAP, y compris le Gestionnaire de solution et les autres composantes;
- b. installer, surveiller, mettre à niveau et maintenir le matériel et les logiciels, en collaboration avec les gestionnaires de projet, les ressources techniques, les développeurs, les clients et les intervenants afin de maintenir et d'améliorer le rendement logiciel;
- c. utiliser des compétences de résolution de problèmes afin de diagnostiquer puis de régler les problèmes techniques;
- d. assurer la fiabilité et l'opportunité des procédures d'administration de système, comme les sauvegardes et la reprise après sinistre;
- e. analyser le rendement du système et recommander des améliorations à ce sujet.

6. PRODUITS LIVRABLES

6.1 Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - a. la liste des AT publiées avec la valeur financière;
 - b. le montant total dépensé;
 - c. le solde résiduel.

8 EXIGENCE LINGUISTIQUE

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. HEURES DE TRAVAIL

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A – \$2

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – S2 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

A.2 Analyste fonctionnel de PGI, SAP, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
01	O1 Au moins 7 ans d'expérience comme analyste fonctionnel de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Au moins 2 ans d'expérience	de travail avec SAP (PGI 6.0	0) dans le cadre d'u	ın rôle technique.			
	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote			
	Expérience de l'élaboration	Do 1 à 3 ans		2			

	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de la préparation et de la consignation de spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C5	Expérience de la préparation et de la consignation d'exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote		
C6	Expérience de la préparation et de la consignation, à l'aide des exigences opérationnelles détaillées, de modèles de processus opérationnels, de cas d'utilisation du système et d'exigences de système.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10		
C 7	Expérience de la modification de la configuration de SAP en fonction des besoins de chaque module.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10		
	Maximum de 70 points (la note	de passage est de 70 % =	49 points)	70		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

A.3 Programmeur-analyste de PGI, SAP, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
0	Au moins 7 ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Au moins 2 ans d'expérience en tant que programmeur-analyste utilisant SAP (PGI 6.0).			

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C 3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation de langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et d'intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C5	Expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant SAP.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans		2 4 6	
C6	Expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant la version de SAP qu'utilise le gouvernement du Canada (GC).	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3		2 4 6	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 7	Expérience de travail dépassant les 2 ans obligatoires comme programmeur-analyste utilisant PGI 6.0.	Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8
Maximum de 60 points (la note de passage est de 70 % = 42 points)			60	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.9 Administrateur de systèmes, SAP, niveau 2 (de base)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
01	Au moins 7 ans d'expérience comme administrateur de systèmes travaillant dans un environnement de GI/TI.			
02	Au moins 2 ans d'expérience de travail avec SAP (PGI 6.0) dans le cadre d'un rôle technique.			

	EXIGENCES COTÉES			
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
С3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de l'utilisation de langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et d'intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C 5	Expérience de l'installation, de la surveillance et de la maintenance de l'application SAP, y compris du Gestionnaire de solution et des autres composantes.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10
C6	Expérience de l'installation, de la surveillance, de la mise à niveau et de la maintenance du matériel et des logiciels relatifs à l'infrastructure SAP.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C 7	Expérience de la tenue des copies de sauvegarde ou de la reprise après sinistre de SAP et des autres composantes.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 70 points (la note	e de passage est de 70 % =	49 points)	70

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE A - S3 VOLET S3 : DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ANALYSE STATISTIQUE

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. CONTEXTE

- 1.1 Les fonctions de gestion de l'information (GI), de technologies de l'information (TI) et de gestion de projets (GP) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) planifient, développent et exploitent l'infrastructure d'applications, d'information et de technologies nécessaire au soutien de la prestation des services et programmes de CIC aux Canadiens, aux immigrants et aux réfugiés, ainsi qu'à l'administration et à la gestion du Ministère.
- À CIC, le dirigeant principal de l'information (DPI) est responsable d'établir les stratégies et politiques de GI/TI/GP qui appuient les priorités ministérielles et de gérer l'ensemble des fonctions de GI/TI/GP du Ministère. La direction générale du DPI est composée des organisations suivantes :
 - Politiques, planification et architecture (PPA);
 - Services de gestion des applications (SGA);
 - Services des infrastructures des TI (SITI);
 - Gestion de l'information (GI);
 - Système mondial de gestion des cas (SMGC);
 - Bureau de gestion des projets de l'organisation (BGPO).
- 1.3 CIC a un besoin général pour une vaste sélection de catégories de services de soutien en matière de GI, de TI et de GP, fournis sur demande à Ottawa. Les services de GI/TI seront fournis en soutien à la DG du DPI, alors que ceux de GP seront fournis dans l'ensemble du Ministère, y compris la DG du DPI.

2. PORTÉE

2.1 La portée de ce besoin particulier est la prestation sur demande de services de développement de SAS.

3. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 3.1 L'entrepreneur doit :
 - fournir sur demande des ressources pour les services de soutien aux termes d'une autorisation de tâches (AT) dans les catégories de travail décrites dans cet énoncé des travaux (EDT);
 - b. s'assurer que les ressources ont l'expérience requise de l'utilisation de la technologie de GI/TI afin d'effectuer les tâches comprises dans l'EDT de l'AT;
 - s'assurer que les ressources parlent couramment les langues précisées dans l'EDT de l'AT;
 - d. s'assurer que les ressources possèdent la cote de sécurité précisée dans l'EDT de l'AT;

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289--100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575 380zmB8289-100575

e. s'assurer que les ressources satisfont les exigences en matière de déplacement décrites dans l'EDT de l'AT;

- f. s'assurer que les ressources offrent le soutien durant les heures de travail telles que précisées dans l'EDT de l'AT;
- g. assister, au moins, aux réunions trimestrielles avec l'autorité technique afin d'examiner :
 - i. l'état de progression des tâches en cours selon les rapports mensuels sur les progrès réalisés;
 - ii. les éléments financiers du contrat selon le rapport financier mensuel;
 - iii. d'autres problèmes qu'une partie considère comme importants;
- h. fournir un processus de transition qui devra commencer 30 jours avant la résiliation ou l'expiration du contrat pour le transfert des connaissances à un nouvel entrepreneur ou aux employés de la Couronne.

4. INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE BASE DE CIC

4.1 L'infrastructure technologique de Citoyenneté et Immigration Canada se trouve majoritairement à Ottawa afin de répondre aux besoins du personnel de la région de la capitale nationale. De grandes parties du matériel et des logiciels sont également installées dans les autres bureaux au Canada et dans les missions partout dans le monde. Pendant la durée du contrat, l'infrastructure technologique de base de CIC pourrait changer; aussi se pourrait-il que de nouveaux services de GI/TI/GP s'ajoutent au contrat.

4.2 Environnement matériel

4.2.1 Au Canada

- Ordinateur central Unisys Libra 790 qui se trouve dans les Centres de technologie de l'information de RHDCC à Moncton et à Montréal.
- 660 serveurs Intel Pentium situés à l'administration centrale et dans les plus importants bureaux de CIC au Canada.
- 80 serveurs HP et Sun fonctionnant sous diverses versions d'UNIX (serveurs Sun Solaris UNIX à Mississauga, à Vegreville et à l'administration centrale).
- 18 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS situés au Canada.
- 6 200 ordinateurs personnels dans les bureaux au Canada en cours de migration vers Microsoft Windows Vista.
- Réseau avec routeur TCP/IP.

4.2.2 À l'extérieur du Canada

- 65 serveurs HP Alpha DS10 ou DS 15 fonctionnant sous OPENVMS dans les missions ltranger (principalement dans le mme difice que le MAECI).
- 1 500 ordinateurs personnels dans les missions à l'étranger, fonctionnant tous sous Windows XP et branchés au réseau par l'intermédiaire du réseau local SIGNET du MAECI.
- Système médical de l'Immigration (SMI) qui fonctionne sur un serveur Windows NT/4 à Ottawa.
- Installations SIGNET et MITNET du MAECI.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.3 Environnement logiciel

4.3.1 Langages de programmation

Java/.NET

- ABAP
- ASP 3.0
- Visual Basic 6
- HTML
- PeriPro
- VXML

- Cold Fusion Perl
- BASIS
- C, C+, C++, C-sharp
- Javascript
- Transact-SQL
- CSS

- SQL
- COBOL
- e-Script
- Siebel CRM
- SAP
- SAS

4.3.2 Systèmes d'exploitation

- MCP
- Microsoft Windows Server 2000
- Microsoft Windows NT Server
- Microsoft Windows 2008
- Microsoft Windows 7

- UNIX (Solaris/ HPUX)
- OPENVMS
- Microsoft Windows 2003
- Microsoft Windows Vista
- Microsoft Windows Server 2008

4.3.3 Intergiciels

- Jaguar (eaServer)
- Tomcat
- Tuxedo
- Biztalk

- MSMQ
- Oracle Portal (2008)
- CITRIX
- MQ Series

- Adobe
- SSA-Name-III
- JAWS
- MPS 500

4.3.4 Technologies de bases de données

- Oracle
- MS SQL Server
- MS Access

- Sybase
- IRIS
- DMSII

5. CATGORIES DE RESSOURCES ET RESPONSABILITS

5.1 A.2 Analyste fonctionnel de progiciels de gestion intégrée (PGI), SAS, niveau 2 (de base)

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, mentionnons les suivantes :

- a. préparer et consigner les spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système liées au PGI;
- b. préparer et consigner les exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports;
- c. préparer et consigner, à l'aide des exigences opérationnelles détaillées, des modèles de processus opérationnels, des cas d'utilisation du système et les exigences de système;

Solicitation No. - N° de l'invitation $B8289\text{--}100575/A \label{eq:balance}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

- d. développer l'interface ou les possibilités d'interactions fonctionnelles, opérationnelles ou de système;
- e. fournir à la direction des séances d'information pertinentes.

6. PRODUITS LIVRABLES

6.1 Citoyenneté et Immigration Canada fournira dans les AT de l'information détaillée sur les produits livrables nécessaires, lorsqu'elles seront publiées.

7. EXIGENCES EN TERMES DE PRODUCTION DE RAPPORTS

- 7.1 L'entrepreneur doit fournir un rapport financier mensuel qui doit au moins comprendre les données suivantes :
 - a. la liste des AT publiées avec la valeur financière;
 - b. le montant total dépensé;
 - c. le solde résiduel.

8 EXIGENCE LINGUISTIQUE

8.1 Les ressources proposées par l'entrepreneur doivent pouvoir s'exprimer couramment en anglais. Elles doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit en anglais, sans aide et en faisant peu d'erreurs. Les exigences particulières au bilinguisme (anglais et français) touchant le personnel de l'entrepreneur seront décrites dans chaque autorisation de tâches.

9. HEURES DE TRAVAIL

9.1 Les heures normales de travail sera entre 7h00-17h00 HNE du lundi au vendredi, où les ressources de l'entrepreneur sont attendu à travailler 7,5 heures chaque jour entre ces heures. Les ressources de l'entrepreneur doit être disponible pour travailler en dehors des heures normales de bureau pendant la durée du contrat. L'entrepreneur peut-être demandé de fournir les ressources pendant les week-ends et / ou les jours fériés. Tout temps travaillé sur le nombre d'heures facturables / jour dans un mois doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE 1 DE l'ANNEXE A - S3

Critères d'évaluation des ressources

Remarque à l'intention des soumissionnaires : L'appendice 1 de l'annexe A – S3 est fourni à titre indicatif SEULEMENT. Ces critères serviront à évaluer les ressources exigées pour les futures autorisations de tâches en vertu du contrat subséquent. Ces grilles NE doivent PAS être remplies pour l'appel d'offres actuel.

A.2 Analyste fonctionnel de PGI, SAS, niveau 2 (de base)

EXIGENCES OBLIGATOIRES		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste fonctionnel de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.	
02	O2 Au moins 2 ans d'expérience de travail avec SAS dans le cadre d'un rôle technique.	
	·	

		EXIGENCES COTÉES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour le logiciel SAS.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles en conception et en spécifications de système pour SAS et des composantes connexes, comme l'Enterprise Guide.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAS.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C4	Expérience de la préparation et de la consignation de spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système pour SAS.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10
C5	Expérience de la préparation et de la consignation d'exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote
C6	Expérience de la préparation et de la consignation, à l'aide des exigences opérationnelles détaillées, de modèles de processus opérationnels, de cas d'utilisation du système et d'exigences de système.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10
C7	Expérience de la modification de la configuration de SAS en fonction des besoins de chaque composante.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10
	Maximum de 70 points (la note	de passage est de 70 % =	49 points)	70

Solicitation No. - N° de l'invitation

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE A À L'ANNEXE A

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE TÂCHES

1.0 Préparation d'une autorisation de tâche (AT)

Lorsqu'un besoin relatif à une tâche précise aura été identifié et qu'une AT devra être fournie à l'entrepreneur conformément à la méthode d'attribution indiquée à l'article du contrat intitulé « Autorisation de tâche », le responsable technique remplira le formulaire d'autorisation de tâche (formulaire d'AT) joint à l'appendice B de l'annexe A. Le représentant de l'approvisionnement à CIC enverra ensuite le formulaire dûment rempli à l'entrepreneur. Ce formulaire contiendra les renseignements suivants, le cas échéant :

- (i) un numéro de tâche;
- (ii) la date à laquelle le représentant de l'approvisionnement à CIC doit recevoir l'offre de prix de l'entrepreneur;
- (iii) les catégories de ressources et le nombre de ressources nécessaires;
- (iv) un énoncé des travaux détaillé pour la tâche, donnant un aperçu des activités à exécuter et décrivant les produits livrables (comme les rapports) à remettre, y compris la présentation et le support nécessaires;
- (v) les dates de début et de fin à respecter (le cas échéant);
- (vi) un calendrier des dates butoirs pour les activités de travail majeures, les produits livrables et les paiements (le cas échéant);
- (vii) le nombre de jours-personnes nécessaires:
- (viii) les activités devant éventuellement avoir lieu sur place pour l'exécution des travaux dans un endroit donné;
- (ix) une description des exigences relatives aux déplacements, y compris le contenu et la présentation des rapports de déplacement nécessaires;
- (x) les activités devant éventuellement avoir lieu sur place pour l'exécution des travaux;
- (xi) le niveau de l'attestation de sécurité nécessaire des employés de l'entrepreneur;
- (xii) le profil linguistique nécessaire des employés de l'entrepreneur;
- (xiii) les sources de financement par rapport auxquelles le suivi des tâches sera fait;
- (xiv) le montant maximum de l'AT à verser à l'entrepreneur pour l'exécution de la tâche, indiquant comment le montant final à verser sera calculé; lorsque l'AT n'indique pas la façon dont le montant final payable sera déterminé, le montant payable est le montant, jusqu'à concurrence du montant maximum, pour les heures réellement travaillées relativement à un projet que l'entrepreneur justifie en présentant les feuilles de présence remplies au moment de l'exécution des travaux par les employés individuels pour justifier les frais:
- (xv) toute autre contrainte qui pourrait avoir des répercussions sur l'exécution de la tâche.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.0 Offre de prix de l'entrepreneur pour l'AT

- 2.1 Dès qu'il reçoit un formulaire d'AT, l'entrepreneur doit soumettre au représentant de l'approvisionnement à CIC une offre de prix pour les catégories de ressources demandées d'après les renseignements contenus dans le formulaire d'AT. Les taux proposés pour une catégorie de personnel donnée ne doivent pas dépasser les taux journaliers fermes indiqués dans le paragraphe intitulé « Base de paiement » (annexe B).
- 2.2 L'entrepreneur doit fournir un curriculum vitae ainsi que les renseignements relatifs à l'attestation de sécurité demandée pour chaque ressource proposée et doit remplir les tableaux de réponse à l'appendice C de la présente annexe A qui portent sur les catégories de ressources indiquées dans l'AT. Les curriculum vitæ devraient montrer que chaque personne proposée répond aux exigences décrites en matière de qualification (y compris les exigences en matière d'études, d'expérience de travail et d'affiliation au titre professionnel). Quant aux curriculum vitæ et aux ressources :
 - (A) Les ressources proposées peuvent être des employés de l'entrepreneur ou d'un sous-traitant, ou il peut s'agir d'entrepreneurs indépendants auxquels l'entrepreneur attribuerait un contrat de sous-traitance pour une partie du travail (voir l'appendice D de l'annexe A, Attestations). En ce qui concerne les exigences en matière d'études touchant un grade, un titre ou un certificat en particulier, le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études avant été réussis par la ressource à la clôture des soumissions.
 - (B) En ce qui concerne les exigences relatives aux affiliations ou titres professionnels, la ressource doit détenir le titre exigé à la clôture des soumissions et doit demeurer, le cas échéant, un membre en règle de l'organisme professionnel en question pendant toute la durée du contrat.
 - (C) En ce qui concerne l'expérience de travail, le Canada ne tiendra pas compte de l'expérience acquise dans le cadre d'un programme de formation, sauf s'il s'agit d'expérience acquise dans le cadre d'un programme coopératif officiel dans un établissement postsecondaire.
 - (D) En ce qui concerne les exigences qui portent sur un nombre précis d'années d'expérience (p. ex., deux ans), le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience si le curriculum vitæ ne donne pas les dates précises de l'expérience alléguée (c.-à-d. la date de début et la date de fin).
 - (E) Le curriculum vitæ ne doit pas seulement indiquer le titre du poste occupé par la personne, mais doit également démontrer que cette personne a acquis l'expérience nécessaire en expliquant les responsabilités et les tâches effectuées à ce poste. Le fait d'énumérer simplement l'expérience en ne fournissant aucune donnée à l'appui pour décrire les responsabilités et les tâches ainsi que leur pertinence par rapport aux exigences, ou le fait de réutiliser les mêmes expressions que le formulaire d'AT, ne sera pas considéré comme la « preuve » d'une expérience aux fins de cette évaluation. L'entrepreneur devrait fournir des détails complets concernant le lieu, les dates, le mois et l'année, et les activités ou responsabilités qui ont permis d'acquérir les qualifications et l'expérience citées. Si la ressource proposée a travaillé en même temps à plusieurs projets, on ne tiendra compte que d'un de ces projets lors de l'évaluation de l'expérience.
- 2.3 L'offre de prix doit être signée et soumise au représentant de l'approvisionnement à CIC dans le délai indiqué dans le formulaire d'AT. L'entrepreneur aura un minimum de 48 heures pour soumettre une offre de prix.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

3.0 Évaluation

- 3.1 On évaluera les qualifications et l'expérience des ressources proposées par rapport aux exigences établies à l'appendice C de la présente Annexe A, afin de déterminer si ces ressources satisfont aux critères obligatoires et cotés. Le Canada peut exiger une preuve que la formation officielle a été suivie avec succès ainsi que des renseignements de référence. Le Canada peut effectuer un contrôle des références pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis. Le cas échéant, ce contrôle sera fait par courriel (sauf si la personne donnée en référence n'est accessible que par téléphone). Le Canada n'attribuera aucun point à l'entrepreneur ou considèrera qu'un critère obligatoire n'est pas satisfait s'il ne reçoit pas de réponse dans les cinq (5) jours ouvrables. Si les renseignements fournis par une personne donnée en référence diffèrent des renseignements fournis par l'entrepreneur, les renseignements fournis par la personne donnée en référence seront les renseignements évalués. On n'accordera aucun point à l'entrepreneur ou on considèrera gu'un critère obligatoire n'est pas respecté si le client donné en référence n'est pas un client de l'entrepreneur lui-même (par exemple, le client ne peut pas être le client d'une filiale de l'entrepreneur). De même, on n'accordera aucun point à l'entrepreneur ou on considèrera qu'un critère obligatoire n'est pas respecté si le client est lui-même une filiale ou une autre entité qui a un lien de dépendance avec l'entrepreneur. Des références de l'État sont acceptées.
- 3.2 Pendant l'évaluation des ressources proposées, si les références de deux ressources ou plus nécessaires dans le cadre de l'AT ne fournissent pas de réponse ou ne justifient pas les qualifications exigées pour la prestation des services requis, l'autorité contractante peut déclarer l'offre de prix irrecevable.
- 3.3 Seules les propositions qui respectent tous les critères obligatoires seront considérées pour l'évaluation des critères cotés. Chaque ressource proposée doit obtenir la note minimale requise pour le critère coté de la catégorie de ressources applicable. Si la note minimale d'une ressource proposée est inférieure à la note requise, l'offre de prix de l'entrepreneur sera jugée irrecevable.

4.0 Acceptation

- 4.1 Dès que l'offre de prix aura été acceptée par le représentant de l'approvisionnement à CIC, le formulaire d'AT sera signé par le Canada et envoyé à l'entrepreneur, qui devra le signer. Tous les formulaires d'AT dont la valeur estimative est de 250 000,00 \$ ou moins seront approuvés et signés par le représentant de l'approvisionnement à CIC ou par le responsable technique, qui enverra un exemplaire de l'AT signée à l'autorité contractante. Tous les formulaires d'AT dont la valeur estimative est supérieure à 250 000,00 \$ seront signés par le responsable technique et l'autorité contractante.
- **4.2** Le formulaire d'AT doit être dûment signé par le Canada avant le début des travaux. L'entrepreneur ne doit commencer les travaux qu'après avoir reçu un formulaire d'AT dûment signé. Tous les travaux réalisés par l'entrepreneur sans formulaire d'AT seront réalisés à ses risques.

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE B À L'ANNEXE A

FOR	FORMULAIRE D'AUTORISATION DE TÂCHE (AT)						
Entrepreneur		N° DU CONTRAT :					
N ° DE L'ENGAGEMENT		CODE FINANCIER	:				
N º DE LA TÂCHE		DATE D'ATTRIBUT	ION:	DATE LIM	ITE DE RÉCEPTION		
(Modification):				DES RÉPO	NSES:		
1. ÉNONCÉ DES TRAVAUX (ACTIV	/ITÉS À RÉALISER, ATTEST	ATIONS ET PRODUIT	S LIVRABLE	s)			
Voir ci-joint l'énoncé	E DES TRAVAUX ET LES AT	TESTATIONS REQUIS	ES.				
2. PÉRIODE DES SERVICES :	D υ (DATE)		A u (DATE)			
3. EMPLACEMENT DES							
TRAVAUX:							
4. Exigences en matière de DÉPLACEMENTS:							
5. Exigences Linguistiques :							
6. Autres modalités ou							
CONTRAINTES :							
7. NIVEAU DE L'ATTESTATION							
REQUISE POUR LE PERSONNEL							
DE L'ENTREPRENEUR :							
8. Réponse de l'entrepreneur	₹:						
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET NOM DE LA PERSONNE	Numéro de dossier de sécurité de	TAUX QUOTIDIEN	Nom ESTIMA		Coût total		
PROPOSÉE	TPSGC	4001121211	JOUI				
			C oût e	STIMATIF			
			TPS	ou TVH			
		C oût de	LA MAIN-D'	Œuvre			
	Соџт	DE DÉPLACEMENT	ET DE SUBS	SISTANCE			
		Co	ÛT ESTIMAT	IF TOTAL			
SIGNATURE DE L'ENTREPRENEUR							
Nom, titre et signature de la person nom de l' entrepreneur (en lettres r							
d'imprimerie)							
•		Signature :					

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FORMULAIRE D'AU	TORISATION DE TÂC	CHE (AT)		
Entrepreneur	N° DU CONTRAT:			
N° DE L'ENGAGEMENT	CODE FINANCIER:			
N° DE LA TÂCHE (MODIFICATION):	DATE D'ATTRIBUTION:	DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES RÉPONSES :		
	Date :			
7. Approbation – Signataires autorisés				
Signature (Client)	Signature (TPSGC)			
Nom, titre et signature de la personne autorisée à signer :				
Responsable technique :	Autorité contractante ¹ :			
Date :	Date :			
¹ Signature requise pour les projets dont la valeur s'élève à 2	250 000 \$ ou plus, TPS ou TVH o	comprise.		

Vous êtes tenu de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, conformément aux modalités établies ou mentionnées dans la présente ou ci-jointes, les services énumérés dans la présente et dans les documents ci-joints, aux prix établis.

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE C À L'ANNEXE A

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAUX DE RÉPONSE

Pour faciliter l'évaluation des ressources, les entrepreneurs doivent préparer et soumettre leur réponse à une autorisation de tâche en utilisant les tableaux fournis dans la présente annexe. Aux fins de l'établissement des grilles de ressources, les soumissionnaires devraient fournir des renseignements précis démontrant le respect des critères établis et un renvoi au numéro de page approprié du curriculum vitæ, de façon à ce que l'évaluateur puisse vérifier ces renseignements. Les tableaux ne devraient pas renfermer toutes les données du projet provenant du curriculum vitæ. Seule la réponse demandée devrait être fournie.

- 2.0 Exigences obligatoires visant les ressources :
- 3.0 Critères d'évaluation cotés :

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Date

APPENDICE D À L'ANNEXE A

ATTESTATIONS À L'ÉTAPE DE L'AUTORISATION DE TÂCHE

Les attestations ci-après doivent être utilisées, le cas échéant. Si c'est le cas, elles doivent être signées et jointes au formulaire d'autorisation de tâche au moment de sa soumission au Canada.

1. ATTESTATION D'ÉTUDES ET D'EXPÉRIENCE
Nous attestons par les présentes que toutes les déclarations relatives aux études et à l'expérience des personnes proposées pour l'exécution des travaux sont exactes et vraies, et nous sommes conscients du ait que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada se réserve le droit de vérifier toute information fournie à cet égard, et que toute déclaration non véridique pourrait entraîner le rejet de la proposition, qui sera déclarée non conforme, ou l'application de toute autre mesure que le ministre pourra uger utile.
Nom en caractères d'imprimerie et signature de la personne autorisée Date
2. ATTESTATION DE LA DISPONIBILITÉ ET DU STATUT DU PERSONNEL
a. Disponibilité du personnel
L'entrepreneur atteste que, s'il est autorisé à fournir des services dans le cadre d'une autorisation de âches découlant du présent contrat, les personnes proposées dans cette réponse à la demande de tâche pourront commencer le travail dans un délai raisonnable suivant la date d'attribution de l'autorisation de âches ou dans le délai précisé dans la demande de tâche, et qu'elles demeureront disponibles pour réaliser le travail requis.
Nom en caractères d'imprimerie et signature de la personne autorisée Date
o. Statut du personnel
Si l'entrepreneur propose, pour exécuter les travaux, une personne dont il n'est pas l'employeur, il atteste par les présentes, que cette personne (ou son employeur) lui a remis une autorisation écrite lui permettan d'offrir ses services pour l'exécution des travaux requis et de présenter son curriculum vitæ à l'autorité contractante. En outre, l'entrepreneur atteste par les présentes que la personne proposée est au courant qu'elle pourrait être appelée à effectuer des heures de travail supplémentaires et qu'elle est disposée à le aire.

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. ATTESTATION LINGUISTIQUE – [Anglais ou bilingue ou français]

L'entrepreneur atteste que les ressources proposées en réponse à la présente autorisation	on de tâche :
L'entrepreneur atteste que les ressources proposees en reponse à la presente autorisation	in de tache.
[Option 1 – Anglais uniquement] s'expriment avec aisance en anglais. Ces personnes do communiquer verbalement et par écrit, sans aide et en faisant peu d'erreurs.	vent pouvoir
Option 2 – Bilingue] s'expriment avec aisance dans les deux langues officielles du Canac anglais). Ces personnes doivent pouvoir communiquer verbalement et par écrit, sans aid peu d'erreurs.	` ,
[Option 3 – Français uniquement] s'expriment avec aisance en français. Ces personnes of pouvoir communiquer verbalement et par écrit, sans aide et en faisant peu d'erreurs.	loivent
Nom en caractères d'imprimerie et signature de la personne autorisée Date	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE B - G1

VOLET G1: ARCHITECTURE ET INTÉGRATION

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

Période initiale du contrat-	I ^{re} année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
		Estimation	Taux		Taux	
	Niveau	du nombre	quotidien	% de	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	de l'AA	rabais	ferme	(CxF)
A.1 Architecte d'applications	niveau 2	300	\$		\$	\$
et de logiciels						
A.1 Architecte d'applications	niveau 3	372	\$		\$	\$
et de logiciels						
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 2	240	\$		\$	\$
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 3	240	\$		\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 2	396	\$		\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 3	60	\$		\$	\$
A.4 Analyste de systèmes PGI	niveau 2	168	\$		\$	\$
A.5 Analyste technique PGI	niveau 2	132	\$		\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 2	744	\$		\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 3	60	\$		\$	\$
I.8 Architecte de stockage	niveau 2	150	\$		\$	\$
I.10 Architecte technique	niveau 2	240	\$		\$	\$
I.11 Architecte de technologie	niveau 2	600	\$		\$	\$
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 2	240	\$		\$	\$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien de l'AA	% de rabais	Taux quotidien ferme	Coût total (CxF)
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 3	240	\$		\$	\$
l.14 Spécialiste de la sécurité	niveau 2	150	\$		\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 2	450	\$		\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 3	240	\$		\$	\$

Période initiale du contrat - 2 ^e année	1 (=)	(0)	(=)	
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	niveau 2	300	\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	niveau 3	372	\$	\$
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 2	240	\$	\$
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 3	240	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 2	396	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 3	60	\$	\$
A.4 Analyste de systèmes PGI	niveau 2	168	\$	\$
A.5 Analyste technique PGI	niveau 2	132	\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 2	744	\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 3	60	\$	\$
I.8 Architecte de stockage	niveau 2	150	\$	\$ \$
I.10 Architecte technique	niveau 2	240	\$	\$
I.11 Architecte de technologie	niveau 2	600	\$	\$
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 2	240	\$	\$
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 3	240	\$	\$
I.14 Spécialiste de la sécurité	niveau 2	150	\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 2	450	\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 3	240	\$	\$
Prix total estimé (Période ini	tiale du contrat	: - 2º année) :	<À (déterminer> \$

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

<À déterminer> \$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

Période initiale du contrat - 3^e année (B) (C) (D) (E) (A) **Estimation** Taux quotidien Coût total Niveau du nombre Catégorie de personnel d'expertise de jours ferme (CxD) \$ \$ A.1 Architecte d'applications et de niveau 2 300 logiciels \$ A.1 Architecte d'applications et de niveau 3 372 \$ logiciels A.2 Analyste fonctionnel PGI niveau 2 240 \$ \$ A.2 Analyste fonctionnel PGI 240 \$ \$ niveau 3 \$ A.3 Analyste-Programmeur PGI 396 \$ niveau 2 \$ A.3 Analyste-Programmeur PGI niveau 3 60 \$ A.4 Analyste de systèmes PGI niveau 2 168 \$ \$ \$ A.5 Analyste technique PGI niveau 2 \$ 132 A.12 Architecte WEB 744 \$ \$ niveau 2 \$ \$ A.12 Architecte WEB niveau 3 60 I.8 Architecte de stockage 150 \$ \$ niveau 2 \$ I.10 Architecte technique niveau 2 240 \$ \$ I.11 Architecte de technologie niveau 2 600 \$ I.12 Spécialiste en infrastructure à clés 240 \$ \$ niveau 2 publics (ICP) I.12 Spécialiste en infrastructure à clés 240 \$ \$ niveau 3 publics (ICP) I.14 Spécialiste de la sécurité niveau 2 150 \$ \$ P.2 Architecte-conseil de l'organisation \$ \$ niveau 2 450 P.2 Architecte-conseil de l'organisation \$ niveau 3 240 \$

Période d'option - 4° année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	niveau 2	300	\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	niveau 3	372	\$	\$
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 2	240	\$	\$
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 3	240	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 2	396	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 3	60	\$	\$
A.4 Analyste de systèmes PGI	niveau 2	168	\$	\$
A.5 Analyste technique PGI	niveau 2	132	\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 2	744	\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 3	60	\$	\$
I.8 Architecte de stockage	niveau 2	150	\$	\$
I.10 Architecte technique	niveau 2	240	\$	\$
I.11 Architecte de technologie	niveau 2	600	\$	\$

Prix total estimé (Période initiale du contrat - 3° année) :

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

Période d'option - 4 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 2	240	\$	\$
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés publics (ICP)	niveau 3	240	\$	\$
I.14 Spécialiste de la sécurité	niveau 2	150	\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 2	450	\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 3	240	\$	\$
Prix total estimé (Pé	<À	déterminer>\$		

Période d'option - 5 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
		Estimation	Taux	
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)
A.1 Architecte d'applications et de	niveau 2	300	\$	\$
logiciels				
A.1 Architecte d'applications et de	niveau 3	372	\$	\$
logiciels				
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 2	240	\$	\$
A.2 Analyste fonctionnel PGI	niveau 3	240	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 2	396	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI	niveau 3	60	\$	\$
A.4 Analyste de systèmes PGI	niveau 2	168	\$	\$
A.5 Analyste technique PGI	niveau 2	132	\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 2	744	\$	\$
A.12 Architecte WEB	niveau 3	60	\$	\$
I.8 Architecte de stockage	niveau 2	150	\$	\$
I.10 Architecte technique	niveau 2	240	\$	\$
I.11 Architecte de technologie	niveau 2	600	\$	\$
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés	niveau 2	240	\$	\$
publics (ICP)				
I.12 Spécialiste en infrastructure à clés	niveau 3	240	\$	\$
publics (ICP)				
I.14 Spécialiste de la sécurité	niveau 2	150	\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 2	450	\$	\$
P.2 Architecte-conseil de l'organisation	niveau 3	240	\$	\$
Prix total estimé (Pé	riode d'option	- 5° année) :	<u><À (</u>	déterminer> \$

Prix total estimé - Volet G1 : Architecture et integration			
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année) < A déterminer> \$			
+ Total de la période d'option (4 ^e année + 5 ^e année)			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE B - G2

VOLET G2 : DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien de l'AA	% de rabais	Taux quotidien ferme	Coût total (CxF)
A.6 Programmeur /	niveau 2	744	\$		\$	\$
réalisateur de logiciel						
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 3	240	\$		\$	\$
A.7 Programmeur / Analyste	niveau 2	630	\$		\$	\$
A.8 Analyste de système	niveau 2	1446	\$		\$	\$
A.8 Analyste de système	niveau 3	198	\$		\$	\$
A.11 Testeur	niveau 2	546	\$		\$	\$
A.13 Concepteur WEB	niveau 2	252	\$		\$	\$
A.14 Développeur de page Web	niveau 2	768	\$		\$	\$
A.15 Conseiller en contenu de graphisme de page Web	niveau 2	120	\$		\$	\$
A.16 Conseiller en contenu multi-média de page	niveau 2	60	\$		\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 2	120	\$		\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 3	120	\$		\$	\$
I.4 Modélisateur de données / Modélisateur en Gl	niveau 2	60	\$		\$	\$
B.1 Analyste des activités	niveau 2	1392	\$		\$	\$
B.1 Analyste des activités	niveau 3	480	\$		\$	\$
B.5 Conseiller en RO	niveau 2	132	\$		\$	\$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
	Niveau	Estimation du nombre	Taux quotidien	% de	Taux quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	de l'AA	rabais	ferme	(CxF)
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 2	300	\$		\$	\$
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 3	240	\$		\$	\$
B.14 Rédacteur technique	niveau 2	504	\$		\$	\$
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 2	612	\$		\$	\$
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 3	48	\$		\$	\$

Période initiale du contrat - 2 ^e année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
		Estimation	Taux		
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total	
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)	
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 2	744	\$	\$ \$	
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 3	240	\$	\$	
A.7 Programmeur / Analyste	niveau 2	630	\$	\$ \$	
A.8 Analyste de système	niveau 2	1446	\$	\$	
A.8 Analyste de système	niveau 3	198	\$	\$	
A.11 Testeur	niveau 2	546	\$	\$	
A.13 Concepteur WEB	niveau 2	252	\$	\$ \$ \$	
A.14 Développeur de page Web	niveau 2	768	\$	\$	
A.15 Conseiller en contenu de graphisme	niveau 2	120	\$	\$	
de page Web					
A.16 Conseiller en contenu multi-média	niveau 2	60	\$	\$	
de page					
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 2	120	\$	\$	
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 3	120	\$	\$	
I.4 Modélisateur de données /	niveau 2	60	\$	\$	
Modélisateur en GI					
B.1 Analyste des activités	niveau 2	1392	\$	\$	
B.1 Analyste des activités	niveau 3	480	\$	\$	
B.5 Conseiller en RO	niveau 2	132	\$	\$ \$ \$	
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 2	300	\$	\$	
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 3	240	\$	\$	
B.14 Rédacteur technique	niveau 2	504	\$	\$	
P.11 Conseiller en assurance de la	niveau 2	612	\$	\$	
qualité/analyste					
P.11 Conseiller en assurance de la	niveau 3	48	\$	\$	
qualité/analyste			1		
Prix total estimé (Période init	iale du contrat	: - 2º année) :	<u><a< u=""></a<></u>	déterminer> \$	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

Période initiale du contrat - 3° année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
		Estimation	Taux		
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total	
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)	
A.6 Programmeur / réalisateur de	niveau 2	744	\$	\$	
logiciel					
A.6 Programmeur / réalisateur de	niveau 3	240	\$	\$	
logiciel					
A.7 Programmeur / Analyste	niveau 2	630	\$	\$	
A.8 Analyste de système	niveau 2	1446	\$	\$	
A.8 Analyste de système	niveau 3	198	\$	\$	
A.11 Testeur	niveau 2	546	\$	\$	
A.13 Concepteur WEB	niveau 2	252	\$	\$	
A.14 Développeur de page Web	niveau 2	768	\$	\$ \$ \$ \$ \$	
A.15 Conseiller en contenu de	niveau 2	120	\$	\$	
graphisme de page Web					
A.16 Conseiller en contenu multi-média	niveau 2	60	\$	\$	
de page					
I.1 Spécialiste en conversion de	niveau 2	120	\$	\$	
données					
I.1 Spécialiste en conversion de	niveau 3	120	\$	\$	
données					
I.4 Modélisateur de données /	niveau 2	60	\$	\$	
Modélisateur en GI					
B.1 Analyste des activités	niveau 2	1392	\$	\$	
B.1 Analyste des activités	niveau 3	480	\$	\$	
B.5 Conseiller en RO	niveau 2	132	\$	\$	
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 2	300	\$	\$	
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 3	240	\$	\$	
B.14 Rédacteur technique	niveau 2	504	\$	\$ \$ \$ \$ \$	
P.11 Conseiller en assurance de la	niveau 2	612	\$	\$	
qualité/analyste					
P.11 Conseiller en assurance de la	niveau 3	48	\$	\$	
qualité/analyste					
Prix total estimé (Période init	iale du contra	t - 3 ^e année) :	<À>	déterminer> \$	

Période d'option - 4° année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
Cotémorio do novo annol	Niveau	Estimation du nombre	Taux quotidien	Coût total	
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)	
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 2	744	\$	\$	
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 3	240	\$	\$	
A.7 Programmeur / Analyste	niveau 2	630	\$	\$	
A.8 Analyste de système	niveau 2	1446	\$	\$	
A.8 Analyste de système	niveau 3	198	\$	\$	
A.11 Testeur	niveau 2	546	\$	\$	
A.13 Concepteur WEB	niveau 2	252	\$	\$	

B8289-100575/A

on

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

Période d'option - 4 ^e année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)	
A.14 Développeur de page Web	niveau 2	768	\$	\$	
A.15 Conseiller en contenu de graphisme de page Web	niveau 2	120	\$	\$	
A.16 Conseiller en contenu multi-média de page	niveau 2	60	\$	\$	
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 2	120	\$	\$	
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 3	120	\$	\$	
I.4 Modélisateur de données / Modélisateur en GI	niveau 2	60	\$	\$	
B.1 Analyste des activités	niveau 2	1392	\$	\$	
B.1 Analyste des activités	niveau 3	480	\$	\$	
B.5 Conseiller en RO	niveau 2	132	\$	\$	
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 2	300	\$	\$	
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 3	240	\$	\$	
B.14 Rédacteur technique	niveau 2	504	\$	\$	
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 2	612	\$	\$	
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 3	48	\$	\$	
Prix total estimé (Pé	riode d'option	- 4º année) :	<u><À</u> :	déterminer> \$	

Période d'option - 5° année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		
		Estimation	Taux			
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total		
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)		
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 2	744	\$	\$		
A.6 Programmeur / réalisateur de logiciel	niveau 3	240	\$	\$		
A.7 Programmeur / Analyste	niveau 2	630	\$	\$		
A.8 Analyste de système	niveau 2	1446	\$	\$		
A.8 Analyste de système	niveau 3	198	\$	\$		
A.11 Testeur	niveau 2	546	\$	\$		
A.13 Concepteur WEB	niveau 2	252	\$	\$		
A.14 Développeur de page Web	niveau 2	768	\$	\$		
A.15 Conseiller en contenu de graphisme	niveau 2	120	\$	\$		
de page Web						
A.16 Conseiller en contenu multi-média	niveau 2	60	\$	\$		
de page						
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 2	120	\$	\$		
I.1 Spécialiste en conversion de données	niveau 3	120	\$	\$		
I.4 Modélisateur de données /	niveau 2	60	\$	\$		
Modélisateur en GI						
B.1 Analyste des activités	niveau 2	1392	\$	\$		
B.1 Analyste des activités	niveau 3	480	\$	\$		
B.5 Conseiller en RO	niveau 2	132	\$	\$		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

Période d'option - 5 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
		Estimation	Taux	
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 2	300	\$	\$
B.8 Conseiller en centres d'appel	niveau 3	240	\$	\$
B.14 Rédacteur technique	niveau 2	504	\$	\$
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 2	612	\$	\$
P.11 Conseiller en assurance de la qualité/analyste	niveau 3	48	\$	\$
Prix total estimé (P	<u><À</u>	déterminer> \$		

Prix total estimé - Volet G2: Développement des applications				
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année)	<À déterminer> \$			
+ Total de la période d'option (4° année + 5° année)				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE B - G3

VOLET G3: OPÉRATIONS

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

Période initiale du contrat- 1 ^{re} année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
		Estimation	Taux		Taux	
	Niveau	du nombre	quotidien	% de	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	de l'AA	rabais	ferme	(CxF)
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 2	1450	\$		\$	\$
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 3	850	\$		\$	\$
I.6 Analyste de réseau	niveau 2	250	\$		\$	\$
I.7 Analyste de plateforme	niveau 2	250	\$		\$	\$
I.9 Administrateur de systèmes	niveau 2	250	\$		\$	\$
B.10 Spécialiste, service de dépannage	niveau 2	250	\$		\$	\$
B.12 Spécialiste, soutien du réseau	niveau 2	250	\$		\$	\$
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 2	60	\$		\$	\$
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 3	250	\$		\$	\$
Prix tot	Prix total estimé (Période initiale du contrat - 1 ^{re} année) :					éterminer> \$

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

Période initiale du contrat - 2° année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
		Estimation	Taux		
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total	
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)	
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 2	1450	\$	\$	
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 3	850	\$	\$	
I.6 Analyste de réseau	niveau 2	250	\$	\$	
I.7 Analyste de plateforme	niveau 2	250	\$	\$	
I.9 Administrateur de systèmes	niveau 2	250	\$	\$	
B.10 Spécialiste, service de dépannage	niveau 2	250	\$	\$	
B.12 Spécialiste, soutien du réseau	niveau 2	250	\$	\$	
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 2	60	\$	\$	
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 3	250	\$	\$	
Prix total estimé (Période init	<À	déterminer>\$			

Période initiale du contrat - 3° année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
		Estimation	Taux		
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total	
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)	
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 2	1450	\$	\$	
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 3	850	\$	\$	
I.6 Analyste de réseau	niveau 2	250	\$	\$	
I.7 Analyste de plateforme	niveau 2	250	\$	\$	
I.9 Administrateur de systèmes	niveau 2	250	\$	\$	
B.10 Spécialiste, service de dépannage	niveau 2	250	\$	\$	
B.12 Spécialiste, soutien du réseau	niveau 2	250	\$	\$	
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 2	60	\$	\$	
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 3	250	\$	\$	
Prix total estimé (Période initi	ale du contrat	: - 3º année) :	<u><À</u>	déterminer> \$	

Période d'option - 4e année	Période d'option - 4° année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)			
		Estimation	Taux				
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total			
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)			
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 2	1450	\$	\$			
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 3	850	\$	\$			
I.6 Analyste de réseau	niveau 2	250	\$	\$			
I.7 Analyste de plateforme	niveau 2	250	\$	\$			
I.9 Administrateur de systèmes	niveau 2	250	\$	\$			
B.10 Spécialiste, service de dépannage	niveau 2	250	\$	\$			
B.12 Spécialiste, soutien du réseau	niveau 2	250	\$	\$			
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 2	60	\$	\$			
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 3	250	\$	\$			
Prix total estimé (Pé	<À	déterminer>\$					

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

Période d'option - 5° année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		
		Estimation	Taux			
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total		
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)		
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 2	1450	\$	\$		
I.2 Administrateur de bases de données	niveau 3	850	\$	\$		
I.6 Analyste de réseau	niveau 2	250	\$	\$		
I.7 Analyste de plateforme	niveau 2	250	\$	\$		
I.9 Administrateur de systèmes	niveau 2	250	\$	\$		
B.10 Spécialiste, service de dépannage	niveau 2	250	\$	\$		
B.12 Spécialiste, soutien du réseau	niveau 2	250	\$	\$		
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 2	60	\$	\$		
B.13 Spécialiste, soutien des opérations	niveau 3	250	\$	\$		
Prix total estimé (Pé	<À	déterminer> \$				

Prix total estimé - Volet G3 : Opérations		
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année)	<À déterminer> \$	
+ Total de la période d'option (4 ^e année + 5 ^e année)		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

OUZIII

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

ANNEXE B - G4

VOLET G4: GESTION DE PROJET

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
, ,	, ,	Estimation	Taux		Taux	
	Niveau	du nombre	quotidien	% de	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	de l'AA	rabais	ferme	(CxF)
B.3 Conseiller d'Affaires	niveau 2	220	\$		\$	\$
P.1 Conseiller en gestion du	niveau 2	220	\$		\$	\$
changement						
P.1 Conseiller en gestion du	niveau 3	220	\$		\$	\$
changement						
P.4 Conseiller en	niveau 2	220	\$		\$	\$
développement						
organisationnel						
P.5 Directeur de projet	niveau 3	400	\$		\$	\$
P.6 Administrateur de projet	niveau 2	1050	\$		\$	\$
P.8 Chef de projet	niveau 2	860	\$		\$	\$
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 2	400	\$		\$	\$
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 3	2220	\$		\$	\$
P.10 Ordonnanceur de	niveau 2	600	\$		\$	\$
projet					·	
P.10 Ordonnanceur de	niveau 3	400	\$		\$	\$
projet						
P.12 Spécialiste en gestion	niveau 3	100	\$		\$	\$
du risque						
	al estimé (Pér	iode initiale d	u contrat - 1 ^{re}	année) :	<À d	éterminer> \$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

Période initiale du contrat - 2º année					
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
		Estimation	Taux		
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total	
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)	
B.3 Conseiller d'Affaires	niveau 2	220	\$	\$	
P.1 Conseiller en gestion du	niveau 2	220	\$	\$	
changement					
P.1 Conseiller en gestion du	niveau 3	220	\$	\$	
changement					
P.4 Conseiller en développement	niveau 2	220	\$	\$	
organisationnel					
P.5 Directeur de projet	niveau 3	400	\$	\$	
P.6 Administrateur de projet	niveau 2	1050	\$	\$	
P.8 Chef de projet	niveau 2	860	\$	\$	
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 2	400	\$	\$	
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 3	2220	\$	\$	
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 2	600	\$	\$	
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 3	400	\$	\$	
P.12 Spécialiste en gestion du risque	niveau 3	100	\$	\$	
Prix total estimé (Période initi	ale du contrat	: - 2º année) :	<u><À</u>	déterminer>\$	

Période initiale du contrat - 3 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
		Estimation	Taux	
	Niveau	du nombre	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)
B.3 Conseiller d'Affaires	niveau 2	220	\$	\$
P.1 Conseiller en gestion du	niveau 2	220	\$	\$
changement				
P.1 Conseiller en gestion du	niveau 3	220	\$	\$
changement				
P.4 Conseiller en développement	niveau 2	220	\$	\$
organisationnel				
P.5 Directeur de projet	niveau 3	400	\$	\$
P.6 Administrateur de projet	niveau 2	1050	\$	\$
P.8 Chef de projet	niveau 2	860	\$	\$
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 2	400	\$	\$
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 3	2220	\$	\$
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 2	600	\$	\$
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 3	400	\$	\$
P.12 Spécialiste en gestion du risque	niveau 3	100	\$	\$
Prix total estimé (Période init	iale du contrat	: - 3º année) :	<u><À</u>	<u>déterminer>\$</u>

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

Période d'option - 4° année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)		
B.3 Conseiller d'Affaires	niveau 2	220	\$	\$		
P.1 Conseiller en gestion du changement	niveau 2	220	\$	\$		
P.1 Conseiller en gestion du changement	niveau 3	220	\$	\$		
P.4 Conseiller en développement organisationnel	niveau 2	220	\$	\$		
P.5 Directeur de projet	niveau 3	400	\$	\$		
P.6 Administrateur de projet	niveau 2	1050	\$	\$		
P.8 Chef de projet	niveau 2	860	\$	\$		
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 2	400	\$	\$		
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 3	2220	\$	\$		
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 2	600	\$	\$		
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 3	400	\$	\$		
P.12 Spécialiste en gestion du risque	niveau 3	100	\$	\$		
Prix total estimé (Pé	riode d'option	- 4º année) :	<À	déterminer>\$		

Période d'option - 5 ^e année	Période d'option - 5° année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)			
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)			
B.3 Conseiller d'Affaires	niveau 2	220	\$	\$			
P.1 Conseiller en gestion du changement	niveau 2	220	\$	\$			
P.1 Conseiller en gestion du changement	niveau 3	220	\$	\$			
P.4 Conseiller en développement organisationnel	niveau 2	220	\$	\$			
P.5 Directeur de projet	niveau 3	400	\$	\$			
P.6 Administrateur de projet	niveau 2	1050	\$	\$			
P.8 Chef de projet	niveau 2	860	\$	\$			
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 2	400	\$	\$			
P.9 Gestionnaire de projet	niveau 3	2220	\$	\$			
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 2	600	\$	\$			
P.10 Ordonnanceur de projet	niveau 3	400	\$	\$			
P.12 Spécialiste en gestion du risque	niveau 3	100	\$	\$			
Prix total estimé (Po	- 5 ^e année) :	<À (déterminer> \$				

Prix total estimé - Volet G4 : Gestion de projet		
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année)	<À déterminer> \$	
+ Total de la période d'option (4e année + 5 année)		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B8289-100575 380zmB8289-1005

ANNEXE B - S1

VOLET S1 : DÉVELOPPEMENT DE PEOPLESOFT

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
\	,	Estimation	Taux		Taux	` /
	Niveau	du nombre	quotidien	% de	quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	de l'AA	rabais	ferme	(CxF)
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de l'application PeopleSoft	niveau 2	120	\$		\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 2	120	\$		\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 3	120	\$		\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - PeopleSoft	niveau 2	120	\$		\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 2	120	\$		\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 3	120	\$		\$	\$

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

Période initiale du contrat - 2e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de l'application PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 3	120	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 3	120	\$	\$
Prix total estimé (Période ini	tiale du contrat	: - 2º année) :	<u><À</u>	déterminer>\$

Période initiale du contrat - 3° année	Période initiale du contrat - 3° année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)			
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)			
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de l'application PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$			
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$			
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 3	120	\$	\$			
A.3 Analyste-Programmeur PGI - PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$			
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$			
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 3	120	\$	\$			
Prix total estimé (Période in	itiale du contra	t - 3 ^e année) :	<À	déterminer> \$			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

Période d'option - 4° année (B) (C) (D) (E) (A) **Estimation** Taux Niveau du nombre quotidien Coût total ferme Catégorie de personnel d'expertise de jours (CxD) \$ A.1 Architecte d'applications et de \$ niveau 2 120 logiciels - Spécialiste de l'application PeopleSoft A.1 Architecte d'applications et de \$ niveau 2 120 \$ logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft A.1 Architecte d'applications et de niveau 3 120 \$ \$ logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft A.3 Analyste-Programmeur PGI -120 \$ \$ niveau 2 PeopleSoft I.1 Spécialiste en conversion de \$ \$ niveau 2 120 données - PeopleSoft I.1 Spécialiste en conversion de niveau 3 120 \$ \$ données - PeopleSoft Prix total estimé (Période d'option - 4e année) : <À déterminer> \$

Période d'option - 5° année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de l'application PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
A.1 Architecte d'applications et de logiciels - Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft	niveau 3	120	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 2	120	\$	\$
I.1 Spécialiste en conversion de données - PeopleSoft	niveau 3	120	\$	\$
Prix total estimé (F	Période d'option	- 5 ^e année) :	<À>	déterminer> \$

Prix total estimé - Volet S1 : Développement de Peoplesoft				
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année) < À déterminer>\$				
+ Total de la période d'option (4e année + 5e année)				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE B - S2

VOLET S2 : DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME SAP

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

Période initiale du contrat- 1 ^{re} année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien de l'AA	% de rabais	Taux quotidien ferme	Coût total (CxF)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - SAP	niveau 2	100	\$		\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - SAP	niveau 2	80	\$		\$	\$
I.9 Administrateur de systèmes - SAP	niveau 2	80	\$		\$	\$
Prix total estimé (Période initiale du contrat - 1 ^{re} année) :					<À d	éterminer> \$

Période initiale du contrat - 2 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - SAP	niveau 2	100	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - SAP	niveau 2	80	\$	\$
I.9 Administrateur de systèmes - SAP	niveau 2	80	\$	\$
Prix total estimé (Période init	<À	déterminer>\$		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

Période initiale du contrat - 3° année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - SAP	niveau 2	100	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - SAP	niveau 2	80	\$	\$
I.9 Administrateur de systèmes - SAP	niveau 2	80	\$	\$
Prix total estimé (Période init	<u><À</u>	déterminer> \$		

Période d'option - 4 ^e année						
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)		
A.2 Analyste fonctionnel PGI - SAP	niveau 2	100	\$	\$		
A.3 Analyste-Programmeur PGI - SAP	niveau 2	80	\$	\$		
I.9 Administrateur de systèmes - SAP	niveau 2	80	\$	\$		
Prix total estimé (Pé	<À	déterminer> \$				

Période d'option - 5 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - SAP	niveau 2	100	\$	\$
A.3 Analyste-Programmeur PGI - SAP	niveau 2	80	\$	\$
I.9 Administrateur de systèmes - SAP	niveau 2	80	\$	\$
Prix total estimé (Pe	<À	déterminer> \$		

Prix total estimé - Volet S2 : Développement du système SAP				
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année) A déterminer>				
+ Total de la période d'option (4e année + 5e année)				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE B - S3

VOLET S3: DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ANALYSE STATISTIQUE

BASE DE PAIEMENT

En ce qui concerne le « Nombre de jours » indiqué ci-dessous, le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation durant le processus de demande de soumissions. Le nombre réel de jours pendant la période initiale du contrat et les périodes d'option peut être supérieur ou inférieur au nombre indiqué, comme le déterminera le responsable technique.

En ce qui a trait aux « taux journaliers fermes » pour la première année de la période initiale du contrat précisés ci-après, (F*) les taux journaliers fermes ne doivent pas être supérieurs à ceux indiqués à l'annexe C, Barème des taux journaliers du détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les taux proposés pour les deuxième et troisième années de la période initiale du contrat ainsi que pour les périodes d'options ne doivent pas être inférieurs à ceux indiqués pour la première année de la période initiale du contrat. Si le soumissionnaire propose des taux différents pour les ressources pour les différentes années du contrat subséquent, y compris les périodes d'option, la différence d'une période à l'autre ne doit pas dépasser 5 %.

Période initiale du contrat- 1 ^{re} année							
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F*)	(G)	
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien de l'AA	% de rabais	Taux quotidien ferme	Coût total (CxF)	
A.2 Analyste fonctionnel PGI - Système d'analyse statistique	niveau 2	100	\$		\$	\$	
Prix to	Prix total estimé (Période initiale du contrat - 1 ^{re} année) : <À déterminer>\$						

Période initiale du contrat - 2e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - Système d'analyse statistique	niveau 2	100	\$	\$
Prix total estimé (Période initiale du contrat - 2 ^e année) :			<À>	déterminer> \$

Période initiale du contrat - 3° année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - Système d'analyse statistique	niveau 2	100	\$	\$
Prix total estimé (Période init	<u><À</u>	déterminer> \$		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

Période d'option - 4 ^e année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie de personnel	Niveau d'expertise	Estimation du nombre de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - Système d'analyse statistique	niveau 2	100	\$	\$
Prix total estimé (Période d'option - 4 ^e année) :			<u><À</u>	déterminer> \$

Période d'option - 5° année				
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
	Niveau	Estimation du nombre	Taux quotidien	Coût total
Catégorie de personnel	d'expertise	de jours	ferme	(CxD)
A.2 Analyste fonctionnel PGI - Système d'analyse statistique	niveau 2	100	\$	\$
Prix total estimé (Pé	<u><À</u>	déterminer> \$		

Prix total estimé - Volet S3 : Développement du système d'analyse statistique					
Total de la période initiale du contrat (1 ^{re} année + 2 ^e année + 3 ^e année)	<À déterminer> \$				
+ Total de la période d'option (4° année + 5° année)					

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

ANNEX C

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL) LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

Contract Number / Numéro du contract	
EN578-055605	
Security Classification / Classification de sécurité	
UNCLASSIFIED	

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE									
1. Originating Government Department or Organization / 2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction									
	Ministère ou organisme gouvernemental d'origine								
Public Works and Government Services Canada Acquisitions 3 a) Subservices Number (Number of Subservices Canada Acquisitions									
a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance 3. b) Name and Address of Subcontrat adresse du sous-traitant									
	5-traitarit								
4 5 : (5 : : : : : : : : : : : : : : : :									
4. Brief Description of Work / Bre	eve descripti	on du travail							
For the provision of Tag	sk Based Inf	ormatics Professional S	Services						
Tor the provision or Tax	ok Dasca IIII	offiatios i folossional c	Scivices						
5 \\\(\text{ACH}\) a \(\text{P}\)		" 10 10						_	
a) Will the supplier require acc Le fournisseur aura-t-il accè						\checkmark	No /		Yes /
							Non		Oui
5. b) Will the supplier require acc			data subjec	t to the prov	visions	$\overline{\mathbf{V}}$	No /		Yes /
of the Technical Data Contro Le fournisseur aura-t-il accè	ol Regulation	18? náce techniques militoir	roo non oloo	oifióna qui a	ont		Non		Oui
assujetties aux dispositions					SOLIC				
6. Indicate the type of access req				iiiquos:					
6. a) Will the supplier and its emp	olovees reau	ire access to PROTEC	TED and/or	CLASSIFIE	D information	П	No /	$ \sqrt{} $	Yes /
or assets?	.,					ш	No /		Oui
Le fournisseur ainsi que les	employés a	uront-ils accès à des re	nseignemer	nts ou à des	biens		INOH		Oui
PROTÉGÉS et/ou CLASSIF	-								
(Specify the level of access				- \					
(Préciser le niveau d'accès e 6. b) Will the supplier and its emp	en utilisant i	Classera maintenana	a la questior	1 /. C)	222			_	
to restricted access areas?						$\overline{\mathbf{A}}$	No /		Yes /
permitted.	NO access	io i Note of ED and/or	CLASSII IL	.D IIIIOIIIIau	011 01 033613 13		Non		Oui
Le fournisseur et ses emplo	yés (p. Ex. N	Nettoyeurs, personnel d	'entretien) a	uront-ils ac	cès à des				
zones d'accès restreintes?	L'accès à de	es renseignements ou à	à des biens l	PROTÉGÉS	S et/ou				
CLASSIFIÉS n'est pas auto									
6. c) Is this a commercial courier	or delivery r	equirement with no over	ernight stora	ge?		$\overline{\mathbf{V}}$	No /		Yes /
S'agit-il d'un contrat de mes	sagerie ou c	le livraison commercial	e sans entre	eposage de	nuit?		Non		Oui
7. a) Indicate the type of informat	ion that the	supplier will be required	to access /	Indiquer le	type d'information	on au	auel le		
fournisseur devra avoir accè		ouppiio: 11 20 104a00	, 10 400000,	a.quoo	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		9400		
Canada	N	NAT	O / OTAN	П	Fo	reign	/ Étrange	er [1
7. b) Release restrictions / Restrictions	ctions relativ	res à la diffusion		_					
No release restrictions	7	All NATO countries			No releas	e rest	rictions	П]
Aucune restriction relative	Ľ	Tous les pays de l'OT	AN	ш	Aucune re	estrict	ion relativ	e '	_
à la diffusion					à la diffus	ion			
Not releasable	П								
À ne pas diffuser	_								
Restricted to: / Limité à :	П	Restricted to: / Limité	à:	П	Restricted to: /	Limit	éà:	Г	7
									_
Specify country(ies) /		Specify country(ies) /			Specify country				
Préciser le(s) pays :		Préciser le(s) pays :			Préciser le(s) p	pays :			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

B8289-100575/A

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

PART A (Continued) / PA	ARTIE A (Si	ıite)						
7. c) Level of Information / Niv								
PROTECTED A	I I	IATO UNCLASSIFIED			PROTECT			
PROTÉGÉ A		IATO NON CLASSIFIE			PROTÉGÉ			
PROTECTED B ☑		IATO RESTRICTED			PROTECT			
PROTÉGÉ B		NATO DIFFUSION			PROTÉGÉ	<u> </u>		
DDOTEOTED O		RESTREINTE		4	PROTEOT			
PROTECTED C PROTÉGÉ C		NATO CONFIDENTIAL			PROTECT PROTÉGÉ			
		NATO CONFIDENTIEL		-	CONFIDE			
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL		IATO SECRET IATO SECRET			CONFIDE			
		COSMIC TOP SECRET		-	SECRET	INTILL		
SECRET		COSMIS TRÈS SECRET			SECRET			
TOP SECRET	1 -	DOGINIO TREG GEGRET			TOP SEC	RFT		
TRÈS SECRET					TRÈS SE		ш	
TOP SECRET	1			•	TOP SEC			
(SIGINT)					(SIGINT)		ш	
TRÈS SÉCRET					TRÈS SÉ	CRET		
8. Will the supplier require ac	cess to PRO	TECTED and/or CLASSIFI	ED COM	SEC inform	ation or	☑ No/		Yes /
assets?						Non	_	Oui
La fournisseur aura-t-il accè		eignements ou à des biens	COMSE	C désignés	6	14011		Oui
PROTÉGÉS et/ou CLASSII								
If Yes, indicate the level of		9.99.7						
Dans l'affirmative, indiquer			.f.,		<u> </u>	_		
Will the supplier require acc Le fournisseur aura-t-il accè						☑ No/	Ш	Yes /
extrémement délicate?	es a des teris	eignements ou a des biens	SINFOSE	C de Hatui	е	Non		Oui
extremement delicate:								
Short Title(s) of material / T	itre(s) abrégé	e(s) du matériel :						
Document Number / Numér								
PART B - PERSONNEL (SI			IFI (FO	URNISSE	UR)			
10, a) Personnel security scree						uis		
10. a) Personnel security scree						uis		
	ning level rec	uired / Niveau de contrôle	de la séd	curité du pe	rsonnel req		CODET	
RELIABILITY STATUS		uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET		TOP S	ECRET	
	ning level rec	uired / Niveau de contrôle	de la séd	curité du pe	rsonnel req	TOP S	ECRET SECRET	
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	ning level rec	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT	ning level rec	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	ning level rec	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	ECRET SECRET
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT	ning level rec	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS 	ning level red	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	ning level red	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM 	ning level red	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: 	ning level red	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM 	ning level red	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL	de la séd	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	rsonnel req	TOP S TRÈS	SECRET	
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : 	IENTS	uired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	de la séc	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF	RET RET	TOP S TRÈS COSM COSM	SECRET	
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels of 	IENTS	quired / Niveau de contrôle CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	de la séc	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF	RET RET	TOP S TRÈS : COSM COSM	SECRET IC TOP S IC TRÈS	SECRET
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels of REMARQUE : Si plusieurs 	IENTS	re identified, a Security Clacontrôle de sécurité sont re	de la séc	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF	RET	TOP S TRÈS : COSM COSM	SECRET IC TOP S IC TRÈS	SECRET
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personr	IENTS If screening a siniveaux de de de le be used fo	contrôle de sécurité sont re portions of the work?	de la séc	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF	RET	TOP S TRÈS : COSM COSM	SECRET IC TOP S IC TRÈS	SECRET tre fourni. Yes
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☐ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☐ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori 	IENTS If screening a siniveaux de onel be used fo sation sécurit	contrôle de sécurité sont re re identified, a Security Cla contrôle de sécurité sont re portions of the work?	de la séc	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF	RET	TOP S TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No	SECRET IC TOP S IC TRÈS	SECRET
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personr	ning level red IENTS IENTS of screening a siniveaux de de le used fo sation sécurit ersonnel be e	re identified, a Security Clacontrôle de sécurité sont re proportions of the work? taire peut-il se voir confier scorted?	de la séc	curité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF	RET	TOP S TRÈS : COSM COSM	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers	IENTS If screening a siniveaux de onel be used for sation sécurit ersonnel be esonnel en que	re identified, a Security Classor portions of the work? taire peut-il se voir confier secreté?	de la séc	eurité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF on Guide m guide de cl	ust be proviassification	TOP S TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers PART C - SAFEGUARDS	IENTS If screening a siniveaux de onel be used fo sation sécuritersonnel be esonnel en que (SUPPLIER	contrôle contrôle contrôle confidential confidential national confidential national contrôle de sécurité sont reproductive de contrôle de sécurité sont reproductive contrôle de sécurité sont reproductive confidential se voir confidential se	de la séc	eurité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF on Guide m guide de cl	ust be proviassification	TOP S TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers	IENTS If screening a siniveaux de onel be used fo sation sécuritersonnel be esonnel en que (SUPPLIER	contrôle contrôle contrôle confidential confidential national confidential national contrôle de sécurité sont reproductive de contrôle de sécurité sont reproductive contrôle de sécurité sont reproductive confidential se voir confidential se	de la séc	eurité du pe SECRET SECRET JATO SECF JATO SECF on Guide m guide de cl	ust be proviassification	TOP S TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels of REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers PART C - SAFEGUARDS INFORMATION / ASSETS	IENTS If screening as niveaux de onel be used for sation sécurit ersonnel be econnel en que (SUPPLIEF)	confidential contrôle confidential confidential confidential nato confidential nato confidential nato confidential nato confidential contrôle de sécurité sont reproportions of the work? taire peut-il se voir confier scorted? Stion sera-t-il escorté? Confidential escortés esc	de la séc S S N Assification equis, un des partie	Eurité du pe EECRET EECRET JATO SECF ON Guide maguide de cl es du travai	ust be proviassification	TOP S TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non Non Non Non	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes Oui
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers PART C - SAFEGUARDS INFORMATION / ASSETS 11. a) Will the supplier be req	IENTS If screening a seniveaux de conel be used for sation sécurit ersonnel be econnel en que (SUPPLIEF / RENSEIGI uired to recei	confidential Confidential Confidential Confidential Confidential NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL CONTROL OF CONTRO	de la séc S S N Assification equis, un des partie	Eurité du pe EECRET EECRET JATO SECF ON Guide maguide de cl es du travai	ust be proviassification	TOP S TRÈS TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No Non JRNISSE	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes Oui Yes
 ☑ RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ ☑ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT ☑ SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels of REMARQUE: Si plusieurs 10. b) May unscreened personne Du personnel sans autorif Yes, will unscreened persons l'affirmative, le persons l'affirmative, le persons l'Affirmative, le persons l'INFORMATION / ASSETS 11. a) Will the supplier be requinformation or assets certain des la commentation or assets certain de la commentation or assets certain des la commentation de la	discreening a solution security ersonnel be used for sation sécurity ersonnel be esonnel en que (SUPPLIEF / RENSEIGIOUITE to rits site or proposition of the sation of the sating of the sation of the sation of the sation of the sation of the	confidentified, a Security Classifier peut-il se voir confidentifier securité sont re peut-il se voir confier secreté? R) / PARTIE C - MESUFNEMENTS / BIENS ve and store PROTECTED contrôle de voir confier secreté?	de la séd S S N A Assification Assificati	curité du pe SECRET SECRET SATO SECF SATO SECF SATO SECF SECRET S	ust be proviassification	TOP S TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non Non Non Non	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes Oui
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers PART C - SAFEGUARDS INFORMATION / ASSETS 11. a) Will the supplier be req information or assets o Le fournisseur sera-t-il	discreening a sinveaux de conel en que (SUPPLIEF / RENSEIGI uired to recei en its site or partier on its site or partier de recei en its site or partier de re	confidentified, a Security Classifier peut-il se voir confidents sorted? R) / PARTIE C - MESUFNEMENTS / BIENS ve and store PROTECTED private of the design of the confidentified of the confidentifier security and the confidentifier security of the confidentifier security of the confidentifier security of the confidentifier of t	de la séd S S N A Assification Assificati	curité du pe SECRET SECRET SATO SECF SATO SECF SATO SECF SECRET S	ust be proviassification	TOP S TRÈS TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No Non JRNISSE	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes Oui Yes
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers PART C - SAFEGUARDS INFORMATION / ASSETS 11. a) Will the supplier be req information or assets o Le fournisseur sera-t-il des biens PROTÉGÉS	IENTS If screening a siniveaux de onel be used for sation sécurit ersonnel be esonnel en que (SUPPLIEF) I RENSEIGIOUITE (SUPPLIEF) I RENSEIGIOUITE (SUPPLIEF) I RENSEIGIOUITE (SUPPLIEF) I tenu de reces et/ou CLAS:	re identified, a Security Classes of portions of the work? taire peut-il se voir confier secreted? SI / PARTIE C - MESUF NEMENTS / BIENS ve and store PROTECTED oremises? rivoir et d'entreposer sur pl SIFIÉS?	de la séc S S N A Assification A A Assification A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	curité du pe SECRET SECRET SECRET SATO SECRET SON Guide mi guide de cl ses du travai PROTECT CLASSIFIE SECRET	ust be proviassification	TOP S TRÈS TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No Non Non Non Non Non Non Non N	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes Oui Yes Oui
RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEM Special comments: Commentaires spéciaux : NOTE: If multiple levels o REMARQUE : Si plusieurs 10. b) May unscreened personn Du personnel sans autori If Yes, will unscreened per Dans l'affirmative, le pers PART C - SAFEGUARDS INFORMATION / ASSETS 11. a) Will the supplier be req information or assets o Le fournisseur sera-t-il des biens PROTÉGÉS 11. b) Will the supplier be req	IENTS If screening a seniveaux de onel be used for sation sécurit ersonnel be esonnel en que (SUPPLIEF) I RENSEIGION ITEM (SUPPLIEF) I RENSEIGION ITEM (SUPPLIEF) I RENSEIGION ITEM (SUPPLIEF) I tenu de reces et/ou CLAS: uired to safeg	re identified, a Security Classes of portions of the work? taire peut-il se voir confier secreted? SI / PARTIE C - MESUF NEMENTS / BIENS ve and store PROTECTED oremises? rivoir et d'entreposer sur pl SIFIÉS?	assification des partie	curité du pe SECRET SECRET SECRET SATO SECF SATO SECF SATO SECF SECRET S	ust be provious sification I? ION (FOL	TOP S TRÈS TRÈS COSM COSM ded. de la sécu No Non No Non JRNISSE	SECRET IC TOP S IC TRÈS	secret tre fourni. Yes Oui Yes Oui Yes

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

PART C (Continued) / F	PART	TIE C	(Su	ite)							_
PRODUCTION											
CLASSIFIED materia Les installations du fo										Yes Oui	
INFORMATION TECHNO	LOG	Y (IT	MEI	DIA / SUPPORT	RELATIF	À LA TEC	HNOLOGIE D	E L'INFORI	MATION	(TI)	
		•								` ,	
11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data? Le fournisseur sera-t-il d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?											
11. e) Will there be an elect department or agency Disposera-t-on d'un li du minist re ou de l'a	/? en éle	ectror	nique	entre le système	-			Ľ.	No Non		Yes Oui
For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises. Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur. For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions. Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le fourmulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif. SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF											
Category PROTECTED Classified											
Category Catégorie		ROTÉ			lassified classifié			NATO			
	A	В	С	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET TRÉS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTI NATO CONFIDENTI	AL SEC	ATO CRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
Information / Assets											SECRET
Renseignements / Biens Production											
IT Media /											
Support TI IT Link /											
Lien électronique											
		00									
COMSEC Category PROTECTED CONFIDENTIAL SECRET TOP											
Catégorie	P	ROTÉ	SÉ	CONFIDENTIEL		SECRET TRÉS SECRET					
	Α	В	С								
Information / Assets Renseignements / Biens											
Production											
IT Media / Support TI											
IT Link /											
Lien électronique	1	1		l	1		1				

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	V	No Non	Yes Oui
If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification". Dans l'affirmative, classifier le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans las case intitulée " Classification de sécurité " au haut et au bas du formulaire.			
12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED? La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉE?		No Non	Yes Oui
If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments). Dans l'affirmative, classifier le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans las case intitulée " Classification de sécurité " au haut et au bas du formulaire et indiquer qu'il y a des pièces jointes (p. Ex. SECRET avec des pièces jointes).			

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE D - G1

VOLET G1: ARCHITECTURE ET INTÉGRATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien à l'architecture et à l'intégration avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A G1, Énoncé des travaux.

Remarques:

01

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

02

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien à l'architecture et à l'intégration dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

B8289-100575

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);
- b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

04

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséquent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;
- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat:
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

	SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES						
	Description	Note maximale	Cote				
	Plan de gestion du contrat a. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.				
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour CIC.				
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;	10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est susceptible d'être réalisable et				
	d. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;	10	présente des risques gérables pour CIC.				
C1	e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	4 points : le soumissionnaire montre une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour				
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité;	10	CIC.				
	g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	2 points : le soumissionnaire montre une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables				
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.				
	i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.	10	точти че теропое.				
	Gestionnaire de la clientèle						
C2		10					

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE	EXIGENCE	S COTÉES
Description	Note maximale	Cote
a. Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des contrats (jusqu'à un maximum de 10 points).
b. Nombre de personnes-contacts chez des clients auxquelles le gestionnaire a dû fournir des ressources.	10	Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points
c. Nombres de ressources gérées simultanément en vertu de tout contrat dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions).		Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points
Maximum de 120 points (la note de passa	age est de 70	% = 84 points)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. RESSOURCES

B8289-100575/A

B8289-100575

2.1 A.1 ARCHITECTE D'APPLICATIONS ET DE LOGICIELS, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

		EXIGENCES COTÉ	ES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C 1	Expérience de l'élaboration d'architectures, de stratégies et de cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'évaluation des procédures et des méthodes en vigueur, de la définition et de la consignation du contenu, de la structure et des sous-systèmes applicatifs des bases de données, et de la préparation d'un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la détermination et de la consignation des normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Ма	ximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 % :	= 28 points)	40			

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.2 A.1 ARCHITECTE D'APPLICATIONS ET DE LOGICIELS, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme architecte d'applications et de logiciels travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

		EXIGENCES COTÉ	ES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de la direction des efforts visant à élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer les procédures et les méthodes en vigueur, à définir et à consigner le contenu, la structure et les sous-systèmes applicatifs des bases de données, et à préparer un dictionnaire de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer et à consigner les normes particulières aux systèmes qui touchent la programmation, la documentation et les essais, et qui portent entre autres sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.3 A.3 PROGRAMMEUR-ANALYSTE DE PGI, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant que programmeur-analyste de PGI dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de la détermination d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
С3	Expérience de la mise à l'essai et de la mise en œuvre de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.4 A.3 PROGRAMMEUR-ANALYSTE DE PGI, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant que programmeur-analyste de PGI dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer les exigences détaillées de bas niveau pour des systèmes de PGI, puis à programmer et à développer ceux-ci.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la direction des efforts visant à convertir des exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
С3	Expérience de la direction des efforts visant à mettre à l'essai et à mettre en œuvre des systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III) et de BMC Remedy.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
Ma	ximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 %	= 28 points)	40		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

I.11 ARCHITECTE DE LA TECHNOLOGIE, NIVEAU 2 (DE BASE) 2.5

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme architecte de la technologie travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Expérience en tant qu'architecte de la technologie dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de l'élaboration des architectures, des stratégies et des cadres techniques, soit pour une organisation soit pour un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de l'évaluation de la capacité du matériel et des logiciels à répondre à des exigences particulières, de la détermination des surcharges éventuelles, et de l'amélioration du rendement des systèmes par des modifications au matériel.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C3	Expérience de l'évaluation de différentes solutions technologiques pour répondre aux besoins opérationnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
N	Maximum de 40 points (la note de	passage est de 70 % = 2	28 points)	40		

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

P.2 ARCHITECTE D'ENTREPRISE, NIVEAU 2 (DE BASE) 2.6

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme architecte d'entreprise travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant qu'architecte d'entreprise dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de l'évaluation des architectures opérationnelles ou techniques d'une organisation afin de déterminer la mesure dans laquelle elles cadrent avec les stratégies opérationnelles et de GI/TI de l'organisation, et sont conformes aux pratiques exemplaires et aux lignes directrices de l'industrie et du gouvernement du Canada.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la détermination des exigences opérationnelles et technologiques futures par rapport à l'architecture actuelle de l'organisation, de l'analyse des écarts et de la préparation de stratégies de migration.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C3	Expérience de l'évaluation de la faisabilité de la migration de la situation actuelle vers l'architecture opérationnelle et les technologies de base visées, et de la détermination des risques liés à la migration vers l'architecture	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
	opérationnelle et les technologies visées.						
C4	Expérience de la production et de la mise en œuvre d'un plan d'évolution de l'architecture.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Ma	aximum de 40 points (la note d	40					

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.7 P.2 ARCHITECTE D'ENTREPRISE, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme architecte d'entreprise travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Expérience en tant qu'architecte d'entreprise dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer les architectures opérationnelles ou techniques d'une organisation afin de déterminer la mesure dans laquelle elles cadrent avec les stratégies opérationnelles et de GI/TI de l'organisation, et sont conformes aux pratiques exemplaires et aux lignes directrices de l'industrie et du gouvernement du Canada.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la direction des efforts visant à déterminer les exigences opérationnelles et technologiques futures par rapport à l'architecture actuelle de l'organisation, à analyser les écarts et à préparer des stratégies de migration.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
СЗ	Expérience de la direction des efforts visant à évaluer la faisabilité de la migration de la situation actuelle vers l'architecture opérationnelle et les technologies de base visées, et à cerner les risques liés à la migration vers l'architecture opérationnelle et les technologies visées.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
Expérience de la production et de la mise en œuvre d'un plan d'évolution de l'architecture. De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans			2 4 6 8 10			
М	aximum de 40 points (la note d	40				

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE D - G2 VOLET G2 : DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien du développement d'applications avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A G2, Énoncé des travaux.

O1 Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

02

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien du développement d'applications dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);
- b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséquent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;

04

- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources:
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

	SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES					
	Description	Note maximale	Cote			
	A. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.			
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour CIC.			
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;	10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est susceptible d'être réalisable et			
	d. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;	10	présente des risques gérables pour CIC. 4 points : le soumissionnaire montre			
C1	e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour			
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité;	10	CIC.			
	g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	2 points : le soumissionnaire montre une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables			
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.			
	i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.	10	·			
C2	Gestionnaire de la clientèle					

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

50

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE :	EXIGENCE	S COTÉES
Description	Note maximale	Cote
a. Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des contrats (jusqu'à un maximum de 10 points).
b. Nombre de personnes-contacts chez des clients auxquelles le gestionnaire a dû fournir des ressources.	10	Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points
c. Nombres de ressources gérées simultanément en vertu de tout contrat dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions).	10	Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points
Maximum de 120 points (la note de passa	age est de 70	% = 84 points)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

2. RESSOURCES

B8289-100575/A

2.1 A.6 PROGRAMMEUR/DÉVELOPPEUR DE LOGICIELS, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins sept ans d'expérience comme programmeur/développeur de logiciels pour des systèmes de GI/TI.					
O2	Expérience en tant que programmeur/développeur de logiciels dans le cadre d'au moins deux projets distincts.					

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de la préparation de plans schématiques pour la résolution de problèmes opérationnels à l'aide de systèmes informatiques complexes et de grande envergure.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de l'analyse des problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à destination et en provenance des unités de stockage, la variété des éléments à traiter, l'importance du tri et la présentation des résultats finaux imprimés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
С3	Expérience de la conception de programmes, d'organigrammes et de schémas détaillés indiquant les calculs mathématiques et la séquence des opérations machine nécessaires à la copie et au traitement des données	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

380zmB8289-100575

B8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
	ainsi qu'à l'impression des résultats.						
C4	Expérience de la création de code à l'aide des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Ма	ximum de 40 points (la note d	le passage est de 70 % =	= 28 points)	40			

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.2 A.6 PROGRAMMEUR/DÉVELOPPEUR DE LOGICIELS, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme programmeur/développeur de logiciels pour des systèmes de GI/TI.						
02	Expérience en tant que programmeur/développeur de logiciels dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de la direction des efforts visant à préparer des plans schématiques pour la résolution de problèmes opérationnels à l'aide de systèmes informatiques complexes et de grande envergure.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de la direction des efforts visant à analyser les problèmes décrits par les analystes et les concepteurs des systèmes selon des facteurs comme le genre et l'étendue de l'information à destination et en provenance des unités de stockage, la variété des éléments à traiter, l'importance du tri et la présentation des résultats finaux imprimés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C3	Expérience de la direction des efforts visant à concevoir des programmes, des organigrammes et des schémas détaillés indiquant les calculs mathématiques et la séquence des opérations machine nécessaires à la copie et au traitement des données	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
	ainsi qu'à l'impression des résultats.						
C4	Expérience de la création de code à l'aide des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Ma	aximum de 40 points (la note d	= 28 points)	40				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.3 A.8 ANALYSTE DE SYSTÈMES, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme analyste de systèmes pour des systèmes de GI/TI.						
O2	Expérience en tant qu'analyste de systèmes dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de la mise en œuvre de systèmes de GI/TI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la conversion d'exigences fonctionnelles en conception et spécifications de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de l'établissement de spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Max	cimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.4 A.8 ANALYSTE DE SYSTÈMES, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme analyste de systèmes pour des systèmes de GI/TI.						
02	Expérience en tant qu'analyste de systèmes dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

Description			EXIGENCES COTÉ	ES		
C1		Description			Cote	curriculum vitæ
des efforts visant à convertir des exigences fonctionnelles en conception et spécifications de systèmes. Expérience de la direction des efforts visant à établir des spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes. Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III). Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 9 ans 10 De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 9 ans 10 De 1 à 3 ans Plus de 9 ans 10	C1	des efforts visant à mettre en œuvre des systèmes	Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans		4 6 8	
des efforts visant à établir des spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de systèmes. Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III). Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 9 ans 10 De 1 à 3 ans 2 Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans 10 C4 C4 C5 C6 C7 C8 C8 C8 C9 C9 C9 C9 C9 C9 C9	C2	des efforts visant à convertir des exigences fonctionnelles en conception et spécifications de systèmes.	Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		4 6 8	
des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	C3	des efforts visant à établir des spécifications techniques relatives à la conception, au développement et à la mise en œuvre de	Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans		4 6 8	
Maximum do 40 points (la note de passage est de 70 % – 29 points)	C4	Expérience de l'utilisation des langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP 3.0, Visual Basic 6, Cold Fusion Perl, Basic, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et des intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe,	Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans		4 6 8	
maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 20 points)	Max		de passage est de 70 %	= 28 points)	40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.5 I.4 MODÉLISATEUR DE BASES DE DONNÉES/EN GI, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme modélisateur de bases de données/en GI travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant que modélisateur de bases de données/en GI dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de l'élaboration de procédures et de politiques relatives aux métadonnées et à la modélisation de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de l'analyse et de l'évaluation de différentes solutions d'architecture des données afin de régler les problèmes ou de combler les besoins opérationnels, solutions qui seront intégrées à l'architecture de données de l'organisation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C3	Expérience de la conception, de la préparation et de la tenue de modèles de données logiques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

2.6 B.1 ANALYSTE OPÉRATIONNEL, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme analyste opérationnel travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Expérience en tant qu'analyste opérationnel dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de la définition et de la consignation d'exigences opérationnelles et des critères d'essais d'acceptation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de l'analyse des exigences fonctionnelles opérationnelles en vue de déterminer les échanges d'information, les procédures opérationnelles et les processus décisionnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
С3	Expérience de la définition des exigences quant à la refonte des processus opérationnels, de la détermination des exigences de modification des processus automatisés et de la consignation des interfaces des processus manuels aux processus automatisés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C4	Expérience de l'organisation de séances d'information et de la production de rapports d'étape à l'intention de la direction.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
Ma	ximum de 40 points (la note d	de passage est de 70 %	= 28 points)	40			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.7 B.1 ANALYSTE OPÉRATIONNEL, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins douze ans d'expérience comme analyste opérationnel travaillant dans un environnement de GI/TI.					
O2	Expérience en tant qu'analyste opérationnel dans le cadre d'au moins trois projets distincts.					

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de la direction des efforts visant à définir et à consigner les exigences opérationnelles et les critères des essais d'acceptation.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à analyser les exigences fonctionnelles opérationnelles en vue de déterminer les échanges d'information, les procédures opérationnelles et les processus décisionnels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la direction des efforts visant à définir les exigences quant à la refonte des processus opérationnels, à déterminer les exigences de modification des processus automatisés et à consigner les interfaces des processus manuels aux processus automatisés.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'établissement des critères des essais d'acceptation avec le client.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Ма	ximum de 40 points (la note d	le passage est de 70 % =	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE D - G3

VOLET G3: OPÉRATIONS

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien à l'exploitation avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A G3, Énoncé des travaux.

Remarques :

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien à l'exploitation dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);

01

02

Solicitation No. - N° de l'invitation B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséquent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;

04

- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;
- i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES				
	Description	Note maximale	Cote		
	De la contrat a. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.		
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour CIC.		
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir; d. Gérer le processus de transition entre	10 10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est susceptible d'être réalisable et présente des risques gérables pour		
C1	les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat; e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	CIC. 4 points : le soumissionnaire montre une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour CIC.		
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité; g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	2 points : le soumissionnaire montre une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables		
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation; i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.		
	et la résolution des différends avec CIC.				
	Gestionnaire de la clientèle				
C2	a. Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE :	EXIGENCE	S COTÉES
Description	Note maximale	Cote
b. Nombre de personnes-contacts chez des clients auxquelles le gestionnaire a dû fournir des ressources.	10	contrats (jusqu'à un maximum de 10 points). Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points
c. Nombres de ressources gérées simultanément en vertu de tout contrat dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions).	10	Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points
Maximum de 120 points (la note de passa	age est de 70	% = 84 points)

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

2. RESSOURCES

2.1 I.2 ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNÉES, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES				
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
01	Au moins sept ans d'expérience comme administrateur de bases de données travaillant dans un environnement de GI/TI.				
O2	Expérience en tant qu'administrateur de bases de données dans le cadre d'au moins deux projets distincts.				

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de la définition des structures de base de données ainsi que des stratégies de conversion de données et des spécifications pour la conversion de bases de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la conception et de la mise en œuvre de procédures visant à assurer l'exactitude, l'opportunité et l'exhaustivité des données stockées dans la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de la surveillance et de la coordination des modifications apportées à la base de données, y compris la suppression des enregistrements, les changements aux enregistrements actuels et les ajouts à la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
M	aximum de 40 points (la note de	e passage est de 70 % =	28 points)	40	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.2 I.2 ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNÉES, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins douze ans d'expérience comme administrateur de bases de données travaillant dans un environnement de GI/TI.					
O2	Expérience en tant qu'administrateur de bases de données dans le cadre d'au moins trois projets distincts.					

		EXIGENCES COTÉ	ES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de la direction des efforts visant à définir des structures de base de données ainsi que des stratégies de conversion de données et des spécifications pour la conversion de bases de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la direction des efforts visant à concevoir et à mettre en œuvre des procédures pour assurer l'exactitude, l'opportunité et l'exhaustivité des données stockées dans la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la direction des efforts visant à surveiller et à coordonner les modifications apportées à la base de données, y compris la suppression des enregistrements, les changements aux enregistrements actuels et les ajouts à la base de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Max	ximum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

File No. - N° du dossier

B8289-100575

380zmB8289-100575

I.9 ADMINISTRATEUR DE SYSTÈMES, NIVEAU 2 (DE BASE) 2.3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme administrateur de systèmes travaillant dans un environnement de GI/TI.					
O2	Expérience en tant qu'administrateur de systèmes dans le cadre d'au moins 2 projets distincts.					

		EXIGENCES COTÉ	ES		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de l'installation, de la mise à niveau, de la maintenance et de la surveillance du matériel et des logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la collaboration avec des analystes opérationnels, gestionnaires de projets, développeurs, clients et intervenants afin de maintenir et d'améliorer le rendement des logiciels.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C3	Expérience de l'exécution des procédures d'administration de système (p. ex., la sauvegarde et la reprise après sinistre) et de l'analyse du rendement de systèmes.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de l'analyse du rendement de systèmes et de la recommandation d'améliorations à ce sujet.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B.12 SPÉCIALISTE DU SOUTIEN RÉSEAU, NIVEAU 2 (DE BASE) 2.4

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins sept ans d'expérience comme spécialiste du soutien réseau travaillant dans un environnement de GI/TI.					
O2	Expérience en tant que spécialiste du soutien réseau dans le cadre d'au moins deux projets distincts.					

EXIGENCES COTÉES								
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
C1	Expérience de la coordination, pour un réseau local, de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de matériel et de logiciels ainsi que de la résolution des problèmes connexes, du suivi du trafic, de la planification de la capacité, des sauvegardes de système et de la formation des utilisateurs.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10				
C2	Expérience de l'installation de matériel de réseau, de logiciels aux fins d'utilisation avec les ordinateurs personnels et d'interaction entre l'ordinateur central et les ordinateurs personnels, et de mises à niveau du réseau selon les directives du fournisseur.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10				
C3	Expérience de la configuration d'équipement avec l'aide du fournisseur ou d'autres ressources informatiques.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10				

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES								
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
C4	Expérience de la tenue de registres et de journaux exacts des utilisateurs, des numéros de série de l'équipement, des appels de service, des contrats de maintenance, des garanties, des schémas de câblage et des problèmes et solutions portant sur le réseau.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10				
Maximum de 40 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)								

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE D - G4

VOLET G4: GESTION DE PROJET

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien de la gestion de projets avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A G4, Énoncé des travaux.

Remarques:

01

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

02

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien de la gestion de projets dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);

B8289-100575/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client F

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

04

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséquent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;
- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;
- i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

8289-100575

SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES						
	Description	Note	Cote			
	-	maximale	40			
	a. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.			
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour CIC.			
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;	10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est			
C1	d. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;	10	susceptible d'être réalisable et présente des risques gérables pour CIC. 4 points : le soumissionnaire montre			
	e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour			
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité;	10	CIC. 2 points : le soumissionnaire montre			
	g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables			
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.			
	i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.	10	·			
C2	a. Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE :	EXIGENCE	S COTÉES
Description	Note maximale	Cote
b. Nombre de personnes-contacts chez des clients auxquelles le gestionnaire a dû fournir des ressources.	10	contrats (jusqu'à un maximum de 10 points). Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points
c. Nombres de ressources gérées simultanément en vertu de tout contrat dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions).	10	Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points
Maximum de 120 points (la note de passa	age est de 70	% = 84 points)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. RESSOURCES

B8289-100575

2.1 P.8 CHARGÉ DE PROJET, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins sept ans d'expérience comme chargé de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.					
O2	Expérience en tant que chargé de projet dans le cadre d'au moins deux projets distincts.					

		EXIGENCES COTÉE	S		
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de la précision des exigences générales du système, de la conception de solutions de rechange de portée générale pour le système et de l'évaluation de leur faisabilité et de leur caractère pratique sur les plans administratif, économique et technique, ainsi que de la définition des changements organisationnels et de politiques connexes à apporter.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'analyse et de l'évaluation de chaque solution (p. ex., origine [produire ou acheter], rapport coût/avantages) ainsi que de la planification de la mise en œuvre de la solution retenue et de l'évaluation de ses coûts.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
СЗ	Expérience de la surveillance de la conception, de la mise en place et de la mise en exploitation d'un système proposé par rapport aux buts,	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
	aux objectifs et aux jalons établis.				
C4	Expérience de la planification, de la direction et de la supervision des activités d'une équipe de développement du système dans le respect des délais et du budget établis.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Ma	aximum de 40 points (la note de	passage est de 70 % =	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

2.2 P.9 GESTIONNAIRE DE PROJET, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme gestionnaire de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant que gestionnaire de projet dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience du démarrage d'un projet (p. ex., établissement des objectifs opérationnels, de la portée, de la charte).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10		
C2	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, de la réalisation avec succès d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10		
СЗ	Expérience de la préparation de plans de projet (p. ex., structures de répartition du travail, échéanciers, plans de gestion, rapports de clôture).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'organisation de séances d'information et de la production de rapports d'étape à l'intention de la direction.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40		

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

P.9 GESTIONNAIRE DE PROJET, NIVEAU 3 (DE BASE) 2.3

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme gestionnaire de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant que gestionnaire de projet dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

	EXIGENCES COTÉES				
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, du démarrage d'un projet (p. ex., établissement des objectifs opérationnels, de la portée, de la charte).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C2	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, de la réalisation avec succès d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C3	Expérience, en tant que gestionnaire de projet, de la préparation de plans de projet (p. ex., structures de répartition du travail, échéanciers, plans de gestion, rapports de clôture).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la reddition de comptes sur la progression des projets, sur une base continue et à des points prédéterminés dans leur cycle de vie.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

2.4 P.10 ORDONNANCIER DE PROJET, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme ordonnancier de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant qu'ordonnancier de projet dans le cadre d'au moins deux projets distincts.						

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de l'élaboration et du maintien de la structure de répartition du travail d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C2	Expérience de l'établissement et de la tenue d'échéanciers de projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10	
C3	Expérience de la coordination des activités de gestion des échéanciers avec les intervenants à l'interne (p. ex., l'équipe de projet) et à l'externe (p. ex. des partenaires).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la production des rapports appropriés et de l'établissement des enjeux relatifs aux échéanciers ou aux liens de dépendance.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40	

B8289-100575/A

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.5 P.10 ORDONNANCIER DE PROJET, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme ordonnancier de projet travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Expérience en tant qu'ordonnancier de projet dans le cadre d'au moins trois projets distincts.						

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à élaborer et à maintenir la structure de répartition du travail d'un projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la direction des efforts visant à établir et à tenir des échéanciers de projet.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets et plus	2 4 6 8 10		
C3	Expérience de la direction des efforts visant à coordonner les activités de gestion des échéanciers avec les intervenants à l'interne (p. ex., l'équipe de projet) et à l'externe (p. ex. des partenaires).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de la direction des efforts visant à produire les rapports appropriés et à établir les enjeux relatifs aux échéanciers ou aux liens de dépendance.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40		

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE D - S1

VOLET S1 : DÉVELOPPEMENT DE PEOPLESOFT

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien du développement de PeopleSoft avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A S1, Énoncé des travaux.

Remarques :

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien du développement de PeopleSoft dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);

02

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

380zmB8289-100575

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

04

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséquent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;
- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;
- i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES					
	Description	Note maximale	Cote			
	Plan de gestion du contrat a. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.			
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour CIC.			
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;	10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est susceptible d'être réalisable et			
	d. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;	10	présente des risques gérables pour CIC.			
C1	e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	4 points : le soumissionnaire montre une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour			
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité;	10	CIC. 2 points : le soumissionnaire montre			
	g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables			
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.			
	i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.	10	Tourni de réponse.			
	Gestionnaire de la clientèle					
C2	Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	Description	Note maximale	Cote
des clients	e personnes-contacts chez s auxquelles le gestionnaire iir des ressources.	10	contrats (jusqu'à un maximum de 10 points). Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points
simultanén contrat dar	de ressources gérées nent en vertu de tout ns les cinq dernières n date de la clôture des ns).	10	Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2. RESSOURCES

B8289-100575/A

2.1 A.3 PROGRAMMEUR-ANALYSTE DE PGI, SPÉCIALISTE DES APPLICATIONS PEOPLESOFT, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI-TI.						
02	Au moins trois ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).						
О3	Avoir participé, dans le cadre d'un rôle technique, à au moins deux projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft, soit en dirigeant une équipe de développeurs, soit en étant uniquement responsable de la mise à niveau d'une grande composante du système (sauf en ce qui concerne la conversion de rapports SQR).						

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en concepts et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
С3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes de PGI.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C4	Expérience de l'utilisation de langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et d'intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C 5	Expérience de travail dépassant les trois ans obligatoires comme programmeur-analyste utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).	Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans		2 4			
C6	Expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4			
С7	Expérience de travail comme programmeur-analyste dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets ou plus	2 4 6 8			
C8	Expérience de travail comme programmeur-analyste dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets 3 projets 4 projets 5 projets ou plus	2 4 6 8 10			
C9	Expérience de travail comme programmeur-analyste dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets ou plus	2 4			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C10	Expérience de travail avec le produit PeopleSoft (peu importe la version ou l'application) dans le cadre de fonctions de nature technique ou de conseiller.	De 6 à 8 ans Plus de 8 ans à 10 ans Plus de 10 ans à 12 ans Plus de 12 ans à 14 ans Plus de 14 ans		2 4 6 8 10		
Ma	Maximum de 80 points (la note de passage est de 70 % = 28 points)			80		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.2 I.1 SPÉCIALISTE DE LA CONVERSION DE DONNÉES, PEOPLESOFT, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins sept ans d'expérience comme spécialiste de la conversion de données travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Au moins trois ans d'expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).						
О3	Avoir participé, en tant que spécialiste de la conversion de données, à au moins deux projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.						

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de l'établissement des correspondances et des interfaces, de la simulation des opérations de conversion, de l'application des améliorations requises, de la conversion et de la vérification de l'exactitude ainsi que de l'intégralité des données converties.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de l'établissement de rapports professionnels et étroits avec tous les clients, de l'interaction efficace avec les membres du personnel client à tous les échelons et de la prestation de soutien en matière de conversion.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
С3	Expérience de l'analyse et de la coordination de la conversion des fichiers de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C5	Expérience de travail dépassant les trois ans obligatoires comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).	Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans		2 4		
C6	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4		
С7	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		3 projets 4 projets 5 projets 6 projets et plus	2 4 6 8		
C8	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets et plus	2 4		
Max	imum de 60 points (la note d	de passage est de 70 %	= 28 points)	60		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.3 I.1 SPÉCIALISTE DE LA CONVERSION DE DONNÉES, PEOPLESOFT, NIVEAU 3 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins douze ans d'expérience comme spécialiste de la conversion de données travaillant dans un environnement de GI/TI.						
02	Au moins cinq ans d'expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).						
О3	Avoir participé, en tant que spécialiste de la conversion de données, à au moins deux projets de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.						

	EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de la direction des efforts visant à établir les correspondances et les interfaces, à simuler les opérations de conversion, à appliquer les améliorations requises, à réaliser la conversion et à vérifier l'exactitude ainsi que l'intégralité des données converties.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la direction des efforts visant à établir des rapports professionnels et étroits avec tous les clients, à interagir efficacement avec les membres du personnel client à tous les échelons et à fournir du soutien en matière de conversion.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

380zmB8289-100575

B8289-100575

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C3	Expérience de la direction des efforts visant à analyser et à coordonner la conversion des fichiers de données.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation des technologies de base de données (p. ex., Oracle, MS SQL Server, MS Access, Sybase, IRIS, DMS II).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C5	Expérience de travail dépassant les cinq ans obligatoires comme spécialiste de la conversion de données utilisant le SGRH PeopleSoft (version 8.0 ou plus récente).	Plus de 5 ans à 6 ans Plus de 6 ans		2 4		
C6	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données utilisant la version du gouvernement du Canada (GC) du SGRH PeopleSoft version X.X.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans		2 4		
C7	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'un projet de mise à niveau d'une application PeopleSoft vers la version 8.0 ou une version plus récente du SGRH PeopleSoft.		3 projets 4 projets 5 projets 6 projets et plus	2 4 6 8		
C8	Expérience de travail comme spécialiste de la conversion de données dans le cadre d'une mise à niveau vers une nouvelle version mineure ou majeure de PeopleTools (peu importe la version ou l'application).		1 projet 2 projets et plus	2 4		
Max	kimum de 40 points (la note	de passage est de 70 %	= 28 points)	40		

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

B8289-100575/A

380zmB8289-100575

ANNEXE D - S2

VOLET S2 : DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME SAP

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien du développement de SAP avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A S2, Énoncé des travaux.

Remarques:

01

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

02

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien du développement de SAP dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

04

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséguent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;
- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;
- i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

	SOUMISSIONNAIRE		SCOTEES
	Description	Note maximale	Cote
	Plan de gestion du contrat a. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;	10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est
	d. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;	10	susceptible d'être réalisable et présente des risques gérables pour CIC.
C1	e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	4 points : le soumissionnaire montre une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité;	10	CIC.
	g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	2 points : le soumissionnaire montre une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.
	i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.	10	
	Gestionnaire de la clientèle		
C2	Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

ier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575 380zmB8289-100575

	SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES					
	Description	Note maximale	Cote			
des clien	de personnes-contacts chez its auxquelles le gestionnaire rnir des ressources.	10	contrats (jusqu'à un maximum de 10 points). Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points			
simultané contrat da	de ressources gérées ement en vertu de tout ans les cinq dernières en date de la clôture des ons).	10	Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points			
Maximum de	e 120 points (la note de passa	age est de 70	% = 84 points)			

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2. **RESSOURCES**

B8289-100575/A

A.2 ANALYSTE FONCTIONNEL DE PGI, SAP, NIVEAU 2 (DE BASE) 2.1

	EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste fonctionnel de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.					
O2	Au moins 2 ans d'expérience de travail avec SAP (PGI 6.0) dans le cadre d'un rôle technique.					

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
С3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C4	Expérience de la préparation et de la consignation de spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C5	Expérience de la préparation et de la consignation d'exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C6	Expérience de la préparation et de la consignation, à l'aide des exigences opérationnelles détaillées, de modèles de processus opérationnels, de cas d'utilisation du système et d'exigences de système.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10			
C7	Expérience de la modification de la configuration de SAP en fonction des besoins de chaque module.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10			
M	aximum de 70 points (la note d	e passage est de 70 % =	49 points)	70			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.2 A.3 PROGRAMMEUR-ANALYSTE DE PGI, SAP, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins 7 ans d'expérience comme programmeur-analyste de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Au moins 2 ans d'expérience en tant que programmeur-analyste utilisant SAP (PGI 6.0).						

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C4	Expérience de l'utilisation de langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et d'intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10			
C 5	Expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant SAP.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans		2 4 6			

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C6	Expérience de travail comme programmeur-analyste utilisant la version de SAP qu'utilise le gouvernement du Canada (GC).	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans		2 4 6			
C7	Expérience de travail dépassant les 2 ans obligatoires comme programmeur-analyste utilisant PGI 6.0.	Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5		2 4 6 8			
Ma	aximum de 60 points (la note d	e passage est de 70 % =	42 points)	60			

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

2.3 I.9 ADMINISTRATEUR DE SYSTÈMES, SAP, NIVEAU 2 (DE BASE)

	EXIGENCES OBLIGATOIRES						
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)			
01	Au moins 7 ans d'expérience comme administrateur de systèmes travaillant dans un environnement de GI/TI.						
O2	Au moins 2 ans d'expérience de travail avec SAP (PGI 6.0) dans le cadre d'un rôle technique.						

EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles de PGI en conception et en spécifications de système.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAP.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C4	Expérience de l'utilisation de langages de programmation (p. ex., Java/.Net, ABAP, ASP, Visual Basic, Cold Fusion Perl, Basis, C, C+, C++, C-sharp, SQL, COBOL, e-Script) et d'intergiciels (p. ex., Jaguar, Tomcat, Tuxedo, MSMQ, Oracle Portal, Citrix, MQ Series, Adobe, SSA-Name-III).	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10		
C 5	Expérience de l'installation, de la surveillance et de la maintenance de l'application SAP, y compris du Gestionnaire de solution et des autres composantes.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

	EXIGENCES COTÉES						
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)		
C6	Expérience de l'installation, de la surveillance, de la mise à niveau et de la maintenance du matériel et des logiciels relatifs à l'infrastructure SAP.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10			
C7	Expérience de la tenue des copies de sauvegarde ou de la reprise après sinistre de SAP et des autres composantes.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10			
M	aximum de 70 points (la note d	le passage est de 70 % =	49 points)	70			

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE D - S3

VOLET S3: DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ANALYSE STATISTIQUE

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

1. LE SOUMISSIONNAIRE

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

Capacité organisationnelle dans le volet. Dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions), le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de services de soutien du développement de SAS avec le gouvernement, qui répondent chacun aux critères suivants :

- a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples autorisations de tâches [AT] en vertu d'un seul contrat);
- b. valeur finale d'au moins 1 000 000 \$ (CAD);
- c. période de contrat d'au moins un an;
- d. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions);
- e. contrat comprenant la prestation de ressources dans les catégories de base, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A – S3, Énoncé des travaux.

Remarques:

01

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- La valeur totale cumulée de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considérée comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

02

Capacité organisationnelle dans la RCN. Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien du développement de SAS dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants :

a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);

B8289-100575/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

Amd. No. - N° de la modif.

SOUMISSIONNAIRE: EXIGENCES OBLIGATOIRES

b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions).

Remarques:

- Le contrat de référence doit avoir été octroyé au soumissionnaire. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère ni les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
- Le gouvernement du Canada (ou d'un autre pays) n'est pas considéré comme un client unique. Un ministère, un organisme ou une société d'État l'est.
- Le nombre total cumulé de ressources fournies au titre de multiples AT en vertu d'un contrat avec un client unique est considéré comme équivalant à un seul contrat. La valeur totale cumulée de multiples AT pour de multiples clients (c.-à-d. ministères) en vertu d'un contrat ou d'un arrangement en matière d'approvisionnement avec le gouvernement du Canada n'est pas considérée comme équivalant à un seul contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir deux références comprenant le nom de l'organisation cliente et les noms, titres, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courriel des personnes-contacts principale et secondaires du client.

О3

04

Gestionnaire de la clientèle. Le soumissionnaire doit donner le nom et le titre d'une personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle pour CIC, responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent. La personne proposée doit posséder deux ans d'expérience dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) comme gestionnaire de la clientèle fournissant des services de gestion de contrat à des clients du gouvernement.

Plan de gestion du contrat. Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant la façon dont sera géré le contrat subséquent. Ce plan doit indiquer de quelle façon le soumissionnaire prévoit :

- a. utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de l'entrepreneur;
- b. déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;
- c. fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;
- d. gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;
- e. gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;
- f. gérer les pratiques d'assurance de la qualité dans la prestation de ressources pour les tâches attribuées;
- g. gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;
- h. gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;
- i. gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

B8289-100575 380zmB8289-100575

	SOUMISSIONNAIRE : EXIGENCES COTÉES				
	Description	Note maximale	Cote		
C1	Plan de gestion du contrat a. Utiliser des outils et des processus de gestion pour permettre à CIC de sélectionner et d'affecter plus efficacement les ressources de	10	10 points : le soumissionnaire montre une excellente compréhension des exigences et l'approche prévue est facilement réalisable et ne présente aucun risque pour CIC.		
	l'entrepreneur; b. Déterminer, sélectionner et affecter rapidement les ressources appropriées;	10	8 points : le soumissionnaire montre une très bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est raisonnablement réalisable et présente un minimum de risques pour CIC.		
	c. Fournir les ressources qui peuvent être nécessaires, mais que le soumissionnaire n'a actuellement pas la capacité de fournir;	10	6 points : le soumissionnaire montre une bonne compréhension des exigences et l'approche prévue est susceptible d'être réalisable et		
	d. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles existantes et le nouveau contrat;	10	présente des risques gérables pour CIC.		
	e. Gérer le processus de transition entre les ressources de l'entrepreneur tout au long du contrat;	10	4 points : le soumissionnaire montre une mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques importants pour		
	f. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité;	10	CIC. 2 points : le soumissionnaire montre		
	g. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources;	10	une très mauvaise compréhension des exigences et l'approche prévue n'est probablement pas réalisable et présente des risques inacceptables		
	h. Gérer le suivi du contrat, la collecte des feuilles de temps et le processus de facturation;	10	pour CIC. 0 points : le soumissionnaire n'a pas fourni de réponse.		
	i. Gérer le processus d'acheminement des problèmes à l'échelon supérieur et la résolution des différends avec CIC.	10			
	Gestionnaire de la clientèle				
C2	Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle dépassant les deux années obligatoires.	10	2 points pour chaque année d'expérience dépassant les deux années obligatoires comme gestionnaire de la clientèle pour des		

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

Description	Note maximale	Cote
b. Nombre de personnes-contacts chez des clients auxquelles le gestionnair a dû fournir des ressources.		contrats (jusqu'à un maximum de 10 points). Plus de 9 personnes-contacts : 10 points 8 ou 9 personnes-contacts: 8 points 6 ou 7 personnes-contacts: 6 points 4 ou 5 personnes-contacts: 4 points 2 ou 3 personnes-contacts: 2 points
c. Nombres de ressources gérées simultanément en vertu de tout contrat dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions).	10	Plus de 40 ressources : 10 points Plus de 30 ressources à 40 ressources : 8 points Plus de 20 ressources à 30 ressources : 6 points Plus de 10 ressources à 20 ressources : 4 points De 1 à 10 ressources : 2 points

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

2. RESSOURCES

B8289-100575/A

2.1 A.2 ANALYSTE FONCTIONNEL DE PGI, SAS, NIVEAU 2 (DE BASE)

EXIGENCES OBLIGATOIRES					
	Description	Oui	Non	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)	
01	Au moins 7 ans d'expérience comme analyste fonctionnel de PGI travaillant dans un environnement de GI/TI.				
O2	Au moins 2 ans d'expérience de travail avec SAS dans le cadre d'un rôle technique.				

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C1	Expérience de l'élaboration d'exigences détaillées de bas niveau ainsi que de la programmation et du développement de systèmes pour des logiciels SAS.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C2	Expérience de la conversion d'exigences opérationnelles en conception et en spécifications de système pour SAS et des composantes connexes, comme l'Enterprise Guide.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
С3	Expérience de l'essai et de la mise en œuvre de systèmes SAS.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C4	Expérience de la préparation et de la consignation de spécifications ayant trait aux exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système liées à SAS.	De 1 à 3 ans Plus de 3 ans à 5 ans Plus de 5 ans à 7 ans Plus de 7 ans à 9 ans Plus de 9 ans		2 4 6 8 10	
C5	Expérience de la préparation et de la consignation d'exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10	

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

EXIGENCES COTÉES					
	Description	Années d'expérience	N ^{bre} de projets	Cote	Renvoi au curriculum vitæ (page et projet)
C6	Expérience de la préparation et de la consignation, à l'aide des exigences opérationnelles détaillées, de modèles de processus opérationnels, de cas d'utilisation du système et d'exigences de système.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10	
C 7	Expérience de la modification de la configuration de SAS en fonction des besoins de chaque composante.	De 1 à 2 ans Plus de 2 ans à 3 ans Plus de 3 ans à 4 ans Plus de 4 ans à 5 ans Plus de 5 ans		2 4 6 8 10	
Maximum de 70 points (la note de passage est de 70 % = 49 points)					

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575

File No. - N° du dossier 380zmB8289-100575

ANNEXE « E »

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION				
Dénomination sociale du soumissionnaire				
Représentant autorisé du soumissionnaire aux fins	Nom			
d'évaluation (p. ex., pour des précisions)	Titre			
	Adresse			
	N° de téléphone			
	N° de télécopieur			
	Courriel			
Numéro d'entreprise-approvisionnement (NEA) [voir les <i>Instructions et conditions uniformisées</i> de 2003]				
Compétence du contrat : Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)				
Anciens fonctionnaires Pour obtenir une définition d'« ancien fonctionnaire », voir la clause intitulée « Attestation pour ancien fonctionnaire », dans la partie 5 de la demande de soumissions.	Le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire touchant une pension tel que le définit la demande de soumissions? Oui Non Si oui, fournir l'information requise dans la clause de la partie 5, intitulée « Attestation pour ancien fonctionnaire ». Le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu des dispositions d'un programme de réduction des effectifs? Oui Non Si oui, fournir l'information requise dans la clause de la partie			
Attestation du contenu canadien	5, intitulée « Attestation pour and En apposant ma signature ci-apro	ès, j'atteste au nom du		
Comme décrit dans la demande de soumissions, la préférence sera donnée aux soumissions qui auront au moins 80 p. 100 de contenu canadien.	soumissionnaire que [cocher la c Au moins 80 p. 100 du prix de la consiste en des produits et servic (comme défini dans la demande soumissions)	soumission ces canadiens de		
[Pour obtenir la définition des produits et des services canadiens, consulter la clause K4000D du Guide des CCUA de TPSGC]	Moins de 80 p. 100 du prix de la consiste en des produits et servic (comme défini dans la demande soumissions)	ces canadiens		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

B8289-100575/A

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client B8289-100575

File No - Nº du dossier 380zmB8289-100575

Attestation du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (le Programme) :

Si le soumissionnaire n'y est pas assujetti, en indiquer la raison à droite. Si le soumissionnaire ne fait pas partie des exceptions énumérées à droite, les exigences du Programme s'appliquent et le soumissionnaire doit:

- (a) transmettre au ministère des RHDC le formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi, DÛMENT SIGNÉ; ou
- (b) indiquer son numéro d'attestation valide confirmant qu'il se conforme au Programme.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission l'attestation relative au Programme ou le formulaire LAB 1168 signé. Si cette information n'accompagne pas la soumission, elle doit être fournie sur demande de l'autorité contractante durant l'évaluation.

Nombre d'ETP [Les soumissionnaires doivent indiquer (pour tous les volets applicables) le nombre total de postes à temps plein qu'ils devraient créer et maintenir si le contrat leur est attribué. Ces renseignements sont fournis à titre d'information seulement et ne seront pas utilisés lors de l'évaluation.]

Niveau d'attestation de sécurité du soumissionnaire

[indiquer le niveau et la date d'attribution]

En apposant ma signature ci-après, j'atteste également, au nom du soumissionnaire, que ce dernier [cocher la case appropriée]:

- (a) n'est pas assujetti aux exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (le Programme), puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés permanents à temps plein ou à temps partiel;
- (b) n'est pas assujetti au Programme, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi;
- (c) est assujetti aux exigences du Programme, puisqu'il compte un effectif de 100 employés permanents ou plus à temps plein ou à temps partiel au Canada, mais il n'a pas obtenu auparavant un numéro d'attestation du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC) (n'ayant pas soumissionné des marchés de 200 000 \$ ou plus); dans ce cas, un certificat d'engagement dûment signé est joint à la présente); OU
- (d) est assujetti au Programme et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré « non admissible » par le ministère RHDC).

En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :

- 1. le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions:
- 2. cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions;
- 3. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire